



**Diagnostic de territoire  
Novembre 2018**



**Document préparé par :  
Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural | MRC de Coaticook**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>☞ INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
MÉTHODOLOGIE.....	6
<b>☞ CADRE DE VIE .....</b>	<b>7</b>
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU TERRITOIRE .....	7
AGRICULTURE .....	7
FORÊT .....	10
HYDROGRAPHIE.....	15
<i>Lac Lyster</i> .....	17
<i>Ruisseau Pratt</i> .....	20
<i>Qualité de l'eau</i> .....	22
<i>Zone inondable</i> .....	22
<i>Hydro-Coaticook</i> .....	24
<i>Milieu humide d'intérêt régional</i> .....	24
<i>Navigation sur la rivière Coaticook</i> .....	25
BIODIVERSITÉ.....	25
LE CENTRE-VILLE ET LES HAMEAUX.....	26
<i>Réseaux d'aqueduc et d'égout</i> .....	27
<i>Revitalisation</i> .....	27
ÉTAT DE SITUATION DES ESPACES CONSTRUCTIBLES DISPONIBLES DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN .....	29
<i>Résidentiel</i> .....	29
<i>Villégiature au lac Lyster</i> .....	30
<i>Commercial / Industriel</i> .....	31
LE TRANSPORT .....	32
<i>Le réseau routier</i> .....	32
<i>Le réseau ferroviaire</i> .....	32
<i>Le réseau cyclable</i> .....	33
<i>Bornes de recharge électrique</i> .....	33
LES COMMUNICATIONS .....	34
<i>Internet</i> .....	34
<i>Cellulaire</i> .....	35
<i>Médias</i> .....	36
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES .....	36
LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER.....	40
<i>Le patrimoine bâti</i> .....	40
<i>Les paysages</i> .....	41
PROTECTION PAR LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL, PROVINCIAL, RÉGIONAL ET MUNICIPAL .....	42
PLEIN AIR ET LOISIR .....	43
<i>Infrastructures de loisir</i> .....	43
<i>Parc de la Gorge de Coaticook</i> .....	45
<i>Parc Découverte Nature</i> .....	46
<i>Parc Harold F. Baldwin</i> .....	47
LOGEMENTS ET HABITAT.....	49
<i>Résidences pour personnes âgées</i> .....	49
<i>Ménages occupés par un propriétaire ou un locataire</i> .....	50
<b>☞ NIVEAU DE VIE .....</b>	<b>52</b>
<i>Entreprises et emplois</i> .....	52
<i>Activité</i> .....	54
AGRICULTURE .....	55
LA RELÈVE AGRICOLE.....	58

REVENUS .....	60
SCOLARITÉ ET COMPÉTENCES.....	60
<i>Scolarité</i> .....	60
VALEURS DES LOGEMENTS ET RICHESSE FONCIÈRE .....	63
TOURISME.....	64
<i>Village-relais</i> .....	65
<b>☞ MILIEU DE VIE.....</b>	<b>66</b>
LA POPULATION.....	66
<i>Démographie</i> .....	66
<i>Les ménages</i> .....	69
<i>Migration et exode des jeunes</i> .....	70
SERVICES.....	71
LOISIRS, CULTURE ET TOURISME .....	71
<i>Loisirs</i> .....	71
CULTURE ET TOURISME .....	72
<i>Politique de développement culturel</i> .....	72
<i>Commission municipale de la Culture</i> .....	73
<i>Comité de toponymie</i> .....	73
<i>Circuits patrimoniaux</i> .....	74
<i>Cœur villageois</i> .....	74
<i>Hébergement</i> .....	74
SÉCURITÉ .....	75
<i>Sécurité incendie</i> .....	75
INTERVENTIONS POUR LES URGENCES MÉDICALES .....	77
<i>Service de premiers répondants</i> .....	77
<i>Défibrillateurs externes automatisés (DEA)</i> .....	77
<i>Urgence ouverte 24 heures sur 24</i> .....	78
<i>Sécurité policière</i> .....	78
<i>Sécurité civile</i> .....	78
LANGUE PARLÉE.....	78
VIE COMMUNAUTAIRE .....	80
<i>Les organismes et les activités communautaires</i> .....	80
<i>Travailleurs de proximité</i> .....	80
<i>Bénévolat</i> .....	80
<i>Fêtes et rassemblements</i> .....	81
<b>☞ GOUVERNANCE .....</b>	<b>82</b>
GESTION MUNICIPALE .....	82
INFORMATION AUX CITOYENS .....	82
CONCERTATION .....	82
ENTENTES .....	84
<i>Utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville par</i> .....	84
<i>Utilisation d'infrastructures de la Commission scolaire des Hauts-Cantons et de la Ville de Coaticook</i> .....	84
<b>☞ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>85</b>
 <b>IMAGES</b>	
Image 1 – Carte routière de la Ville de Coaticook.....	7
Image 2 – Carte de la qualité des sols de la MRC de Coaticook selon ARDA .....	8
Image 3 – Carte de la qualité des sols de Coaticook selon ARDA .....	9
Image 4 – Nombre de fermes déclarant produire du biologique en 2016 .....	9
Image 5 – Pourcentage de couvert forestier par municipalité (Source : 4e décennal du SIEF et validation par photo-interprétation des photographies aériennes 2013).....	10

Image 6 – Îlots forestiers de la Ville de Coaticook (Source : SADD 6.25) .....	11
Image 7 – Pourcentage de couvert forestier occupé par les vieilles forêts (peuplements vieux inéquiens, vieux équiens et 120 ans et plus), par municipalité (Source : 4e décennal du SIEF) .....	12
Image 8 – Carte de la répartition des frênes inventoriés à Coaticook en 2018 (Source : MRC de Coaticook) .....	13
Image 9 – Cartographie de la vulnérabilité aux vagues de chaleur (Source : Atlas de la vulnérabilité de la population québécoise aux aléas climatiques).....	14
Image 10– Utilisation du sol – MRC de Coaticook .....	14
Image 11 – Utilisation du sol – Ville de Coaticook .....	15
Image 12 – Limite des bassins versants de Coaticook .....	15
Image 13 – Couverture forestière du bassin versant de la rivière Coaticook .....	16
Image 14 – Bassin versant du lac Lyster.....	17
Image 15 – Résumé des résultats d’échantillonnage d’eau de surface des tributaires du lac Lyster .....	18
Image 16 – Le lac Lyster de 1945 à 2013.....	19
Image 17 – Capacité de support du lac Lyster .....	19
Image 18 – Bassin versant et zones inondables du ruisseau Pratt .....	20
Image 19 – Portrait de l’indice de vulnérabilité totale avec l’accessibilité (IVuai) en temps d’urgence (maillage de 250m/250m). Zone concernée par les inondations de juin 2015 .....	21
Image 20 – Extrait de la carte des contraintes naturelles du SADD pour la Ville de Coaticook.....	23
Image 21 – Image du Marais de la Meder .....	25
Image 22 – Cartographie des éléments sensibles à Coaticook (Source : Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), mars 2013, mise à jour le 18 mars 2015) .....	26
Image 23 – Réseaux d’aqueduc et d’égout à Coaticook .....	27
Image 24 – Exemple d’une rénovation de façade d’un commerce de Coaticook.....	28
Image 25 – Rue Child après son réaménagement .....	28
Image 26 – Utilisation des propriétés entourant le lac Lyster .....	30
Image 27 – Investissements en construction et en rénovation de 2012 à 2017 .....	31
Image 28 – Carte du parcours de vélo de route La Vallée de la Coaticook.....	33
Image 29 – Projet de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la ville de Coaticook.....	35
Image 30 – Projet de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la ville de Coaticook.....	36
Image 31 – Répartition des matières résiduelles de la Ville de Coaticook en 2007.....	37
Image 32 – Répartition des matières résiduelles de la Ville de Coaticook en 2017.....	37
Image 33 – Taux de mise en valeur par municipalités de 2015 à 2017 .....	38
Image 34 – Patrimoine et paysage dans la ville de Coaticook .....	42
Image 35 – Carte du Parc Harold F. Baldwin.....	48
Image 36 – Ménages privés selon le mode d’occupation à Coaticook (2011-2016) ☼.....	50
Image 37 – Ménages privés selon le mode d’occupation – MRC de Coaticook (2011-2016) ☼.....	51
Image 38– Répartition de la population de 15 ans et plus en fonction du secteur d’activité de son emploi ☼.....	52
Image 39 – Taux d’activité et d’emploi en 2016 pour Coaticook, la MRC et le Québec ☼.....	54
Image 40 – Taux de chômage 2016 pour Coaticook, la MRC et le Québec ☼.....	55
Image 41 – Revenus agricoles totaux bruts générés à Coaticook par tranche de revenus.....	55
Image 42 – Capital agricole des exploitants de Coaticook.....	56
Image 43– Exploitants agricoles à Coaticook selon le sexe.....	56
Image 44 – Exploitants agricoles dans la MRC de Coaticook selon le sexe.....	57
Image 45 – Exploitants agricoles dans la MRC de Coaticook selon le sexe.....	57
Image 46 – Exploitants agricoles dans la MRC de Coaticook selon le sexe.....	58
Image 47 – Répartition de la relève agricole selon la municipalité de la MRC de Coaticook où se trouve l’entreprise .....	59
Image 48 – Revenu total médian en 2015 pour les personnes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés ☼.....	60
Image 49– Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut diplôme, certificat ou grade atteint ☼.....	62
Image 50– Plus haut diplôme, certificat ou grade atteint par la population âgée de 25 à 64 ans selon le sexe ☼.....	62
Image 51 – Valeur médiane des logements pour Coaticook, la MRC de Coaticook et le Québec ☼.....	63
Image 52– Évolution de la richesse foncière (valeur imposable totale) de Coaticook de 2010 à 2019 (Source : Service d’évaluation de la MRC de Coaticook).....	64
Image 53 – Évolution de la population – Ville de Coaticook (2011-2018) .....	66
Image 54– Évolution de la répartition de la population de la Ville de Coaticook par grands groupes d’âge ☼.....	68

Image 55 – Familles de recensement dans les ménages privés selon la taille de la famille	69
Image 56 – Langue parlée le plus souvent à la maison en 2011 et en 2016	79
Image 57 – Connaissance des langues officielles en 2011 et 2016	79

## TABLEAUX

Tableau 1 et Tableau 2: Hauteur et état de santé des frênes inventoriés à Coaticook en 2018	13
Tableau 3 : Superficie couverte par les zones inondables, leur proportion et le nombre de bâtiments en fonction de chacune des rivières présentes à Coaticook	23
Tableau 4 : Événements d’inondation ou d’embâcle pour lesquels la Ville de Coaticook a été inscrite dans un décret ministériel pour de l’aide financière accordée par le MSP (Source : base de données transmise par la Direction régionale du MSP, 2015)	24
Tableau 5 – Politique d’encouragement à la construction de la Ville de Coaticook (2018)	29
Tableau 6 – Historique des nouvelles constructions en ZAP VS en PU à Coaticook (1978-2018)	30
Tableau 7– Proportion des investissements par secteurs pour Coaticook VS MRC de Coaticook (2012-2017)	31
Tableau 8– Données d’utilisation des bornes de recharge électrique du territoire de la MRC (Circuit électrique – octobre 2017 à octobre 2018)	34
Tableau 9 – Nombre et pourcentage de <i>Bravo!</i> distribués sur les bacs à compost en fonction du nombre d’adresses	38
Tableau 10 – Nombre et pourcentage de <i>Bravo!</i> distribués sur les bacs à recyclage en fonction du nombre d’adresses	39
Tableau 11 – Nombre et pourcentage de <i>Bravo!</i> distribués sur les bacs à déchets en fonction du nombre d’adresses visitées	39
Tableau 12 – Nombre de participants aux écocentres occasionnels de Coaticook en 2018	40
Tableau 13 – Nombre de participants et type de matières apportées aux écocentres occasionnels 2018 de Coaticook	40
Tableau 14 – Liste des parcs et équipements dans la Ville de Coaticook	43
Tableau 15– Moments marquants de l’histoire du Parc de la Gorge de Coaticook	46
Tableau 16 – Emplois générés par les entreprises et organisation de Coaticook	53
Tableau 17 – Prévisions des effectifs scolaires pour les écoles publiques de Coaticook (Source : Commission scolaire des Hauts-Cantons)	60
Tableau 18 – Évolution du rang décile IMSE des écoles publiques de Coaticook	61
Tableau 19 – Répartition des visites lors de l’étude réalisée à l’été 2015	64
Tableau 20 – Facteurs de défavorisation du Centre urbain Coaticook (2006-2016) et de la MRC, de l’Estrie et du Québec (2016) (Source : Observatoire estrien en développement des communautés et Statistique Canada)	67
Tableau 21 – Soldes migratoires des MRC de l’Estrie en direction des autres régions du Québec (2016-2017)	70
Tableau 22 – Évolution du solde migratoire de la MRC de Coaticook depuis 2001	70
Tableau 23 – Solde migratoire de la MRC de selon le groupe d’âges (2016-2017)	71
Tableau 24– Inspections préventives des risques faibles dans la MRC de Coaticook en 2017	75
Tableau 25 – Inspections préventives des risques moyens, élevés et très élevés dans la MRC de Coaticook en 2017	76
Tableau 26 – Exercices d’évacuation dans la MRC de Coaticook en de 2008 à 2017	76

Bien que la Ville de Coaticook possède déjà divers outils de planification sectoriels, tel qu'une politique culturelle, une politique familiale et des aînés et un plan directeur des parcs et espaces verts (à venir), elle ne s'est jamais dotée d'un plan de développement qui prend en compte toutes les sphères de son territoire et de son développement. En tant que ville-centre de la MRC de Coaticook, elle est grandement concernée par les enjeux et orientations identifiés dans les outils de planification disponibles à l'échelle de la MRC tels que le [Plan de développement régional 2015-2020 du territoire de la MRC de Coaticook](#) adopté par la Table de concertation régionale ou encore la [Planification du territoire en fonction du potentiel de développement économique](#) réalisé par la firme DAA Stratégie en 2014. Ces outils ne sont cependant pas seulement axés sur la Ville de Coaticook, d'où la pertinence que la Ville se dote de son propre outil de planification de son développement par le biais d'une démarche structurée.

La première étape d'une telle démarche est la réalisation d'un portrait de situation que l'on nomme *diagnostic de territoire*. Le diagnostic de territoire constitue une activité essentielle dans la gouvernance d'une communauté et de son développement. Il s'agit de porter un regard critique et rigoureux sur la réalité actuelle de la communauté afin de pouvoir par la suite tracer des scénarios pour l'avenir.

Tout en étant la finalité de base du développement durable, la qualité de vie comprend trois dimensions qui constitueront les trois principales sections du diagnostic, c'est-à-dire le **cadre de vie** de la municipalité qui couvrira l'environnement naturel et bâti de la municipalité, le **niveau de vie** (environnement économique) et le **milieu de vie** (environnement social, culturel, communautaire et associatif) de la communauté. La quatrième dimension qui sera abordée est la **gouvernance**, c'est-à-dire la capacité d'initiative et les modes de gestion du développement au sein de la municipalité ainsi que les relations entre les citoyens et les instances décisionnelles.

### **Méthodologie**

La démarche réalisée pour la rédaction du présent diagnostic comprend la collecte et l'analyse d'informations provenant de diverses sources : des données de Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec, des informations recueillies auprès de la MRC de Coaticook, de la Commission scolaire des Hauts-cantons et du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, du MAPAQ, du MAMOT et de la Ville de Coaticook, soit via son site Web ou ses différents services.

#### **Note importante**

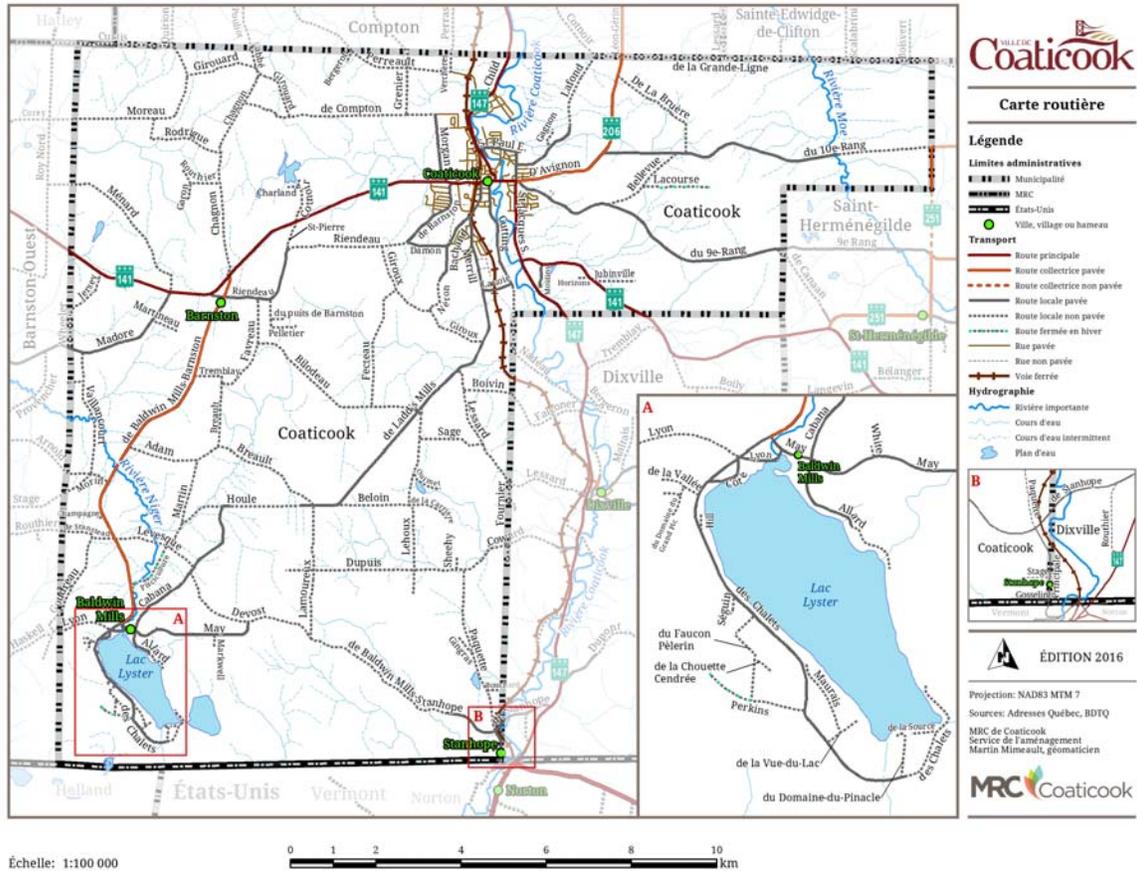
Il est important de mentionner qu'une erreur s'est produite dans le cadre du recensement de la population 2016 réalisé par Statistique Canada. En effet, un mélange dans les codes postaux a fait en sorte qu'une partie de la population de Coaticook a été attribuée à la Municipalité de Barnston-Ouest. Après avoir signalé cette erreur à Statistique Canada, ce dernier a procédé à une correction, faisant passer la population de Coaticook de 8 698 à 8 955 et les logements privés totaux de 3 956 à 4 160.

Cependant, cette correction ne fait pas en sorte de faire suivre toutes les autres données reliées aux ménages et à la population. Il faut donc garder en tête, lors de la lecture du présent document, qu'à chaque fois qu'on y présente des données de 2016, il manque 257 personnes ou encore 204 logements. Pour aider le lecteur à s'en souvenir, les figures ou tableaux présentés qui sont concernés par cette erreur seront identifiés du symbole suivant : 

### Caractéristiques générales du territoire

Située dans la partie sud de la MRC de Coaticook, la Ville de Coaticook couvre une superficie de 223 km<sup>2</sup>, qui représente 16,5 % du territoire de la MRC de Coaticook. Elle occupe ainsi le premier rang de la MRC en termes de superficie de territoire. Les municipalités qui lui sont limitrophes sont Compton et Sainte-Edwidge-de-Clifton au nord, Barnston-Ouest à l’ouest ainsi que Dixville et Saint-Herménégilde à l’est. Son voisin du sud est quant à lui l’État du Vermont.

Image 1 – Carte routière de la Ville de Coaticook



### Agriculture

La vocation agricole du territoire est prédominante sur le territoire de la municipalité. En effet, on évalue à 90,3 % la superficie du territoire de la municipalité qui est en zone agricole protégée en vertu de la CPTAQ (zone verte). Selon Statistique Canada, on recensait en 2016 à Coaticook un total de 131 des 571 entreprises agricoles de la MRC de Coaticook, ce qui représente une proportion de 23 %. Cela place la municipalité au deuxième rang pour le nombre d’entreprises agricoles dans la MRC, derrière la Municipalité de Compton qui en compte 161.

Cette haute proportion peut être expliquée par la présence de terres fertiles favorables pour l'agriculture. L'Inventaire des sols du Canada (ITC), issu de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA)*, fait une classification des sols en fonction selon leurs aptitudes à la production agricole. Les sols de classes 2, 3 et 4 qui sont considérés comme très propices à l'agriculture. On peut voir sur la carte ci-dessous que près de la moitié (47 %) du territoire de la MRC de Coaticook comporte des sols de classes 2, 3 ou 4. En ce qui concerne la Ville de Coaticook, c'est un total de 55 % de son territoire qui est couvert de sols de classes 2, 3 et 4, ce qui est très bon.

**Image 2 – Carte de la qualité des sols de la MRC de Coaticook selon ARDA**

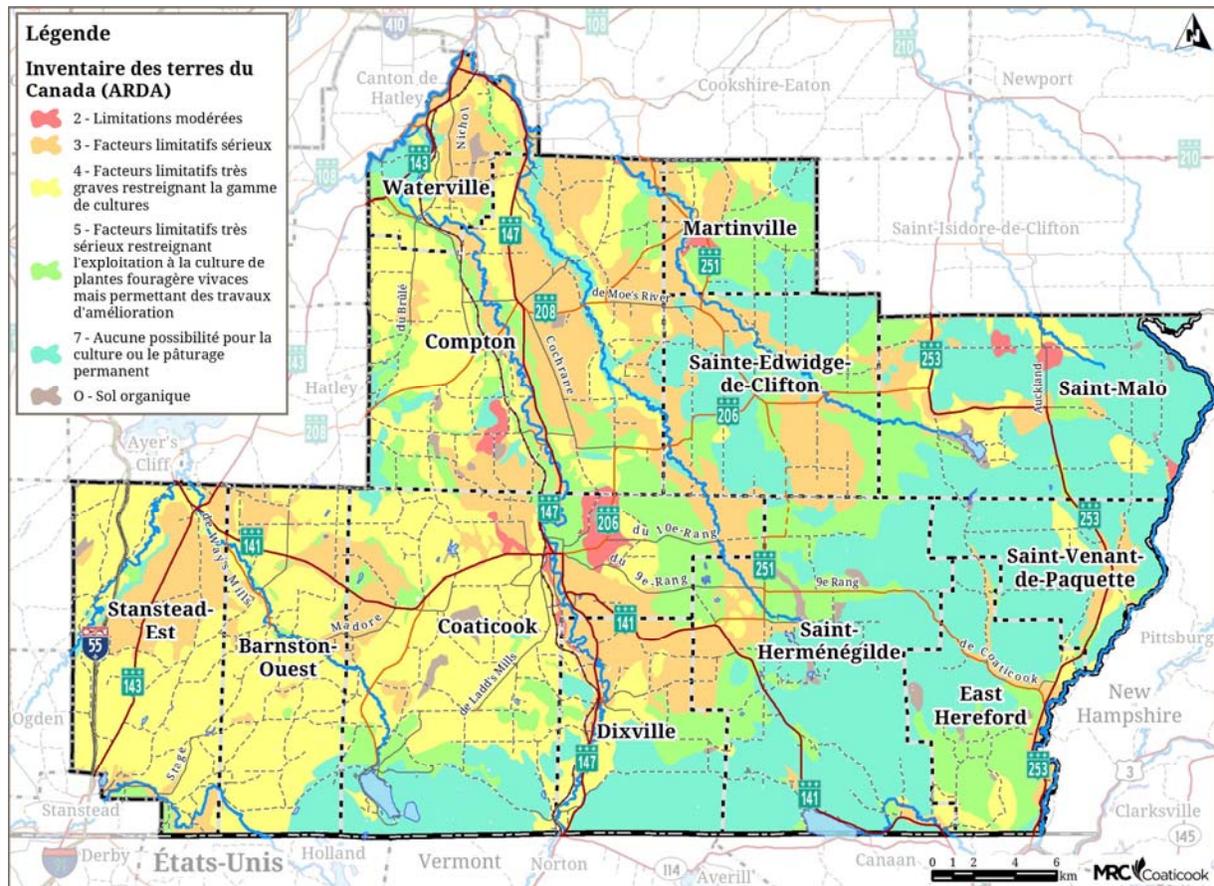
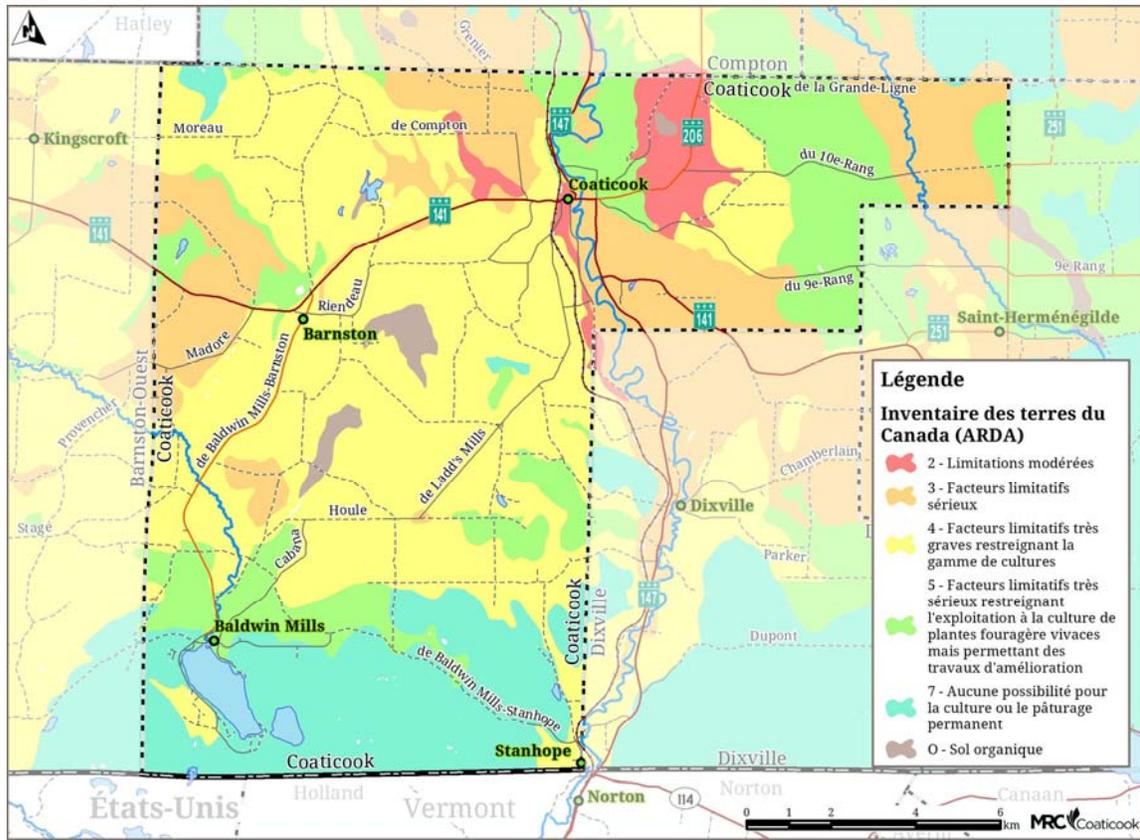
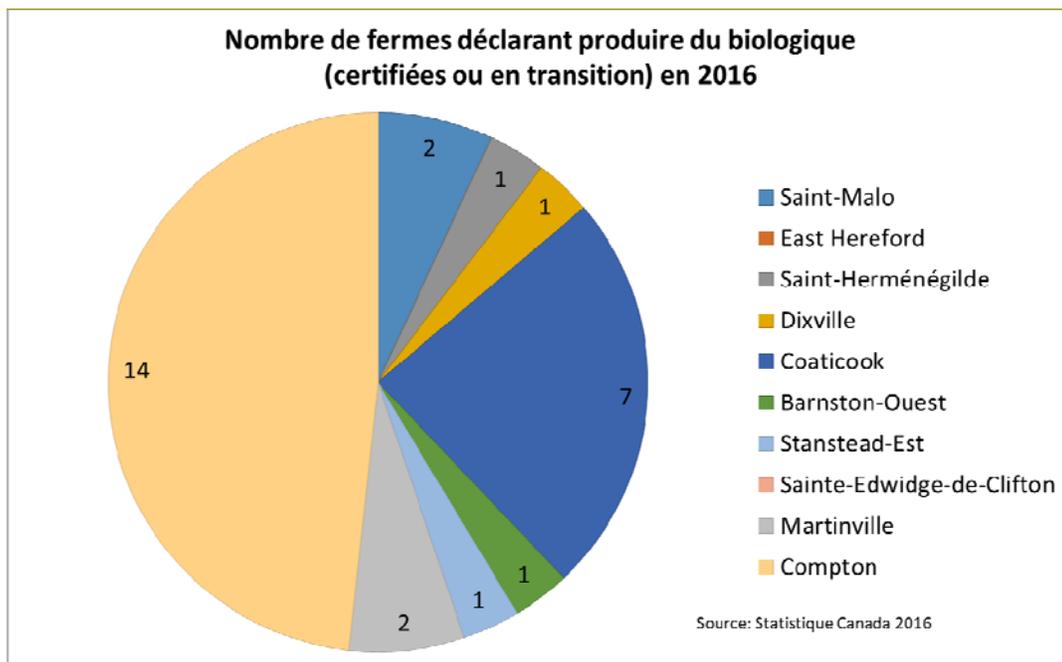


Image 3 – Carte de la qualité des sols de Coaticook selon ARDA



On dénombre à Coaticook sept (7) fermes (24 %) sur un total de 29 fermes déclarant produire du biologique dans la MRC de Coaticook, tel que l'illustre l'image suivante.

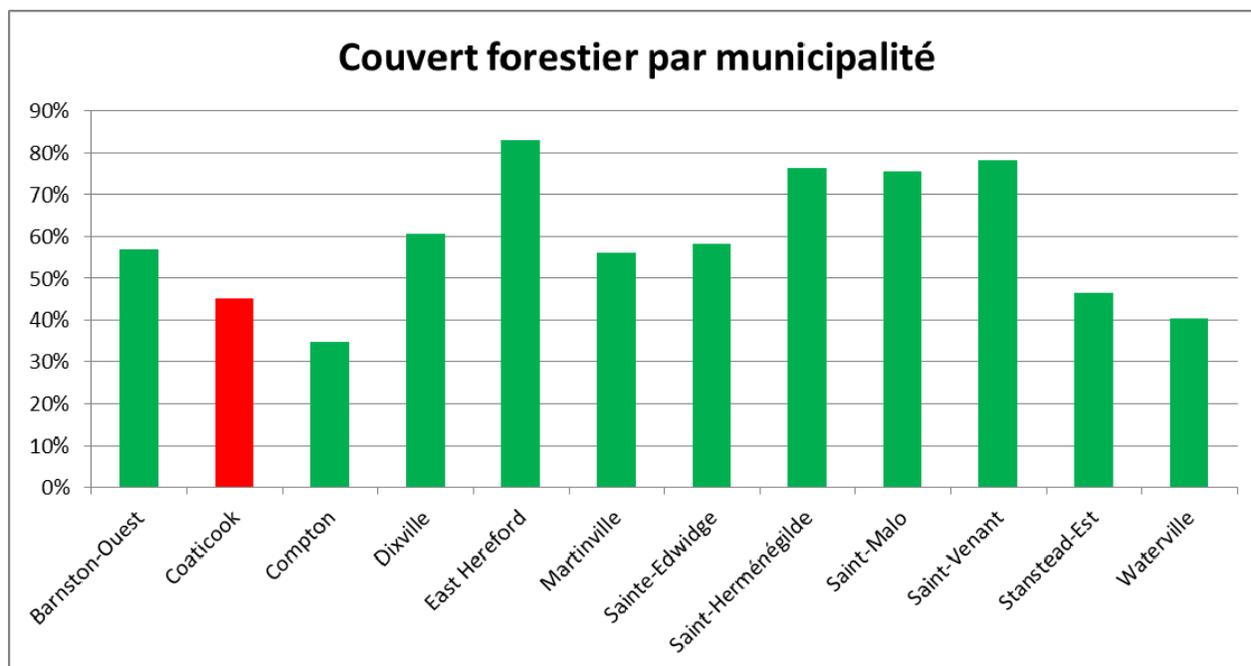
Image 4 – Nombre de fermes déclarant produire du biologique en 2016



## Forêt

Selon les plus récentes données, la ville de Coaticook compte environ 45 % de couvert forestier, alors celui de la MRC est environ 59 %. Il s'agit de la municipalité possédant le plus faible couvert forestier de la MRC, après Compton et Waterville, s'approchant du seuil de 30 % pour le maintien de la biodiversité établi par la communauté scientifique et reconnu par Environnement Canada<sup>1</sup> : « Le couvert forestier devrait représenter au moins 30 % du bassin hydrographique. C'est une approche très risquée permettant d'abriter seulement moins de la moitié de la richesse potentielle des espèces et des systèmes aquatiques à peine viables. »<sup>2</sup>

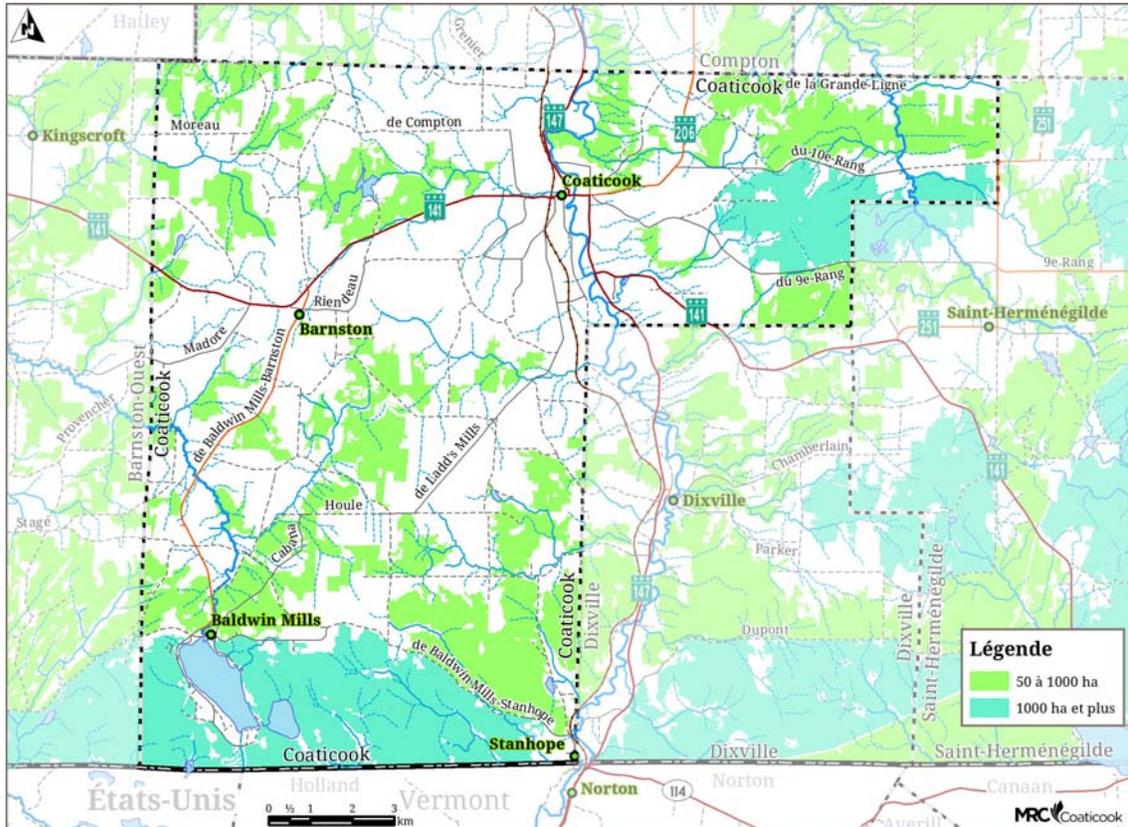
**Image 5 – Pourcentage de couvert forestier par municipalité (Source : 4e décennal du SIEF et validation par photo-interprétation des photographies aériennes 2013)**



<sup>1</sup> Source : Environnement Canada, 2013, *Quand l'habitat est-il suffisant?* Troisième édition, Environnement Canada, Toronto, Québec, 139 pages.

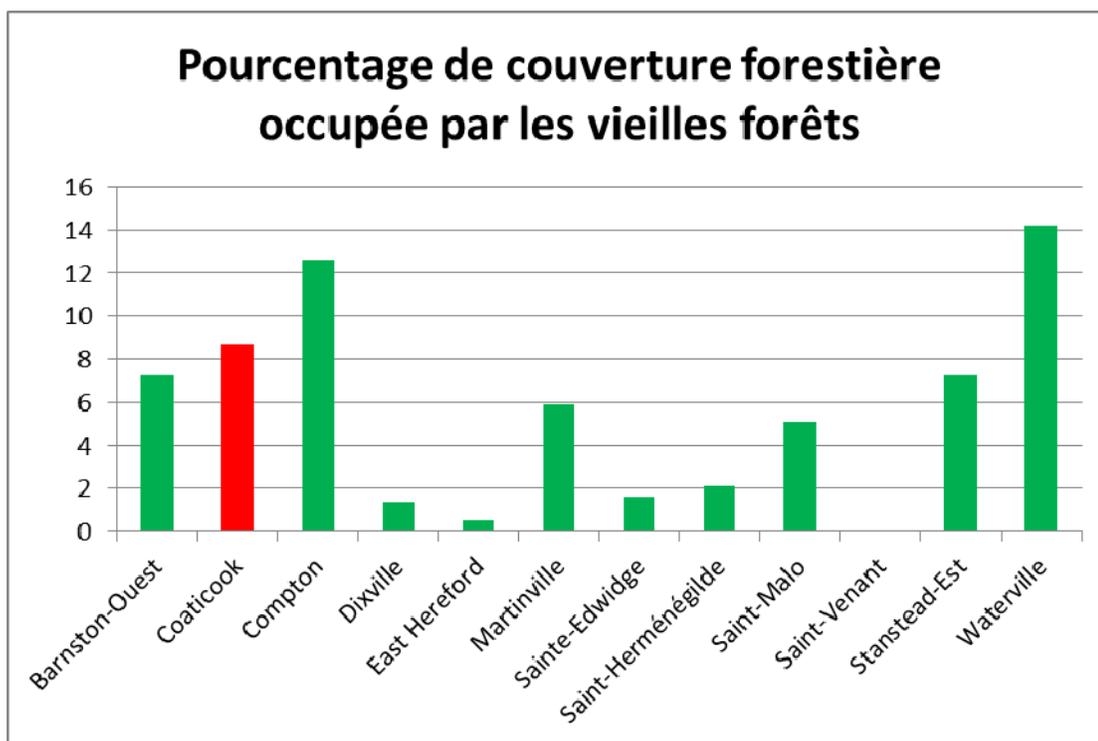
Le couvert forestier de Coaticook se concentre principalement au sud de la municipalité, dans le corridor forestier bien consolidé de la MRC qui relie les grands massifs forestiers des États-Unis au reste de la forêt naturelle des montagnes blanches à l'est, formée entre autres du mont Mégantic et du mont Gosford.

Image 6 – Îlots forestiers de la Ville de Coaticook (Source : SADD 6.25)



Malgré son faible couvert forestier, Coaticook affiche un taux relativement élevé de vieilles forêts, soit environ 9 % de son couvert forestier ou 911 ha. De façon générale, la forêt de la MRC est connue pour être jeune et le fait que Coaticook possède un pourcentage relativement élevé de vieilles forêts est intéressant du point de vue de l'aménagement écosystémique des boisés.

Image 7 – Pourcentage de couvert forestier occupé par les vieilles forêts (peuplements vieux inéquiens, vieux équiens et 120 ans et plus), par municipalité (Source : 4e décennal du SIEF)



La Ville de Coaticook compte un des cinq écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) de la MRC, reconnu par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Il s'agit d'une forêt refuge d'environ 20 ha, abritant plusieurs espèces végétales à statut précaire.

Notons également qu'un projet d'inventaire des frênes situés sur les terrains municipaux a été réalisé en 2018. Au total, 208 frênes ont été répertoriés lors de cet inventaire, dont 11 % (23) ont été catégorisés comme étant dépérissant et qui devront donc être coupés dans un avenir rapproché. L'agrile du frêne est un insecte ravageur, attaquant et tuant toutes les espèces de frênes.

Image 8 – Carte de la répartition des frênes inventoriés à Coaticook en 2018 (Source : MRC de Coaticook)

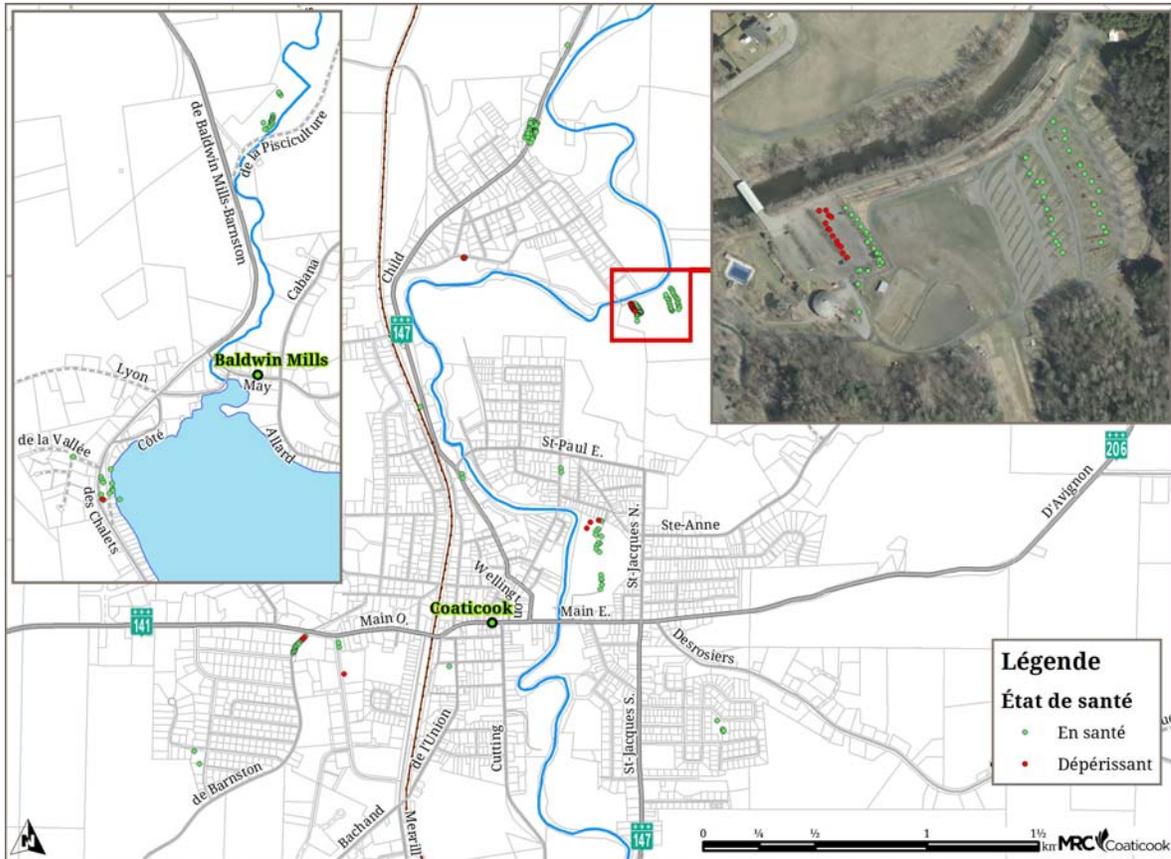


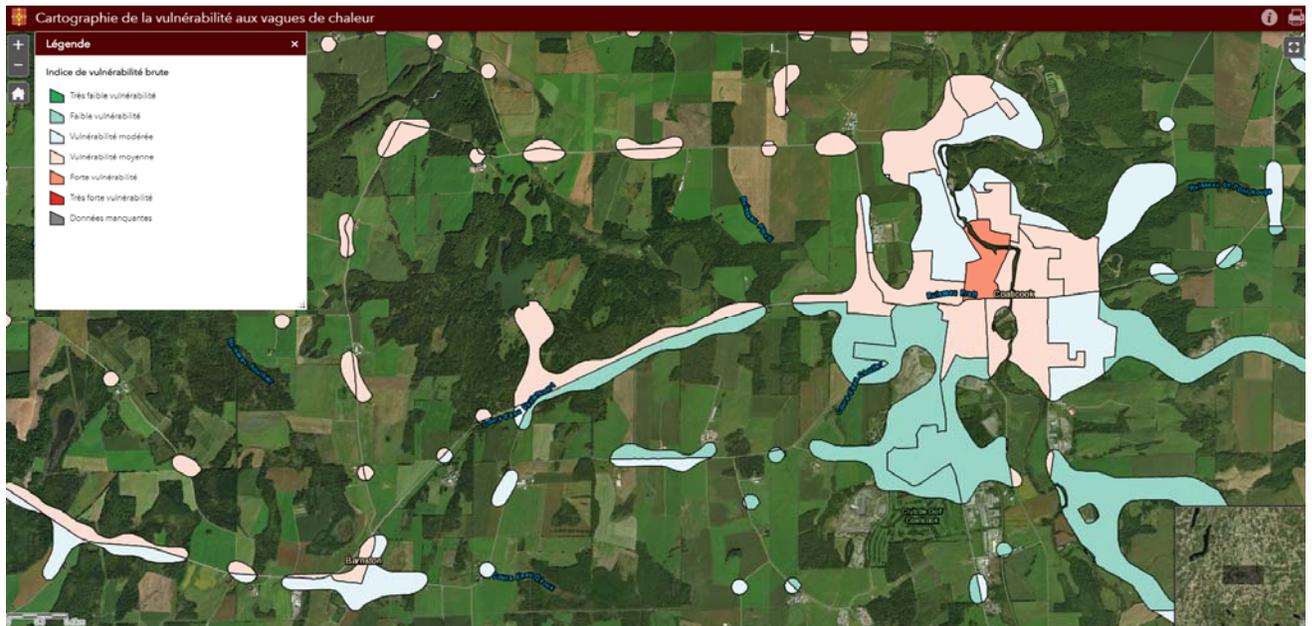
Tableau 1 et Tableau 2: Hauteur et état de santé des frênes inventoriés à Coaticook en 2018

Classe de hauteur	Total
10 à 20 mètres	135
20 à 30 mètres	54
4 à 10 mètres	18
Plus de 30 mètres	1
Total général	208

État de santé	Total
Dépérissant	23
En santé	185
Total général	208

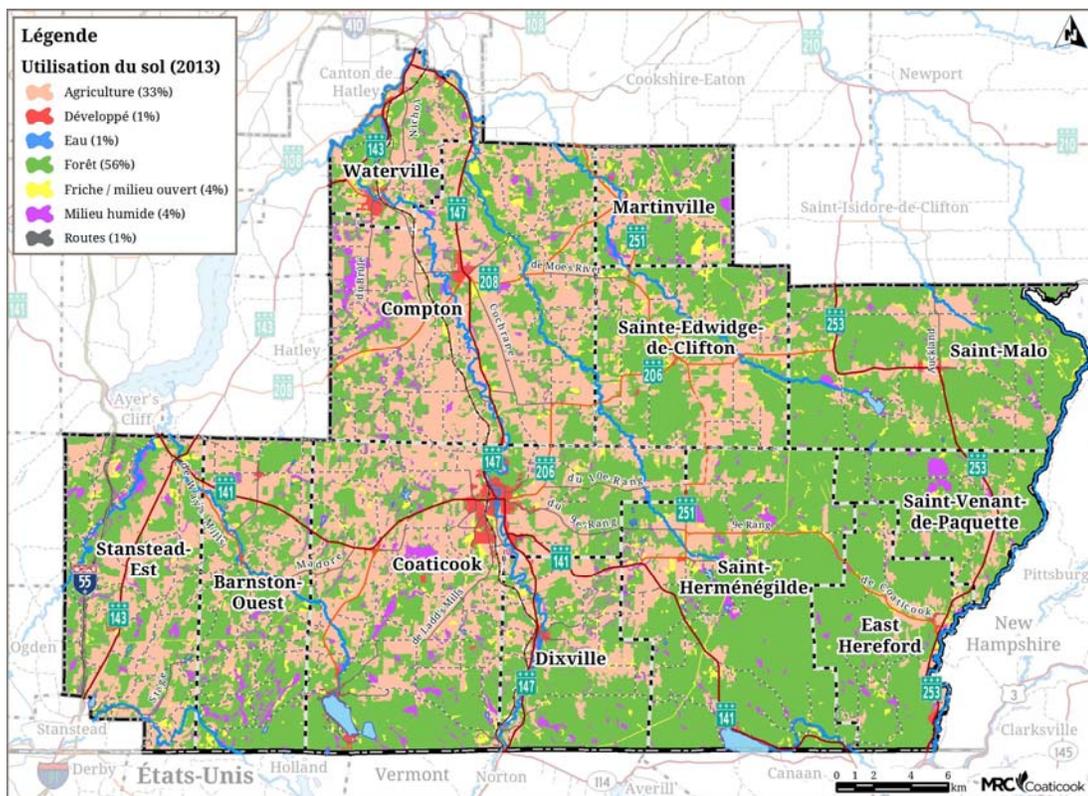
L'impact de la perte anticipée des frênes sur les terrains municipaux est d'autant plus préoccupant qu'une bonne partie du centre-ville de Coaticook possède déjà une forte vulnérabilité aux îlots de chaleur, comme l'illustre l'image 9. Le verdissement des espaces urbains comme moyen pour lutter contre les îlots de chaleur est à envisager, surtout dans le contexte d'épidémie de l'agrile du frêne que connaîtra la municipalité prochainement.

Image 9 – Cartographie de la vulnérabilité aux vagues de chaleur (Source : Atlas de la vulnérabilité de la population québécoise aux aléas climatiques)



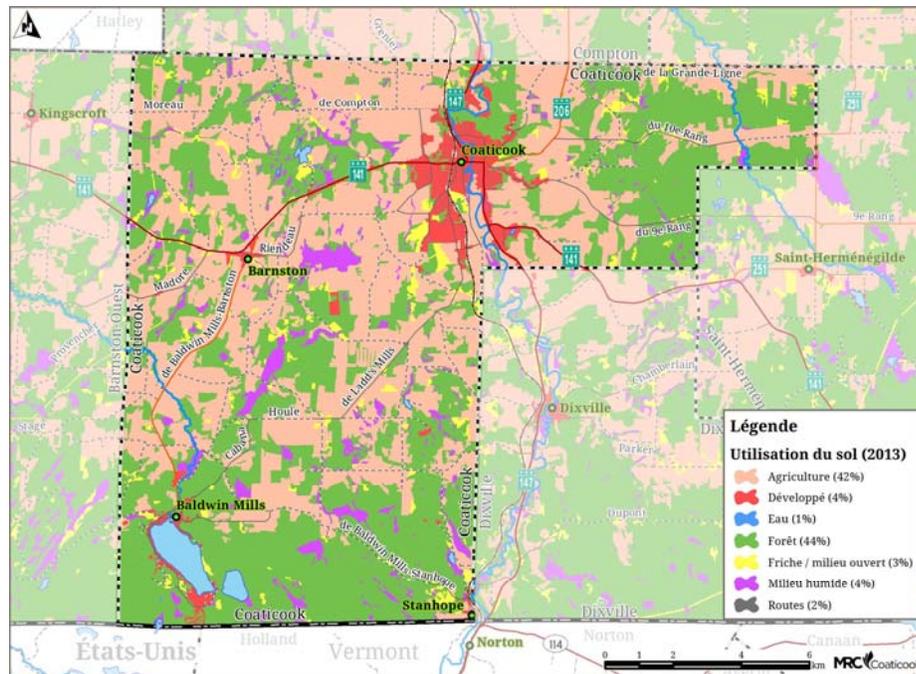
Les cartes qui suivent permettent d’illustrer l’utilisation qui est faite du sol dans la MRC de Coaticook. La première permet de constater la prédominance de la forêt dans le secteur est de la MRC et celle de l’agriculture dans le secteur ouest ainsi que tout au long de la rivière Coaticook.

Image 10– Utilisation du sol – MRC de Coaticook



La prédominance du rose pour le territoire de Coaticook permet de visualiser que l'agriculture et la forêt sont présentes en proportion presque égale dans le territoire, avec 42 % et 44 % de superficie.

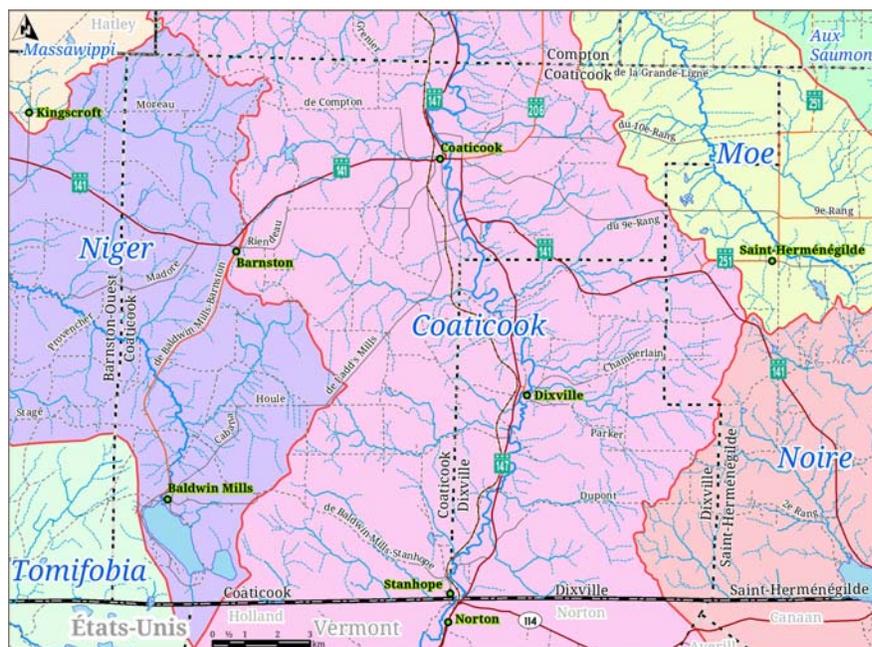
Image 11 – Utilisation du sol – Ville de Coaticook



### Hydrographie

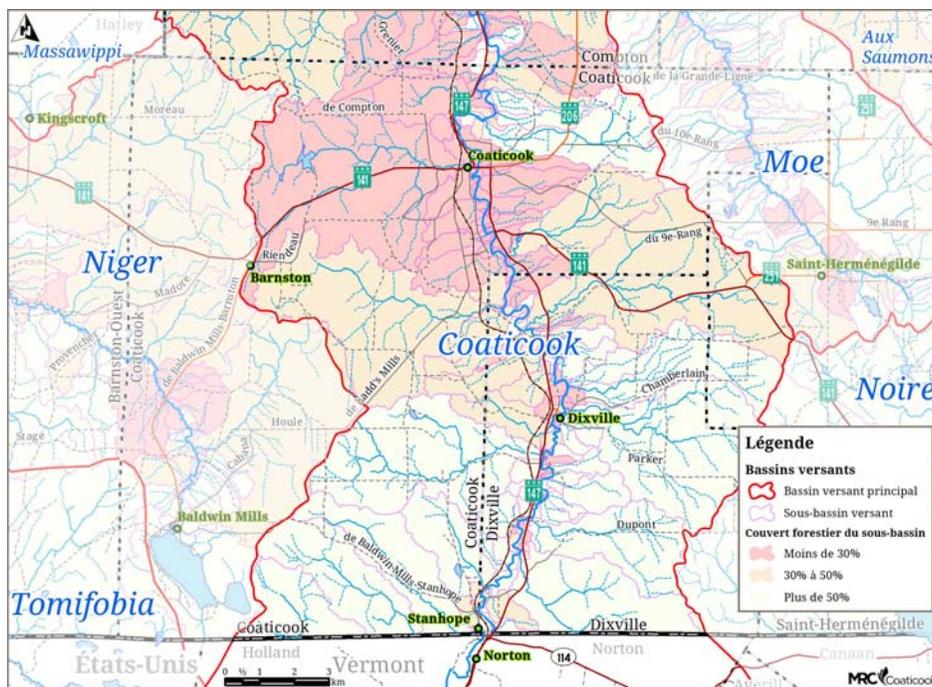
Le territoire de la Ville de Coaticook est principalement compris à l'intérieur du bassin versant de la rivière Coaticook (en mauve pâle), puis de celui de la rivière Niger (en mauve foncé), qui se trouvent toutes deux sur son territoire. Elle a également des parties de son territoire qui se trouvent, de manière moins importante, dans le bassin versant des rivières Moe, dont une partie traverse le territoire, et Tomifobia.

Image 12 – Limite des bassins versants de Coaticook



Le bassin versant de la rivière Coaticook possède le plus faible couvert forestier de la MRC avec environ 41 %. Il a été identifié comme étant une zone d'intervention prioritaire phosphore par le MAPAQ, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un bassin versant dégradé.

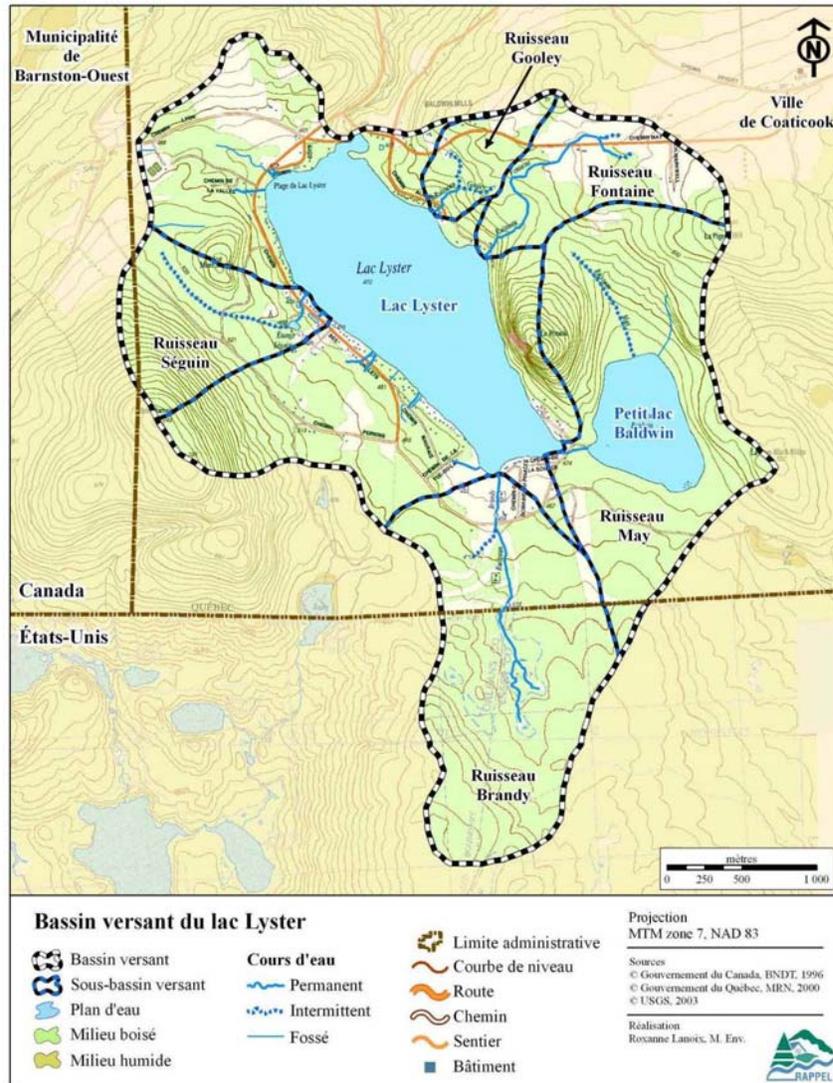
Image 13 – Couverture forestière du bassin versant de la rivière Coaticook



## Lac Lyster

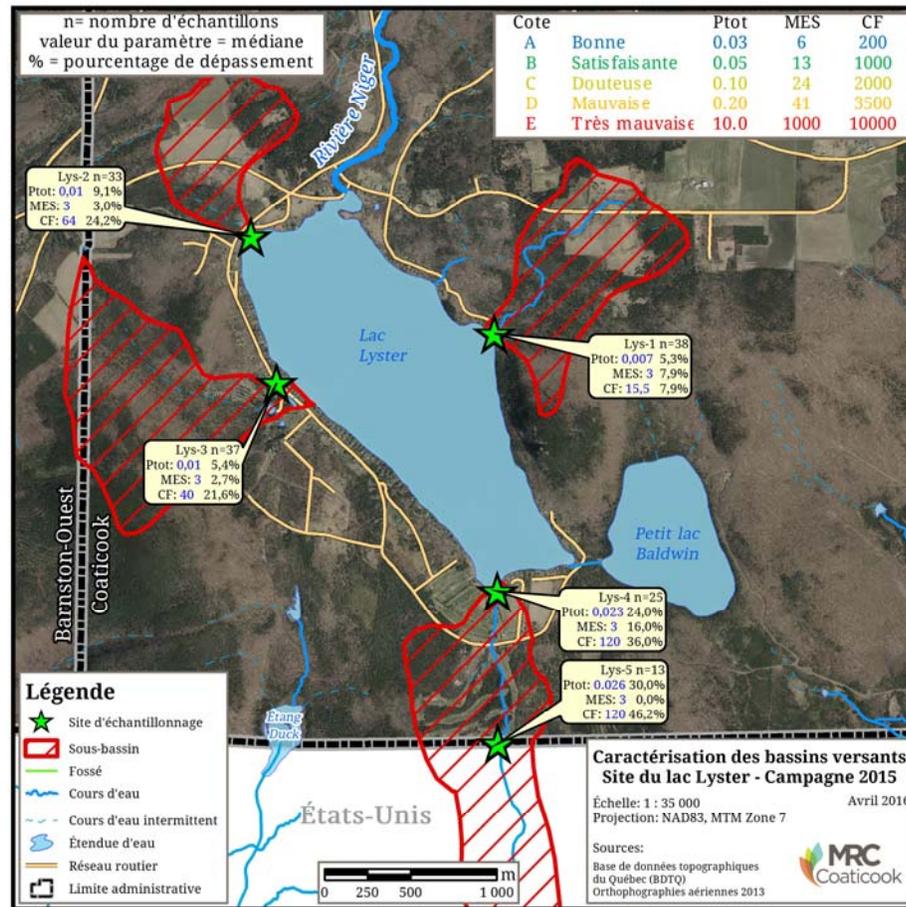
On retrouve également sur le territoire de la Ville, dans le secteur de Baldwin, le lac Lyster. D'une superficie de 1,88 km<sup>2</sup>, il est la source de la rivière Niger, le principal affluent de la rivière Tomifobia, qui elle se déverse dans le lac Massawippi (bassin hydrographique de la rivière Saint-François). Son bassin versant présente un territoire montagneux d'une superficie de 13 km<sup>2</sup> dont une petite partie (13 %) se retrouve aux États-Unis.

Image 14 – Bassin versant du lac Lyster



Le lac Lyster est alimenté par le petit lac Baldwin, ainsi que par au moins dix autres tributaires ou fossés, dont les ruisseaux Fontaine, Gooley et Brandy. Le lac Lyster présente un état trophique oligomésotrophe et il est relativement profond (moyenne de 18 mètres). Le niveau du lac est contrôlé par un barrage de forte contenance sous la responsabilité du Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ). La plage publique a obtenu une cote de qualité A (excellente) pour l'année 2018. Les habitations riveraines sont desservies par un système d'égout. Le bassin versant est forestier à 56 %, résidentiel à 7 % et agricole à 9 %. Selon les données sur la qualité de l'eau de la MRC depuis 2011, les concentrations médianes de phosphore total, de matières en suspension et de coliformes fécaux obtiennent toutes une cote A (bonne).

Image 15 – Résumé des résultats d'échantillonnage d'eau de surface des tributaires du lac Lyster



On y signale la présence de myriophylle à épis, une espèce de plante aquatique envahissante qui est problématique. Par ailleurs, 51 % des rives du lac sont largement ou totalement artificialisées et environ 25 % sont maintenues à l'état naturel. Selon les données fournies par le MFFP, le lac Lyster abrite plusieurs espèces de poisson, dont les espèces sportives suivantes : omble de fontaine, truite brune, truite arc-en-ciel, perchaude, touladi, achigan à petite bouche, grand brochet.

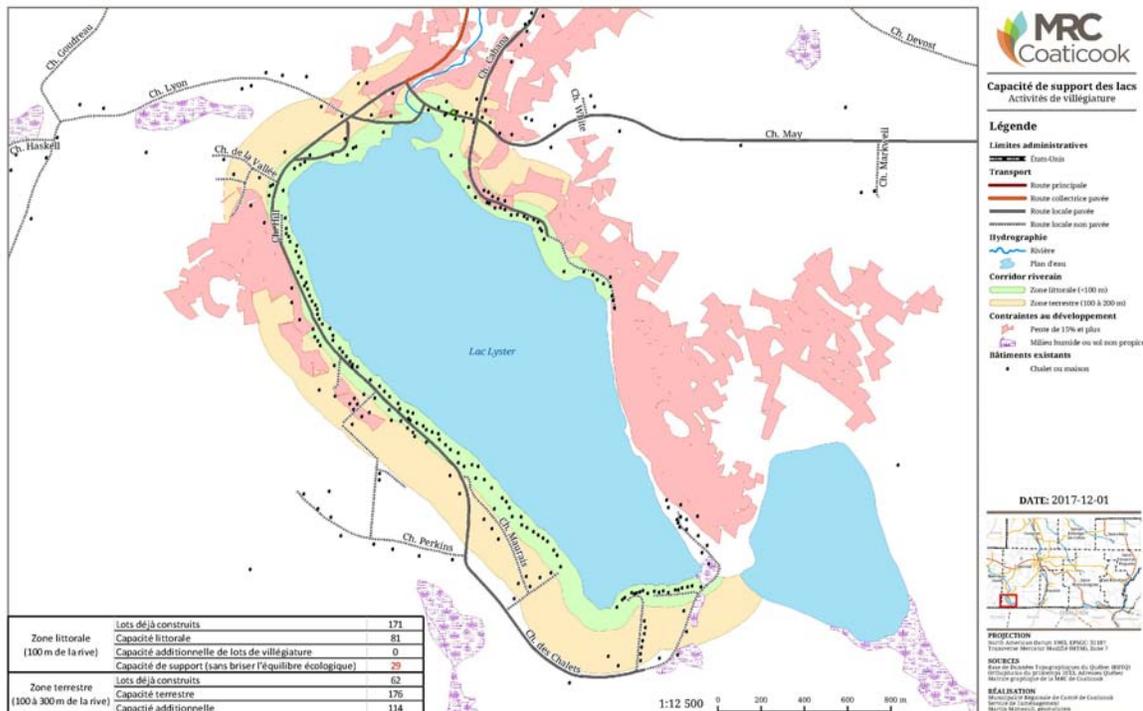
En bref, il est possible d'affirmer que le lac Lyster est un lac jeune et très en santé par rapport à ceux de l'Estrie, mais il ne faut pas négliger son état pour s'assurer du maintien de cette santé. L'image qui suit permet de constater l'évolution du lac de 1945 à 2013. Bien que l'agriculture semble avoir été plus présente dans le passé, on remarque que les berges sont de plus en plus habitées avec l'arrivée de villégiateurs et de nouveaux résidents permanents et que plusieurs rues ont été aménagées.

Image 16 – Le lac Lyster de 1945 à 2013



D’ailleurs, l’analyse de la capacité de support du lac Lyster démontre que la situation est à surveiller. Cette analyse consiste à évaluer la capacité physique d’un lac à accueillir de nouveaux résidents (capacité théorique), dans la zone littorale et dans la zone terrestre, de même que la capacité du lac à supporter de nouveaux résidents, dans la zone littorale seulement, sans compromettre l’équilibre écologique du lac (capacité de support). Pour le lac Lyster, la capacité de support du lac est de seulement 29 résidences alors que 171 lots sont déjà construits.

Image 17 – Capacité de support du lac Lyster

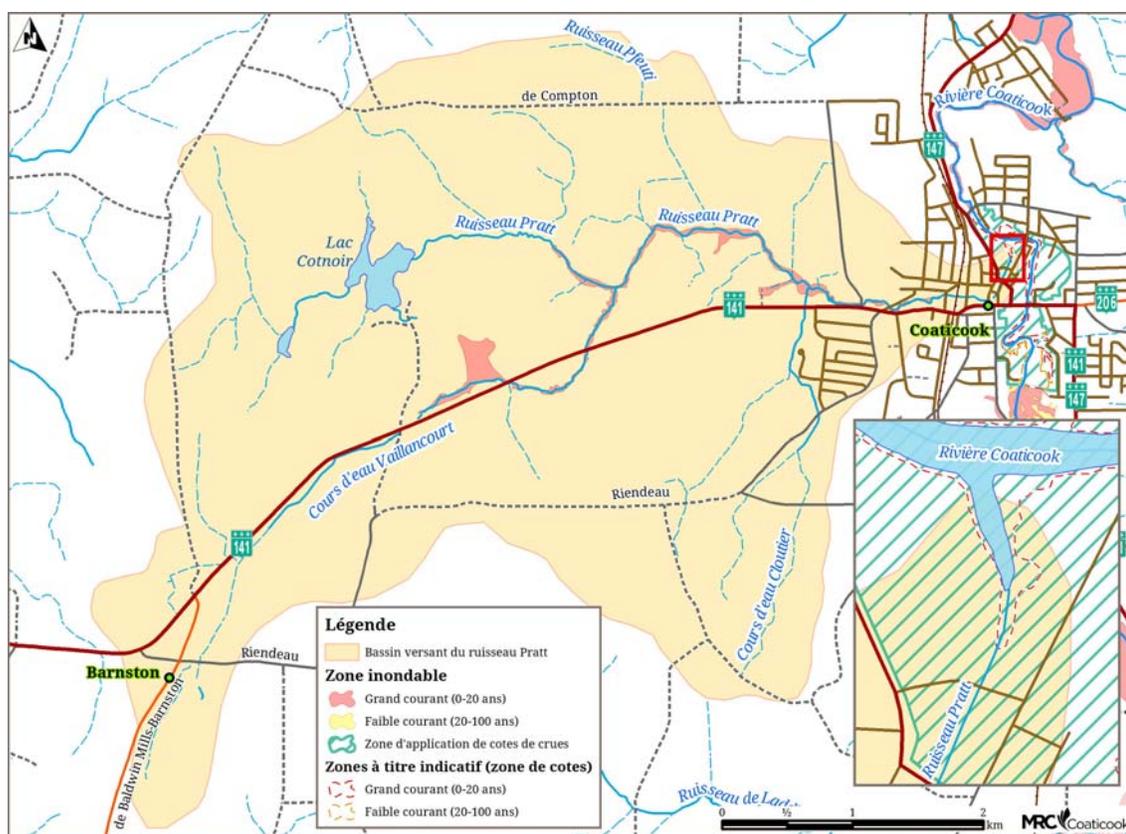


### Ruisseau Pratt

Un autre cours d'eau en importance sur le territoire de la ville de Coaticook est le ruisseau Pratt. Ce cours d'eau a été la cause de bien des situations problématiques dans les dernières années, principalement en lien avec d'importantes inondations. Cette situation a mené à étudier en profondeur l'état de ce cours d'eau et de constater à quel point il engendre un certain risque pour la population qui circule et qui vit aux abords de ce ruisseau au centre-ville.

Un projet de mesure de mitigation des risques (bassin de rétention) et d'adaptation (études sur l'aléa et la vulnérabilité) est présentement en cours d'élaboration en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique (MSP), l'Université de Montréal et l'Université Laval. La carte ci-dessous permet de constater que le ruisseau Pratt a un bassin versant d'une grande étendue, allant même jusqu'au secteur de Barnston. Les activités ayant lieu dans ce bassin versant ont donc une incidence directe sur la dynamique de ce ruisseau.

Image 18 – Bassin versant et zones inondables du ruisseau Pratt



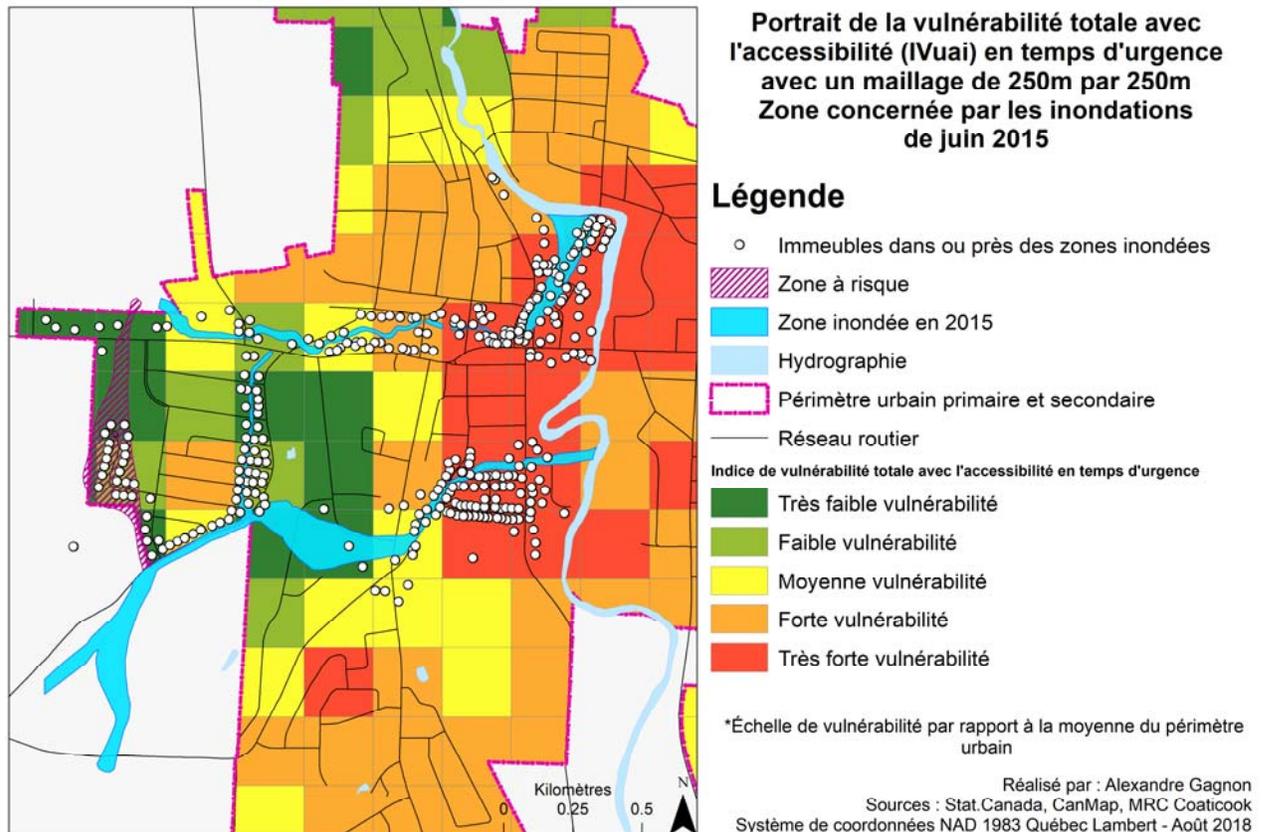
En se penchant sur le cas du ruisseau Pratt, l'équipe GECAR (Groupe d'étude sur la capacité d'adaptation et la résilience) de l'Université de Montréal a mis en lumière un concept en émergence au Québec, soit celui de la vulnérabilité de la population et du territoire face aux inondations.

De manière globale, les résultats de l'analyse de la vulnérabilité totale confirment que le centre-ville de Coaticook ((défini ici comme la zone comprise approximativement entre la rue Baldwin et la rivière Coaticook au nord de la rue Main Ouest), se distingue par sa forte vulnérabilité à l'échelle de la zone concernée par les inondations de juin 2015, car en plus d'être une zone exposée aux inondations, il s'agit d'une zone qui compte des populations sensibles (âgées, moins nanties, locataires, etc.) en grande

proportion et avec une capacité d'adaptation faible à très faible, un nombre élevé d'infrastructures et particulièrement de commerces, et devra prendre en compte les nombreux enjeux d'accessibilité réels et potentiels dans l'évacuation et le rétablissement.

Ainsi, la carte suivante permet de visualiser la vulnérabilité du centre-ville en la mettant en comparaison avec d'autres secteurs concernés par les inondations de juin 2015. Tout d'abord, il est important de souligner qu'on trouve presque 330 immeubles qui sont dans ou près des zones inondées (points blancs sur la carte).

**Image 19 – Portrait de l'indice de vulnérabilité totale avec l'accessibilité (IVuai) en temps d'urgence (maillage de 250m/250m). Zone concernée par les inondations de juin 2015**



Sur le plan social, on retrouve au centre-ville des populations plus sensibles dans les mailles rouges, avec notamment un pourcentage de ménages d'une seule personne sur le total des ménages pouvant atteindre 35 %, un pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus sur la population totale pouvant s'établir à 24 %, un pourcentage de locataires sur la population totale pouvant dépasser 50 % par endroits et des revenus médians généralement moins élevés que la moyenne. On trouve aussi au centre-ville des dizaines de commerces et des infrastructures critiques comme la caserne de pompiers, l'hôtel de ville, le réseau routier supérieur et des tronçons du service d'aqueducs et d'égouts. Au niveau de la capacité d'adaptation, celle-ci est plutôt faible au centre-ville avec notamment une population plutôt mobile (jusqu'à 50 % de la population totale de certaines mailles a déménagé dans les cinq dernières années) et un taux relativement élevé de familles monoparentales sur l'ensemble des familles entre autres. Pour ce qui est de l'accessibilité en cas d'urgence, celle-ci est compromise pour la rue Wellington et la rue Saint-Jean-Baptiste affectant l'accès notamment à la résidence pour personnes âgées Le Bel Âge

ou l'école Sacré-Cœur. La rue Main Ouest est également à risque d'être impraticable si une inondation encore plus sévère que celle de 2015 survenait.

Finalement, bien que la zone du centre-ville se distingue par sa vulnérabilité totale, il faut rappeler que certaines autres zones présentent des enjeux spécifiques et sont également exposées. Une planification et des stratégies appropriées et contextualisées sont indispensables. Par exemple, si la zone la moins vulnérable en comparaison du centre-ville est le quartier résidentiel à l'ouest, qui compte généralement des familles propriétaires aux moyens plus aisés, elle est tout de même considérée comme une zone à risque d'être inondée et doit être incluse dans les réflexions visant à diminuer le risque et renforcer la résilience.

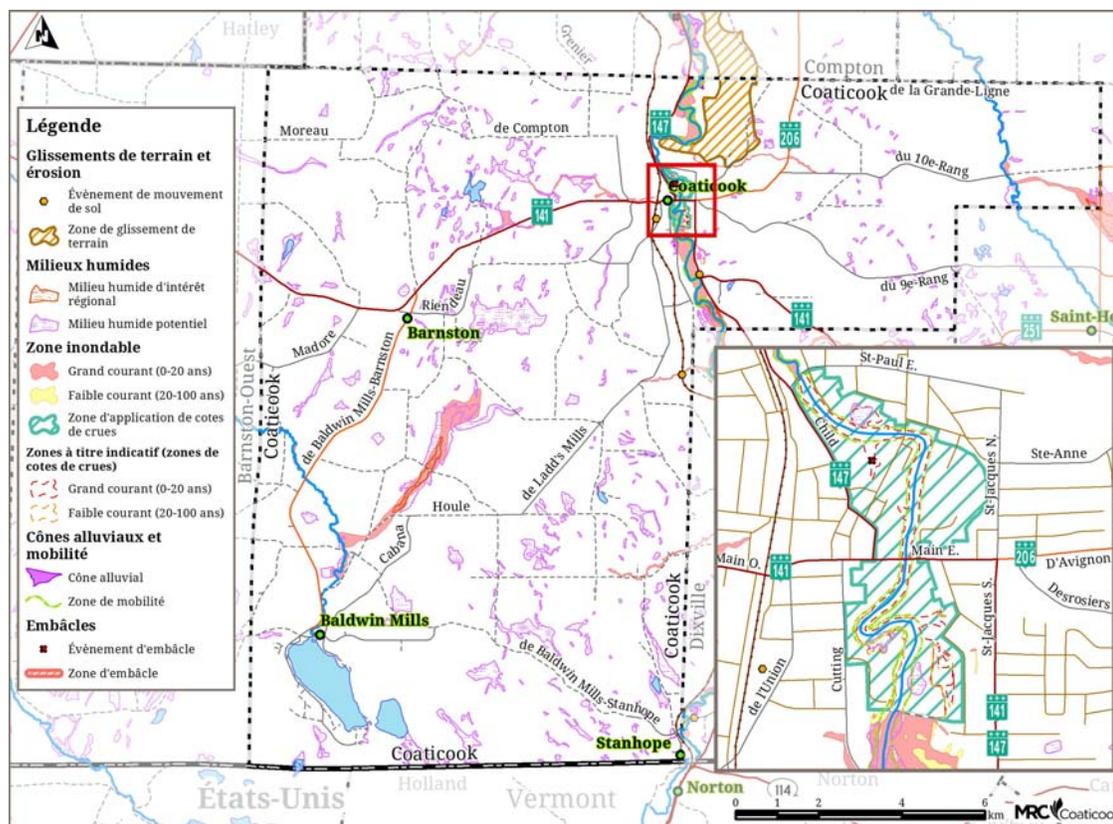
### *Qualité de l'eau*

Bien que des échantillons d'eau de surface sont prélevés dans les tributaires du lac Lyster depuis plusieurs années, ce n'est que depuis l'élaboration du circuit de canot-kayak l'Aquaticook en 2016 que l'on a commencé à investiguer la qualité de l'eau de la rivière Coaticook. La première année (2016), une campagne d'échantillonnage a débuté en ciblant trois sites précis, soit les sites de mise à l'eau pressentis pour le projet de l'Aquaticook (parc Jean D'Avignon, Parc de la Gorge et parc Denis-Marcoux). On y a ajouté deux sites supplémentaires en amont au Parc de la Gorge à la suite de résultats préoccupants au cours de cette première campagne. Ensuite, pour la deuxième année (2017), en plus des sites de la première année, on a ajouté des prises d'échantillons à cinq (5) tributaires de la rivière Coaticook afin d'avoir plus de données. Tous ces points de prises d'échantillonnage ont été maintenus pour la campagne d'échantillonnage 2018 dont la fin est prévue pour novembre 2018. De façon générale, depuis le début des campagnes d'échantillonnage à Coaticook, on observe que les concentrations en coliformes fécaux sont élevées dans le centre-ville de Coaticook, tant au niveau de la rivière qu'au niveau du ruisseau Pratt. Cette situation devrait être examinée davantage afin d'en identifier les causes.

### *Zone inondable*

Les rivières Coaticook et Moe sont connues pour être dynamiques et très réactives en période de forte pluie. Des zones inondables sont présentes le long de ces rivières. Le projet d'espace de liberté de la rivière Coaticook a permis de mettre à jour les zones inondables et d'identifier de nouvelles contraintes naturelles le long de la rivière et de ses principaux tributaires. Ces zones ont été déterminées à l'aide de l'approche hydrogéomorphologique développée par le laboratoire de géomorphologie et dynamique fluviale de l'Université du Québec à Rimouski. En plus de préciser les zones inondables, le projet a permis d'identifier des zones de mobilité de la rivière Coaticook de même que des cônes alluviaux. Ces derniers sont associés aux petits cours possédant des bassins versants de faible superficie en forte pente qui, en période de pluie torrentielle, se transforment en coulée de boue et de sédiments. Ces débris terminent leur course dans une zone appelée : cône alluvial.

Image 20 – Extrait de la carte des contraintes naturelles du SADD pour la Ville de Coaticook



Selon les données actuellement disponibles, les zones inondables couvrent environ 445 ha, soit environ 2 % du territoire de Coaticook. Au total, six (6) bâtiments se situent en zone inondable à Coaticook (voir Tableau 3). Il est cependant à noter que la section du ruisseau Pratt qui traverse le centre-ville de Coaticook ne comporte pas de zone inondable en ce moment. Un projet de cartographie en collaboration avec l'Université de Sherbrooke pourrait permettre de corriger cette situation, sachant très bien qu'il y a des inondations en lien avec ce cours d'eau et que cela a des impacts sur une importante partie de la population et un certain nombre de bâtiments.

Tableau 3 : Superficie couverte par les zones inondables, leur proportion et le nombre de bâtiments en fonction de chacune des rivières présentes à Coaticook

Rivière	Zone inondable (ha)	Proportion de la municipalité occupée par la zone inondable	Bâtiments présents en zone inondable
Coaticook	210,0	0,9 %	6
Moe	57,1	0,3 %	0
Niger	178,1	0,8 %	0
Total général	445,3	2,0 %	6

La présence de zones inondables sur le territoire de Coaticook se traduit également par la récurrence d'événements d'inondation ou d'embâcle pour lesquels la municipalité a fait partie d'un décret ministériel, pour de l'aide financière accordée par le ministère de la Sécurité publique (MSP). Le tableau 2 montre une certaine constance dans les récurrences de ces événements aux 2-3 ans depuis 1982. Les tendances au niveau des changements climatiques pour la région dans un horizon de 50 ans prévoient

une augmentation de près de 30 % des événements de gel-dégel pour les mois de décembre, janvier et février. Les embâcles printaniers (mars, avril, mai), eux, connaîtront une diminution de près de 25 %, ce qui réduira par le fait même le risque d'inondation à ce moment de l'année. Les crues estivales et automnales, quant à elles, augmenteront, alors que les crues printanières diminueront en intensité. Par ailleurs, les crues printanières arriveront plus tôt dans l'année (mi-mars). Ainsi, ces informations indiquent que le contexte des changements climatiques changera le portrait des inondations au Québec : les épisodes d'inondations ne diminueront pas, mais surviendront à des moments de l'année différents que par le passé, soit davantage l'hiver.

**Tableau 4 : Évènements d'inondation ou d'embâcle pour lesquels la Ville de Coaticook a été inscrite dans un décret ministériel pour de l'aide financière accordée par le MSP (Source : base de données transmise par la Direction régionale du MSP, 2015)**

Année	Mois	Année	Mois
1982	Avril	2005	Avril
1985	Juillet	2005	Octobre
1988	Août	2007	Décembre
1990	Octobre	2011	Avril
1996	Août	2011	Août
1998	Mars	2014	Janvier
2000	<i>Mois inconnu</i>	2014	Avril
2002	Juin	2015	Juin
2003	Août		

#### *Hydro-Coaticook*

La Ville de Coaticook possède son propre réseau d'hydroélectricité. Hydro-Coaticook distribue ainsi l'électricité à environ 3 900 abonnés provenant des secteurs résidentiels, commerciaux, industriels et institutionnels, répartis sur le territoire de la ville et même un peu plus. Le service produit une partie de l'électricité à partir de centrales hydro-électriques dont une fut construite en 1925 et les autres, en 1985. Hydro-Coaticook compte plusieurs barrages sur la rivière Coaticook, tant pour la gestion des réserves d'eau que pour la prévention des inondations et la production d'électricité. Hydro-Coaticook gère également trois barrages aux États-Unis lui permettant de contrôler ses niveaux d'eau. Elle dispose aussi d'équipements et de machineries spécialisés à la fine pointe de la technologie. Cette division de la Ville lui permet de tirer profit des ventes d'électricité. Il s'agit sans aucun doute d'un atout majeur pour la saine gestion des finances municipales. Des investissements et des projets sont d'ailleurs faits chaque année pour assurer le développement et la rentabilité de Hydro-Coaticook.

#### *Milieu humide d'intérêt régional*

On retrouve sur le territoire de la ville de Coaticook l'un des cinq milieux humides d'intérêt régional de la MRC : le Marais de la Meder, d'une superficie d'environ 21 ha. En plus de son importance du point de vue hydrique, il possède une grande valeur écologique puisqu'il représente un habitat du rat musqué, un site ornithologique de la MRC et un site d'intérêt régional pour la sauvagine reconnu par le MFFP. Un projet de restauration de ce milieu humide est présentement en cours avec Canards Illimités, la Ville de Coaticook et la MRC de Coaticook.

**Image 21 – Image du Marais de la Meder**



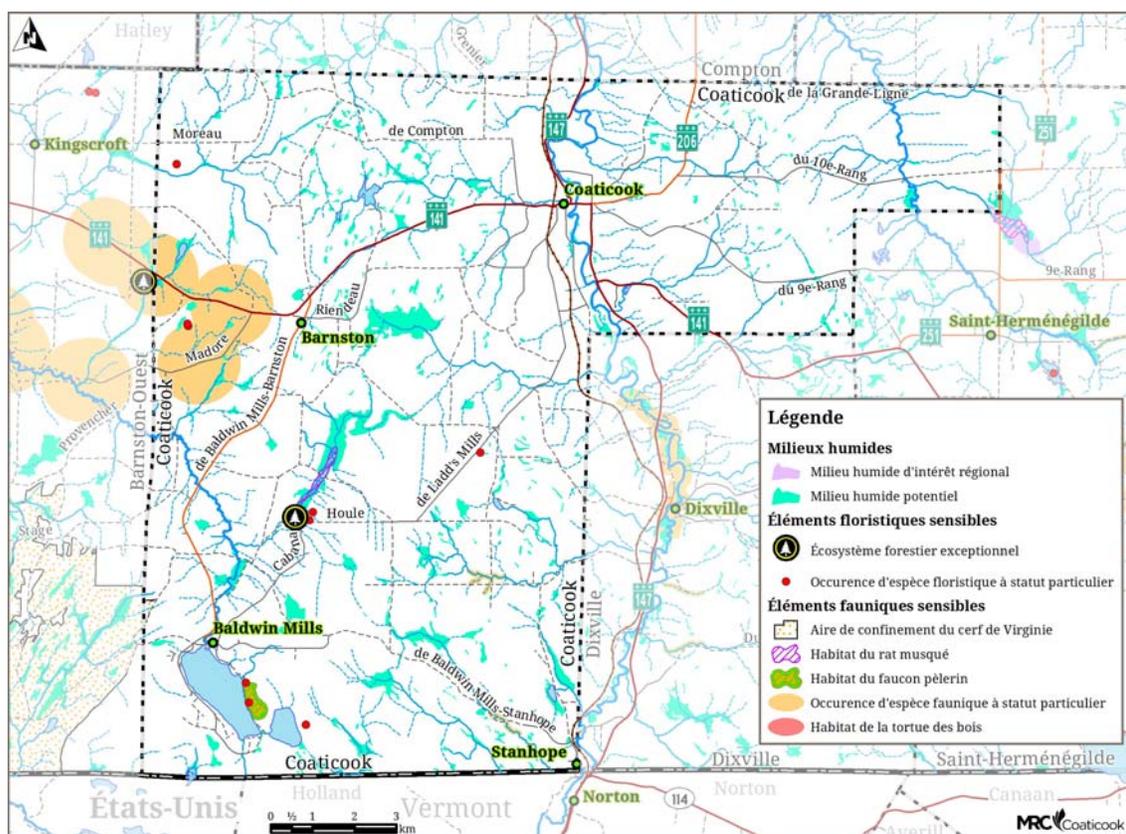
### *Navigation sur la rivière Coaticook*

La rivière Coaticook est un cours d'eau sur lequel il est possible de naviguer et dont l'accès est maintenant facilité grâce au projet l'Aquaticook, un circuit de canot-kayak qui a été lancé en 2017. Les villes de Coaticook et de Waterville ainsi que la municipalité de Compton ont développé conjointement ce circuit qui offre des sites de mise à l'eau qui permettent d'accéder à un total de 41 km de rivière pour profiter des superbes paysages qu'elle offre.

### **Biodiversité**

Le territoire de la ville de Coaticook abrite plusieurs espèces fauniques et floristiques à statut précaire. Bien que peu d'inventaires soient réalisés sur le territoire, le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) dresse un portrait sommaire de la biodiversité de la municipalité. La consultation de cette base de données permet de constater la présence de plusieurs populations d'ail des bois, une espèce vulnérable au Québec dû à sa récolte, de même que plusieurs cours d'eau abritant la salamandre sombre du nord, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. On observe également la présence de la chauve-souris cendrée à l'ouest de la municipalité, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. De plus, le secteur du mont Pinnacle offre un habitat riche en biodiversité puisqu'on y observe la présence de faucon pèlerin, une espèce désignée vulnérable au Québec de même que la Galéaris remarquable et la verge d'or de la serpentine, deux espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.

Image 22 – Cartographie des éléments sensibles à Coaticook (Source : Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), mars 2013, mise à jour le 18 mars 2015)



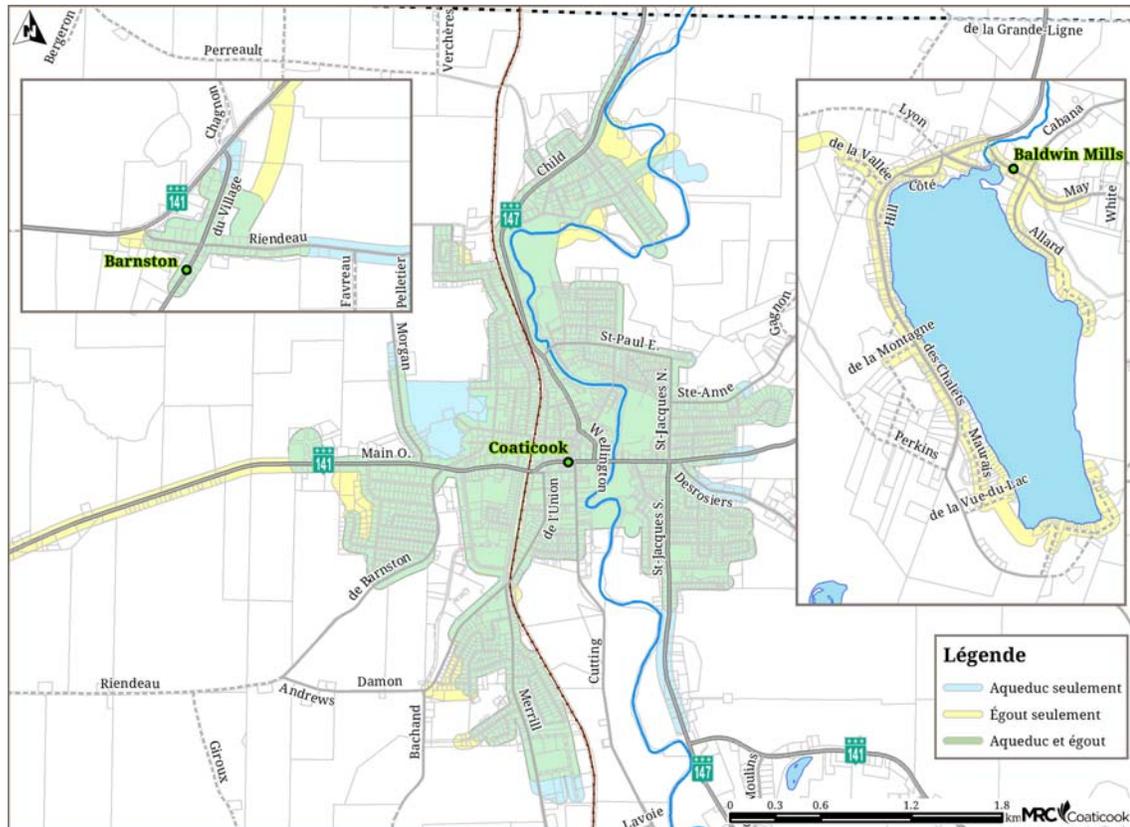
### Le centre-ville et les hameaux

Selon le rôle d'évaluation de la municipalité en date du 9 octobre 2018, le centre-ville de Coaticook, qui constitue le périmètre urbain principal de la ville, compte un total de 3243 logements, ce qui représente 75,8 % du total de logement de la municipalité. On retrouve ensuite le périmètre urbain de Barford, qui consiste en l'intersection des routes 141 et 147, qui compte 57 logements (1,3 %) et le périmètre urbain du hameau de Barnston qui compte 61 logements (1,4 %). Finalement, on dénombre un total de 917 logements hors périmètre urbain (21,5 %), ce qui inclut les résidences en milieu rural et celles du secteur de Baldwin au lac Lyster, hameau qui est désigné comme étant une zone de villégiature.

### Réseaux d'aqueduc et d'égout

Tel que l'illustre la carte suivante, le centre-ville de Coaticook et le hameau de Barnston sont en bonne partie desservis par un réseau d'aqueduc et d'égout, alors que le secteur de Baldwin (lac Lyster) est desservi par un réseau d'égout seulement.

Image 23 – Réseaux d'aqueduc et d'égout à Coaticook



### Revitalisation

Depuis 2008, la Ville a mis en place différentes actions afin de revitaliser son centre-ville qui était considéré comme peu attrayant et dont le tiers des locaux commerciaux était vacant. Elle a d'abord adopté un Plan d'aménagement global du centre-ville pour se donner une vision de ce que ce dernier pourrait avoir l'air.

#### Programme de revitalisation du patrimoine commercial

Elle a ensuite lancé un Programme de revitalisation du patrimoine commercial qui vise la rénovation des façades et enseignes commerciales à Coaticook. Grâce à ce programme, les propriétaires de bâtiments commerciaux ont accès à une subvention non remboursable pour les aider dans la rénovation des façades de leur bâtiment. Depuis l'établissement du programme en 2008, c'est un total de 42 projets qui ont été financés pour la rénovation d'un total de 67 façades. Ces investissements de la Ville de Coaticook qui s'élèvent à un total de 700 000 \$ ont engendré des investissements privés de l'ordre du 12,3 millions de dollars.

Image 24 – Exemple d’une rénovation de façade d’un commerce de Coaticook



#### Plan d’implantation et d’intégration architectural

En 2009, la Ville a adopté un Plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA), un outil urbanistique comportant des règles à suivre et des standards à respecter lors de la construction ou la rénovation de bâtiments qui lui permet de s’assurer une harmonie. Différents secteurs sont identifiés dans de plan (et une variété de règle s’appliquent selon de lieu de l’intervention. Cela implique que chaque projet est analysé par Comité consultatif en urbanisme (CCU) lorsqu’une demande de permis est faite à la ville. Le PIIA de Coaticook a été mis à jour en 2018.

#### Réaménagement de la rue Child

En 2013, la Ville a procédé au réaménagement complet de la rue Child, entre la rue Main et la rue Wellington, afin de rendre celle-ci plus attrayante et de permettre l’intégration de différents types de transports (vélo, voiture, piéton). Puis, en 2015, dans le but de transposer l’atmosphère de Foresta Lumina au centre-ville, on y a installé 900 lanternes rouges qui s’illuminent le soir et accompagnées d’une ambiance musicale. On a ensuite aménagé la Place Tillotson en 2017 et on y a ajouté une murale qui prend vie le soir avec une projection lumineuse. L’ajout de tous ces éléments a permis d’améliorer l’ambiance du centre-ville fait maintenant l’envie de plusieurs villes des environs.

Image 25 – Rue Child après son réaménagement



## État de situation des espaces constructibles disponibles dans le périmètre urbain

### Résidentiel

Selon de le rôle d'évaluation de la ville de Coaticook de septembre 2018, on peut évaluer à 108 le nombre de terrains vacants constructibles dans la municipalité, dont dix-sept (17) sont morcelables. La superficie totale de ces terrains morcelables est de 399 500 m<sup>2</sup>. On dénombre un total de quatre sites de développement résidentiel où il est actuellement possible d'acheter un terrain pour se construire une maison. Deux d'entre eux sont la propriété de promoteurs privés, soit le développement Hébert, qui comporte sept (7) terrains, et le développement Des Prés, qui comporte treize (13) terrains. La Ville de Coaticook agit également à titre de promoteur pour deux secteurs, soit le hameau de Barnston, qui offre six (6) terrains et la phase 1 du secteur McAuley, qui dispose de 28 terrains. À cela s'ajoute une superficie constructible de 67 860 m<sup>2</sup> réservée pour la phase 2 du développement McAuley. On peut ainsi considérer qu'il y a des opportunités de construction résidentielle sur le territoire de la Ville de Coaticook.

Pour stimuler davantage la construction de nouvelles résidences, la Ville de Coaticook a mis en place une *Politique d'encouragement à la construction*. Cette dernière comporte les trois volets suivants :

**Tableau 5 – Politique d'encouragement à la construction de la Ville de Coaticook (2018)**

<b>1. Encouragement à la construction d'immeubles à condos</b> <i>Pour encourager la construction d'immeubles à condos sur un terrain desservi par les infrastructures municipales, les remises suivantes sont disponibles pour l'année 2018</i>
2 000 \$ pour chaque condo de 3½ pièces 3 000 \$ pour chaque condo de 4½ pièces 3 000 \$ pour chaque condo de 5½ pièces et plus
<b>2. Encouragement à la construction d'immeubles à logements</b> <i>Pour encourager la construction d'immeubles à logements, les remises suivantes sont disponibles pour l'année 2018</i>
1 000 \$ pour un logement de 3½ pièces 2 000 \$ pour un logement de 4½ pièces 2 500 \$ pour un logement de 5½ pièces 3 000 \$ pour un logement de 6 ½ et plus
<b>3. Encouragement à la construction de résidence unifamiliale</b> Pour une nouvelle construction, on offre une somme de 5 000 \$

Bien que ce soit plus complexe que de construire en périmètre urbain, il est également possible de construire des résidences en zone agricole, mais cela doit se faire en suivant des règles bien précises. En effet, selon les termes de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec*, certaines zones vacantes ont été identifiées dans le territoire de la ville de Coaticook et il est donc possible de construire une maison neuve sur certains terrains. Le tableau qui suit permet de voir l'historique des nouvelles constructions à Coaticook en zone agricole protégée (ZAP) et en périmètre urbain (PU) depuis les 40 dernières années. Une démarche est présentement en cours à la MRC de Coaticook afin de revoir avec la CPTAQ les termes de l'article 59 afin d'augmenter le potentiel de construction résidentielle en zone agricole sur le territoire.

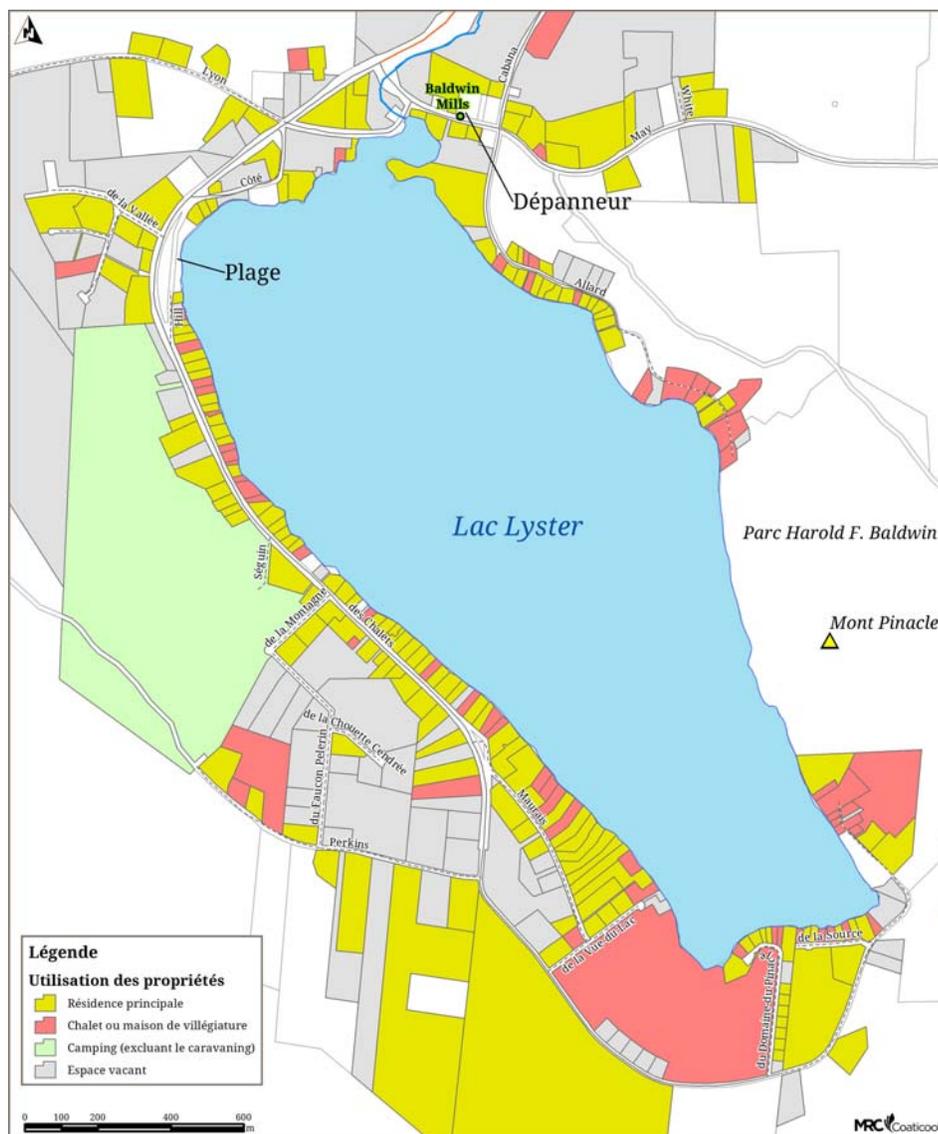
Tableau 6 – Historique des nouvelles constructions en ZAP VS en PU à Coaticook (1978-2018)

Années	Zone agricole	Périmètre urbain
1978 à 1988	111	474
1989 à 1998	49	258
1999 à 2008	25	201
2009 à 2018	10	66
Total	195	999

### Villégiature au lac Lyster

Bien que le hameau de Baldwin situé au lac Lyster ne se retrouve pas en périmètre urbain, l'affectation de villégiature permet la construction de résidences permanentes et secondaires. La carte qui suit permet de voir l'état de situation actuelle au niveau du nombre de résidences et des espaces encore vacants.

Image 26 – Utilisation des propriétés entourant le lac Lyster

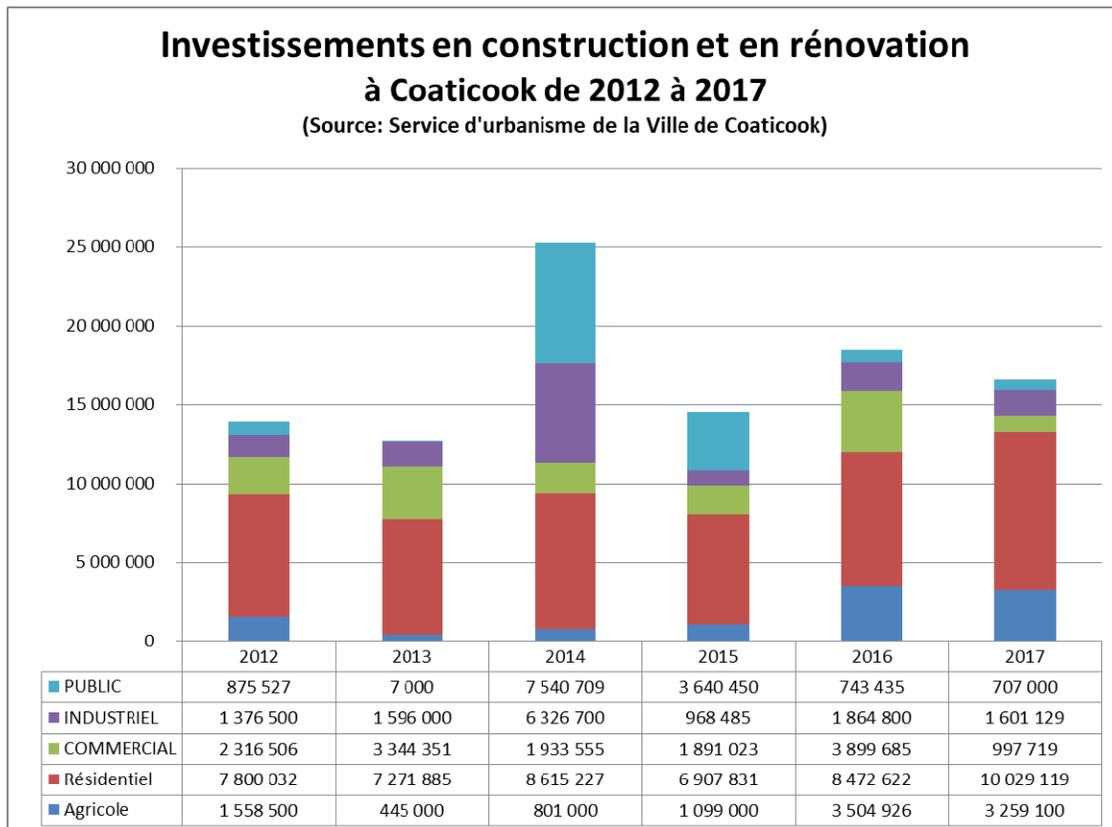


### Commercial / Industriel

C'est à Coaticook que l'on retrouve la plus grande superficie de terrains commerciaux et industriels. Au niveau du potentiel de construction dans ces secteurs, on dénombre un total de 10 terrains commerciaux constructibles, dont cinq (5) sont morcelables et représentent une superficie de 28 143 m<sup>2</sup>. Du côté industriel, on dénombre un total de cinq (5) terrains disponibles qui sont tous morcelables et représentent une superficie totale de 186 893 m<sup>2</sup>.

L'image suivante illustre que depuis 2012, des sommes importantes ont été investies dans la construction ou la rénovation à Coaticook. La rénovation ou construction de catégorie résidentielle est celle qui a bénéficié de la plus grande part d'investissements au cours des six dernières années à Coaticook.

**Image 27 – Investissements en construction et en rénovation de 2012 à 2017**



Le tableau qui suit permet également d'observer la proportion des investissements faits à Coaticook par rapport au reste de la MRC au fil des années.

**Tableau 7– Proportion des investissements par secteurs pour Coaticook VS MRC de Coaticook (2012-2017)**

Secteurs	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Agricole	25 %	14 %	22 %	22 %	33 %	17 %
Résidentiel	41 %	42 %	46 %	29 %	39 %	57 %
Commercial	80 %	95 %	86 %	57 %	78 %	49 %
Industriel	91 %	49 %	85 %	38 %	49 %	54 %
Public	58 %	0,11 %	97 %	92 %	49 %	71 %

## **Le transport**

La ville est accessible via les routes 147 et 141 qui sont sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ). La présence de ces routes lui donne un accès facile aux grands axes routiers du Québec. Coaticook se situe à seulement quinze (15) kilomètres de la frontière des États-Unis.

La ville est desservie par le service de transport adapté qui est géré par l'organisme Acti-bus. Ce dernier offre également un service de transport interurbain qui fait le trajet de Coaticook à Sherbrooke tous les jours de la semaine, matin, midi et soir. Cela facilite le transport des étudiants du cégep et de l'université, des travailleurs et des personnes âgées vers Sherbrooke. Finalement, un nouveau circuit urbain a été lancé dans la ville de Coaticook à l'été 2017. Ce dernier parcourt les principaux lieux de la ville du lundi au vendredi, de 6 h 25 le matin à 18 h 53 le soir et les autobus passent à toutes les 30 minutes. Ce service gagne tranquillement en popularité, avec une fréquentation qui s'est élevée à près de 500 transports pour le mois d'octobre 2018.

### *Le réseau routier*

En ce qui a trait au réseau routier, notons que les routes 141, 147 et 206, qui traversent la municipalité, sont sous la juridiction du ministère du Transport du Québec (MTQ), ce qui totalise 35,8 kilomètres. C'est donc le ministère qui a la responsabilité d'entretenir ces routes. Le prolongement de l'autoroute 410 jusqu'à Lennoxville, qui s'est finalisé à l'automne 2015, facilite encore plus le transport de Sherbrooke vers Coaticook et les États-Unis.

La totalité du réseau routier de la Ville de Coaticook est de 268,4 kilomètres. Un peu plus de la moitié de ces chemins sont faits de gravier, soit 135,5 kilomètres (50,5 %) comparativement à 132,9 kilomètres de chemins asphaltés (49,5 %).

### *Le réseau ferroviaire*

Le territoire de Coaticook compte un réseau de 7,9 kilomètres de voies ferrées, qui inclut cinq (5) traverses de cours d'eau, six (6) passages à niveau et un pont d'étagement passant au-dessus de la rue Main à l'entrée ouest de la ville. Cette voie ferrée est la propriété de la compagnie Chemin de fer St-Laurent & Atlantique et est inscrite comme risque potentiel dans le plan de sécurité civile de la ville. Étant donné qu'il passe en plein cœur de la ville, qu'il y a du transport de matières dangereuses, qu'il y a plusieurs passages à niveau et qu'il passe au-dessus d'une artère importante, un déraillement près de la ville pourrait être catastrophique sur la population, mais aussi sur le déroulement et la mise en place des mesures d'urgence étant donné la proximité de la Maison Familiale, de l'hôpital, de la Résidence Boiscastel, de l'hôtel de ville, du IGA et de la caserne de pompier, entre autres, qui pourraient possiblement tous faire partie du périmètre de sécurité à évacuer.

La compagnie Chemin de fer St-Laurent & Atlantique est très proactive quant à la sécurité. Elle est ouverte à participer à l'organisation de simulation (2010 à Coaticook, 2016 à Waterville), à faire des formations (2010 et 2015 à Coaticook) ou à rencontrer les responsables au niveau local pour répondre à leurs questionnements. Cette compagnie envoie aussi annuellement au directeur général de la Ville et au directeur du Service incendie les quantités de produits qui ont circulé sur le territoire durant l'année courante. Cela donne une bonne idée des quantités qui vont circuler l'année suivante et cela permet aux intervenants de mieux se préparer en cas d'incidents, en connaissant les produits qui pourraient être impliqués.

## Le réseau cyclable

Pour les amateurs de vélo de route, Tourisme Coaticook propose le parcours La Vallée de la Coaticook qui consiste en 106,5 km de route asphaltée dont le départ suggéré est à Coaticook. Il permet aux cyclistes expérimentés de se promener à travers les paysages infinis de la MRC en passant par Sainte-Edwidge-de-Clifton, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, East Hereford et Saint-Herménégilde. Il y a également une option de boucle secondaire vers Compton avec des suggestions d'arrêts gourmands.

Image 28 – Carte du parcours de vélo de route La Vallée de la Coaticook



La Ville a aussi développé le [Circuit vélo-piétonnier Rivière aux pins](#) qui circule tantôt sur les rives de la rivière Coaticook, tantôt dans des sentiers boisés, le centre-ville et les paysages agricoles. La piste est d'une longueur de 17,7 km et qui se divise en trois axes distincts.

Il est à noter que l'on retrouve un réseau de 23 km de sentiers de vélo de montagne au Parc de la Gorge de Coaticook, ce qui permet la pratique de ce sport pour les citoyens et les visiteurs.

## Bornes de recharge électrique

Considérant la popularité croissante des voitures électriques, un réseau de bornes de recharge électrique a été déployé dans la majeure partie de la MRC de Coaticook en 2016, soit dans 7 de ses 12 municipalités. À elle seule, la Ville de Coaticook comporte quatre (4) bornes standard (une au bureau d'accueil touristique, une au Parc de la Gorge et deux au centre-ville) ainsi qu'une borne de recharge rapide au centre-ville (une des rares en Estrie), sans compter toutes les bornes privées que les résidences et entreprises installent de leur propre initiative.

Par le biais du *Circuit électrique d'Hydro-Québec*, il est possible d'avoir certaines données d'utilisation des bornes du territoire. Le tableau qui suit permet de constater que la borne rapide et les autres bornes situées à Coaticook ont obtenu près de 78 % de toutes les sessions de recharges comptabilisées dans la MRC par le biais des bornes faisant partie du *Circuit électrique*.

**Tableau 8– Données d'utilisation des bornes de recharge électrique du territoire de la MRC (Circuit électrique – octobre 2017 à octobre 2018)**

Borne	Nombre de sessions	Proportion MRC de Coaticook (%)
BAT	166	12,1
PACC — Borne rapide	421	30,6
PACC — Borne standard 1	174	12,7
PACC — Borne standard 2	241	17,5
Parc de la Gorge	67	4,9
<b>Sous-total</b>	<b>1069</b>	<b>77,8</b>
Compton	100	7,3
Barnston-Ouest	33	2,4
East Hereford	11	0,8
Saint-Malo	10	0,7
St-Venant	19	1,4
Waterville	134	9,7
<b>Sous-total</b>	<b>307</b>	<b>22,3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1376</b>	<b>100</b>

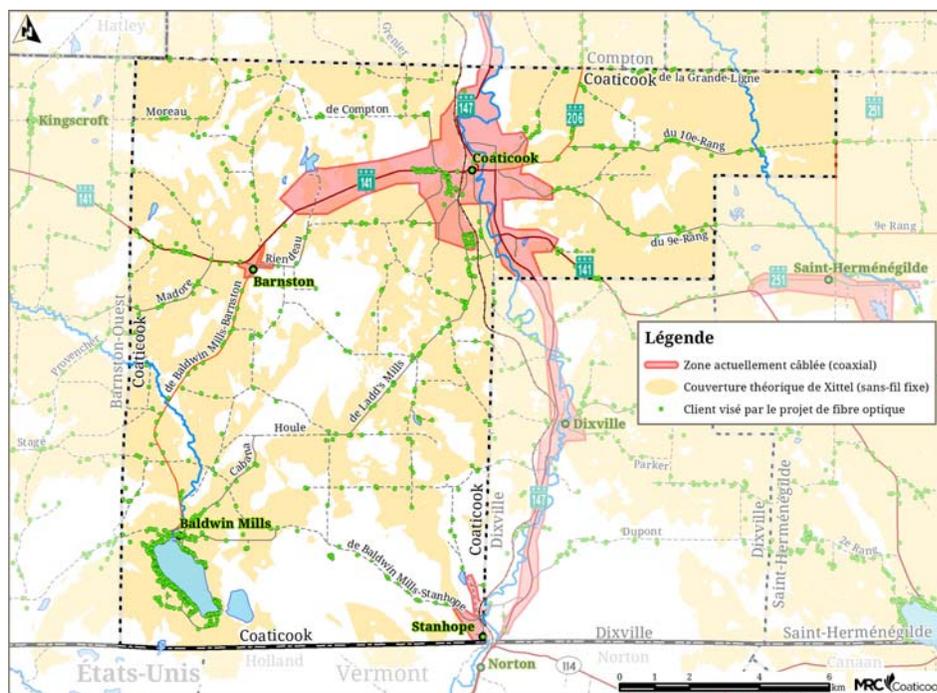
### Les communications

La présence de réseaux de communication rapides et efficaces est essentielle, autant pour les résidents que pour les entreprises.

#### *Internet*

Le service d'Internet haute vitesse, offert par Vidéotron et Bell, est accessible dans la majeure partie de la ville. En effet, on dénombre 3 367 adresses ayant accès au câble coaxial, ce qui représente 82,4 % de toutes les adresses de Coaticook. Les infrastructures pour un service Internet haute vitesse sans fil (Xittel) ont été déployées en 2010-2011 pour l'ensemble de la MRC de Coaticook. La couverture théorique de ce réseau pour Coaticook est évaluée à 620 adresses (15,2 %), mais la qualité du signal est variable et les coûts d'accès sont considérés comme étant plus élevés. On estime à environ 100 le nombre d'adresses n'ayant pas de couverture Internet ou étant desservies par le fournisseur Xplornet. Un important projet de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook se mettra en œuvre au cours des années 2019 et 2020. Il y a un total de 767 adresses de Coaticook qui sont visées par ce projet, ce qui devrait garantir une couverture de qualité pour les adresses non ou moins bien desservies en ce moment, tel que le démontre la carte suivante. Il est prévu que le secteur ouest de Coaticook sera parmi les premiers à être développés lors du déploiement du projet.

Image 29 – Projet de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la ville de Coaticook



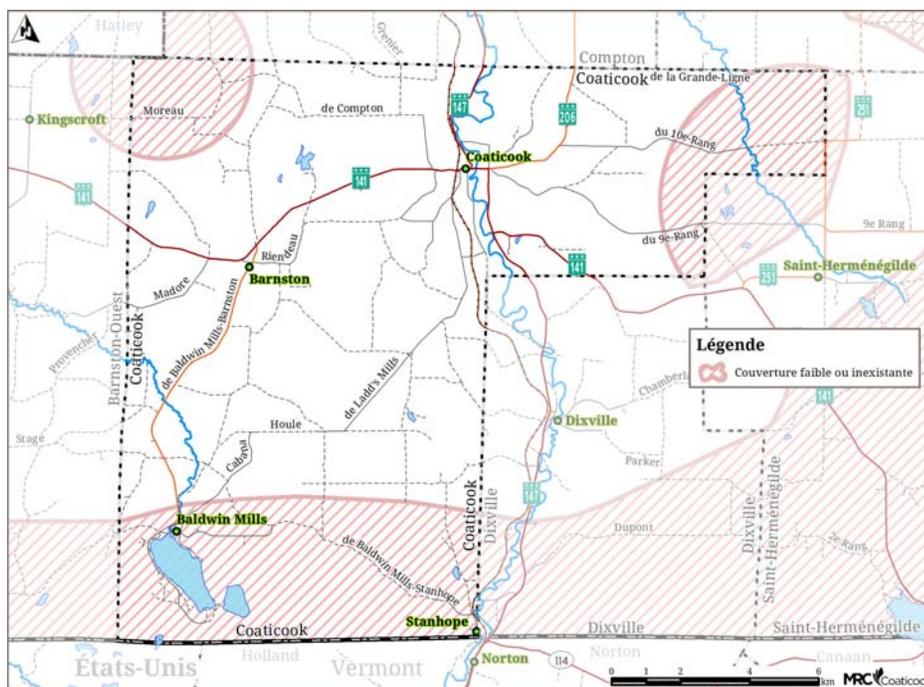
La Ville de Coaticook met à la disposition des touristes et des résidents un réseau WIFI gratuit au centre-ville et dans certains lieux publics du territoire. Voici la liste des endroits offrant un réseau sans fil gratuit :

- Centre-ville de Coaticook ([Voir la carte et l'accès](#))
- Hôtel de Ville de Coaticook
- Parc Chartier
- Aréna Gérard Couillard
- Stade Julien Morin
- Piscine municipale
- Pavillon Laurence
- Plage du Lac Lyster

### Cellulaire

En ce qui concerne la couverture du territoire de Coaticook par un réseau d'ondes cellulaires, on évalue que sur un total de 4 087 adresses, seulement 389 sont dans une zone de couverture cellulaire faible ou inexistante, ce qui représente une proportion de 9,5 %. La carte ci-dessous permet de constater que le secteur de Baldwin est majoritairement touché par la faible couverture cellulaire du territoire de Coaticook.

Image 30 – Projet de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la ville de Coaticook



### Médias

Au niveau des médias disponibles à l'échelle de la MRC de Coaticook, un journal hebdomadaire privé, *Le Progrès*, ainsi qu'un mensuel d'information citoyenne, le *Crieur public*, sont distribués à toutes les portes. Il est prévu que la forme du *Crieur public* sera changée dès le début de l'année 2019. Il y a également une radio coopérative communautaire, CIGN 96,7 FM, qui couvre l'ensemble du territoire de la MRC, dont la ville de Coaticook. La Ville a également installé en 2013 deux panneaux numériques à des endroits stratégiques afin de diffuser de l'information à ses citoyens et ses visiteurs. L'un d'eux est situé à l'intersection des rues Child et Saint-Paul, qui constitue une des principales entrées de la ville, et l'autre est situé à l'intersection des rues Main et Laurence, un autre endroit très fréquenté par les voitures et les piétons.

### Gestion des matières résiduelles

Selon les données recueillies par la MRC de Coaticook, on observe une belle évolution de la gestion des matières résiduelles dans la ville de Coaticook depuis les dix (10) dernières années. En effet, en regardant les images suivantes, on constate qu'en 2007, les citoyens de Coaticook ne faisaient pas de compost et que 73 % des matières résiduelles qu'ils produisaient allaient dans les déchets et se dirigeaient au site d'enfouissement. Dix ans plus tard, en 2017, on constate qu'avec l'arrivée de la collecte des matières compostables (mai 2008), des plastiques agricoles et de la Ressourcerie (mai 2012), ce sont maintenant seulement 36,2 % des matières résiduelles qui vont au site d'enfouissement, ce qui représente une baisse de 36,8 %.

Image 31 – Répartition des matières résiduelles de la Ville de Coaticook en 2007

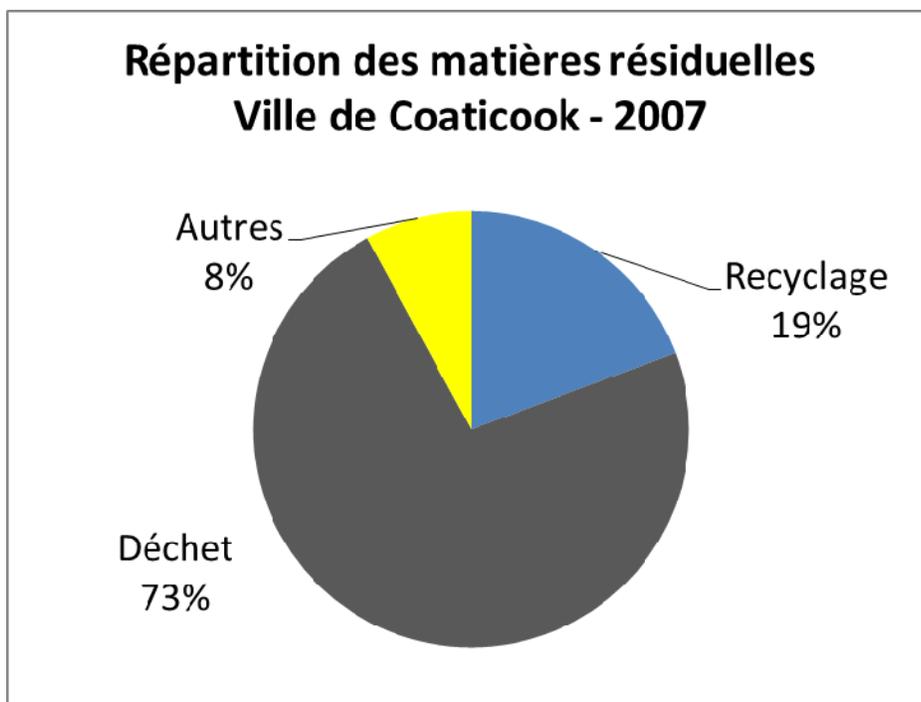
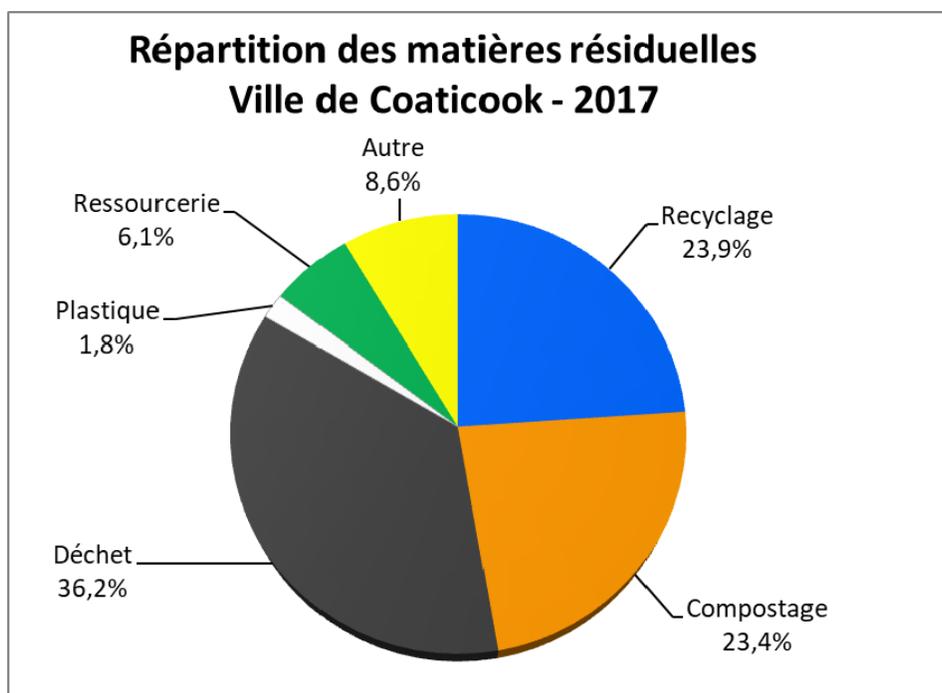
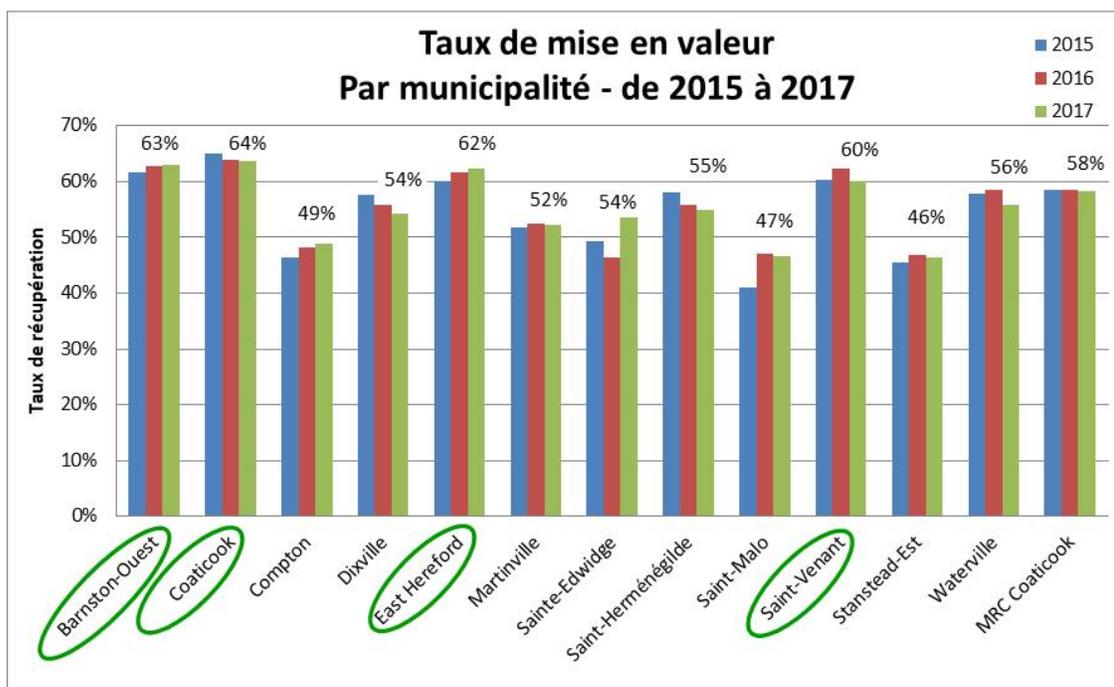


Image 32 – Répartition des matières résiduelles de la Ville de Coaticook en 2017



On évalue que 58 % des matières collectées dans la MRC de Coaticook en 2017 ont été mises en valeur. L'image qui suit présente le taux de mise en valeur pour chaque municipalité de la MRC et permet de constater que Coaticook affiche le meilleur taux de 64 %, chiffre qui se situe en haut de la barre du 60 % tout comme Barnston-Ouest, East Hereford et Saint-Venant-de-Paquette.

Image 33 – Taux de mise en valeur par municipalités de 2015 à 2017



Bien que ces données soient somme toute positives et expriment de bonnes performances, il y a tout de même encore place à l’amélioration, entre autres au niveau de la contamination des bacs et au niveau de la collecte des encombrants. Chaque été, des enviroconseillers sont embauchés par la MRC de Coaticook dans le but de se pencher sur l’amélioration de la gestion des matières résiduelles sur le territoire. Les environconseillers procèdent de façon aléatoire à l’inspection des bas de recyclage, de déchet et de compost afin de vérifier si les citoyens font un bon tri de leurs matières résiduelles. Lorsque le tri est fait de façon appropriée, on remet un mémo de « Bravo! » au citoyen. Les tableaux qui suivent décrivent ce qui a été remis comme bravos au cours de l’été 2018.

Tableau 9 – Nombre et pourcentage de *Bravo!* distribués sur les bacs à compost en fonction du nombre d’adresses

Municipalités	Nombre d’adresses	<i>Bravo!</i>	% <i>Bravo!</i>
Coaticook	221	178	81 %
Compton	87	39	45 %
East Hereford	21	16	76 %
Martinville	46	11	24 %
Stanstead-Est	22	13	59 %
St-Herménégilde	51	37	73 %
St-Venant	15	11	73 %
Waterville	107	66	62 %
<b>Total général</b>	<b>570</b>	<b>371</b>	<b>65 %</b>

Cela permet donc de dire qu’en général, les gens font bien leur compost. Diverses problématiques ont toutefois été identifiées et se retrouvent dans le *Rapport final des enviroconseillers 2018*.

**Tableau 10 – Nombre et pourcentage de *Bravo!* distribués sur les bacs à recyclage en fonction du nombre d’adresses**

Municipalités	Nombre d’adresses	Bravos	% Bravos
Coaticook	75	19	25 %
Compton	45	8	18 %
St-Malo	36	16	44 %
<b>Total général</b>	<b>156</b>	<b>43</b>	<b>28 %</b>

Ces chiffres permettent de constater qu’il y a diverses problématiques en lien avec le recyclage à Coaticook. Parmi celles-ci, on dénote présence importante de sacs et pellicules plastiques non ensachés, des plastiques non numérotés ou avec le no 6, des emballages multimatières, de la styromousse et autres emballages non recyclables (biscuits, bonbons, croustilles).

**Tableau 11 – Nombre et pourcentage de *Bravo!* distribués sur les bacs à déchets en fonction du nombre d’adresses visitées**

Municipalités	Nombres d’adresses	Bravos	% Bravos
Barnston-Ouest	53	5	9 %
Coaticook	200	27	14 %
Compton	274	21	8 %
Dixville	93	9	10 %
Martinville	60	3	5 %
Stanstead-Est	30	4	13 %
Ste-Edwidge	71	12	17 %
St-Herménégilde	59	13	22 %
St-Malo	37	3	8 %
Waterville	80	9	11 %
<b>Total général</b>	<b>957</b>	<b>106</b>	<b>11 %</b>

Dans le même esprit, on constate que le pourcentage de bravos pour le bac de déchets est assez bas étant donné que les gens y mettent une quantité importante de matières comptables et recyclables (91 % pour Coaticook).

Malgré la présence de la Ressourcerie des Frontières où il est possible d’aller porter des matières tout au long de l’année, il a été décidé d’organiser en 2018 des écocentres occasionnels dans les diverses municipalités de la MRC afin de permettre aux citoyens de se débarrasser de matières résiduelles encombrantes à des journées spécifiques au printemps et à l’automne. C’est un total de douze écocentres occasionnels qui ont été organisés dans la MRC en 2018. Selon les chiffres disponibles en date du 16 octobre, c’est un total de 1 118 participants qui sont allés porter des matières à l’un de ces écocentres en 2018. À Coaticook, quatre écocentres occasionnels ont été organisés le 12 mai, le 9 juin, le 8 septembre et le 13 octobre 2018, avec un total de 466 participants, ce qui représente 42 % de tous les participants dans la MRC. Le tableau qui suit permet de voir le nombre de participants aux divers écocentres occasionnels ayant eu lieu à Coaticook.

**Tableau 12 – Nombre de participants aux écocentres occasionnels de Coaticook en 2018**

Date	Nombre participants	%
12-mai	69	15 %
09-juin	39	8 %
08-sept	72	15 %
13-oct	286	61 %
<b>Total</b>	<b>466</b>	<b>100 %</b>

On peut ainsi voir que seulement 39 % des participants sont venus aux trois premiers écocentres et que 61 % des participants sont venus à celui du mois d’octobre. Cette situation peut être expliquée par le fait que davantage de publicité a été faite auprès des citoyens dans le cadre de l’écocentre d’octobre, entre autres par le biais d’un publipostage à toutes les portes du territoire de Coaticook. Cela démontre l’importance de la communication avec le citoyen pour ce type de service.

**Tableau 13 – Nombre de participants et type de matières apportées aux écocentres occasionnels 2018 de Coaticook**

Date	Matières apportées			
	CRD	Ressourcerie	Pneus	RDD
12-mai	38	9	12	36
09-juin	31	6	9	8
08-sept	54	13	12	32
13-oct	160	59	55	183
<b>Total</b>	<b>283</b>	<b>87</b>	<b>88</b>	<b>259</b>
<b>%</b>	<b>39 %</b>	<b>12 %</b>	<b>12 %</b>	<b>36 %</b>

Le tableau 13 permet quant à lui de voir que la principale matière apportée lors des quatre écocentres occasionnels de Coaticook en 2018 était des matériaux de construction rénovation démolition (CRD), suivie de près par les résidus domestiques dangereux (RDD).

## Le patrimoine bâti et paysager

### *Le patrimoine bâti*

Le rapport du préinventaire patrimonial des bâtiments résidentiels de Coaticook produit par la firme Patri-Arch en 2016 décrit les douze typologies architecturales que l’on retrouve sur le territoire de la ville :

- Le style Second Empire et la maison à mansarde
- L’éclectisme victorien
- L’architecture vernaculaire américaine
  - Le cottage vernaculaire américain
  - Le cottage vernaculaire avec pignon en façade
  - Le cottage vernaculaire avec plan en L
  - Le cottage vernaculaire avec lucarne pignon
  - Le cottage vernaculaire avec toit à demi-croupe
  - Le cottage vernaculaire à deux étages
- L’architecture vernaculaire industrielle

- La maison cubique
- La maison boomtown
- La maison d'influence Arts & Crafts

Sur les 895 bâtiments à l'étude, 681 ont reçu une valeur patrimoniale de moyenne à exceptionnelle. Les transformations que ces bâtiments ont subies sont réversibles et leur potentiel patrimonial est toujours présent, particulièrement pour le tiers d'entre eux. De plus, les études de caractérisation paysagère et architecturale de sept secteurs de la MRC de Coaticook, dont Baldwin Mills, démontrent que la région perd plusieurs éléments patrimoniaux caractéristiques, spécifiquement les maisons à Loggia, les campanules et les granges rondes.

### *Les paysages*

La MRC de Coaticook a mandaté en 2009 l'organisme *Paysages estriens* pour effectuer la caractérisation et l'évaluation de ses paysages. On y décrit que la partie nord, le hameau de Barnston et le centre-ville de Coaticook, se situe dans l'unité de paysage *Basses collines de la rivière Coaticook* et la partie sud, le secteur de Baldwin, dans l'unité de paysage *Basses collines du mont Hereford*.

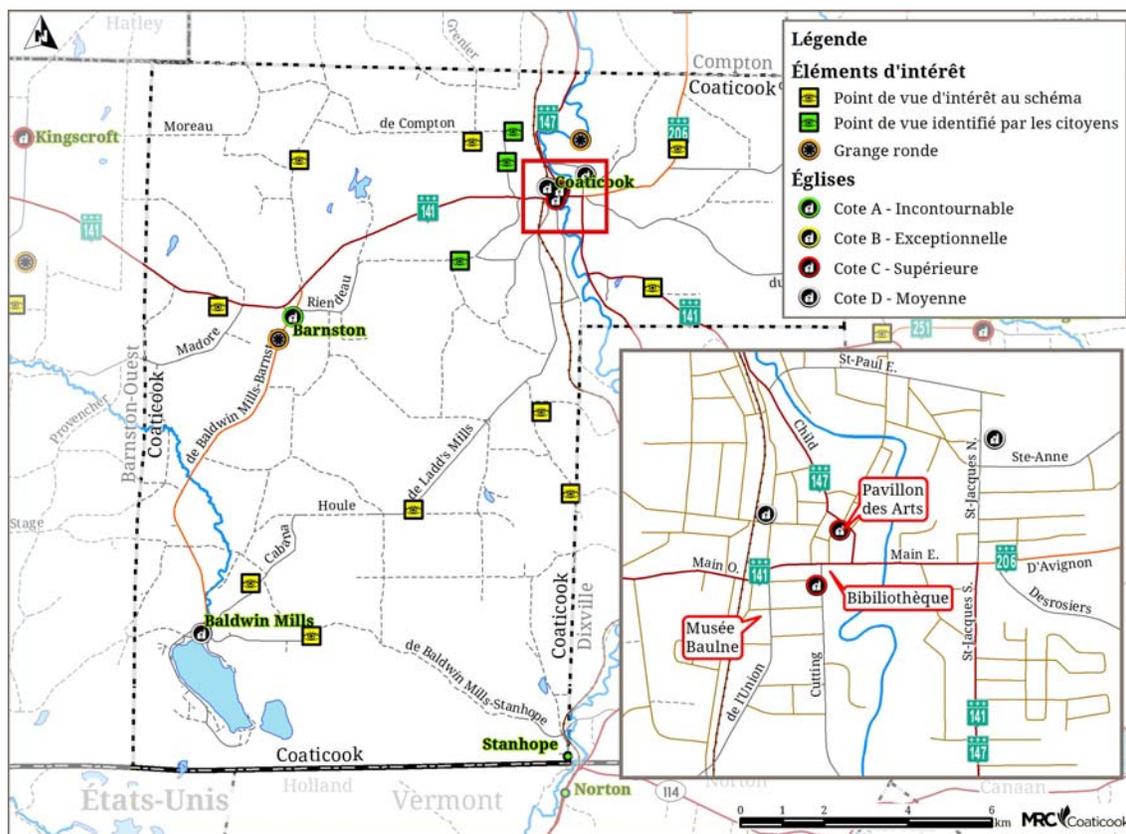
- Les vallons agricoles prospères et l'ambiance de campagne panoramique confèrent un caractère identitaire fort dont les principales qualités sont :
  - les fermes laitières repérables à leurs silos;
  - les fermes avec des animaux aux champs et un patrimoine bâti d'intérêt;
  - le patrimoine bâti des hameaux et du centre-ville ainsi que la toponymie traduisent l'influence anglo-saxonne et des différentes confessions religieuses;
  - un agencement panoramique des lieux favorisant une expérience mémorable;
  - la présence de lisières boisées associées aux fonds et aux crêtes des vallées, au pourtour des champs et aux versants boisés autour des lacs et des monts;
  - la présence de tunnels d'arbres qui agrémentent le réseau routier.
- Les grandes ouvertures du paysage favorisent la perception des antennes installées sur les crêtes et des lignes de transport d'énergie. La voie ferrée, quoique perceptible, s'intègre bien dans la composition paysagère. L'entreposage extérieur des fermes et des commerces et l'affichage commercial ne déparent pas trop le paysage rural, villageois et urbain.

Il faut cependant retenir que les grands champs ainsi que la configuration de vallée avec ses versants et ses crêtes, dont le secteur des lacs Lyster et Baldwin, permettent de larges ouvertures sur les paysages, ce qui les rend sensibles à de nouvelles insertions.

Également, les gravières et sablières, les antennes et tours de retransmission, les zones commerciales mal intégrées, les parcs industriels, les lignes hydroélectriques, les zones d'entreposage diffuses, les fermes à caractère industriel et le chemin de fer sont des points noirs qui perturbent la qualité du paysage de manière localisée et nécessitent une intégration particulière.

En 2017, dans le cadre d'un projet de mise en valeur des paysages, la MRC de Coaticook a consulté les citoyens des douze municipalités du territoire sur les paysages incontournables à prioriser pour l'aménagement de points de vue. Le projet culminera en 2020 par la réalisation d'un concept régional d'installation à chaque point de vue priorisé qui nous permettra de contempler le paysage. Les principaux points de vue et éléments paysagers du territoire de Coaticook sont identifiés sur la carte suivante.

Image 34 – Patrimoine et paysage dans la ville de Coaticook



### Protection par les gouvernements fédéral, provincial, régional et municipal

Au fédéral, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a pour mandat de conseiller le ministre de l'Environnement et, par son entremise, le gouvernement du Canada, sur la commémoration d'aspects de l'histoire du Canada qui revêtent une importance nationale. À la suite d'un processus d'évaluation et d'une recommandation favorable de la Commission, le ministre désigne les sujets comme lieu, événement ou personnage d'importance historique nationale. La Commission fournit également des avis sur la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales. À titre d'exemple, la commission a désigné à Sherbrooke la Gare ferroviaire du Canadien National. Aucun lieu de Coaticook n'est désigné par la Commission à ce jour.

La Loi sur le patrimoine culturel du Québec permet à la ministre de la Culture et des Communications de classer un immeuble patrimonial d'intérêt national et à la municipalité de citer un immeuble ou un objet patrimonial qui possède une valeur significative pour sa collectivité. De plus, la loi permet d'identifier les éléments du patrimoine immatériel, dont des personnages historiques décédés, des lieux et des événements historiques.

En vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, le Château Arthur Osmore Norton a été classé monument historique par le ministre de la Culture et des Communications. La Ville a cité l'immeuble de la Vieille poste en 1988, l'église Sisco Memorial en 1996, la Grange de la Ferme du Plateau et la Vieille gare de Coaticook en 1999, l'église baptiste de Barnston en 2004 et a finalement cité site du patrimoine le secteur Saint-Edmond en 2010. C'est pourquoi les interventions sur ces bâtiments impliquent des normes

et étapes à fraichir qui peuvent s’ajouter à celles qui sont requises lorsque le bâtiment est dans un secteur ciblé par le PIIA de la Ville.

Quelques recommandations de l’étude sur les paysages ont été prises en compte dans le Schéma d’aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC, dont la protection des tunnels d’arbres et du secteur résidentiel et institutionnel avoisinant le Château Arthur O. Norton. Ce quartier historique, berceau de Ville de Coaticook, est identifié au SADD comme site d’intérêt historique régional et désigné par une affectation du sol régionale de conservation patrimoniale régionale. Jusqu’à présent, aucun tunnel d’arbres du territoire de la Ville de Coaticook n’apparaît parmi ceux mentionnés au SADD.

## Plein air et loisir

### *Infrastructures de loisir*

La Ville comporte un total de 14 parcs situés un peu partout dans son territoire afin de desservir les différents quartiers résidentiels qui la composent. Elle a réalisé au cours de l’été et de l’automne 2018 un *Plan directeur des parcs et espaces verts* qui lui permet d’avoir un état de situation de ses infrastructures afin d’orienter les investissements futurs qui y seront réalisés.

**Tableau 14 – Liste des parcs et équipements dans la Ville de Coaticook**

Nom du parc	Équipements disponibles	
Parc Yvon-Lemieux <i>rue Kérouac</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appareil à grimper</li> <li>Balançoire simple</li> <li>Équipement sur ressorts/berçant</li> <li>Module de jeu</li> <li>Tennis (court)</li> <li>Patinoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment de services</li> <li>Banc</li> <li>Panneau d'information</li> <li>Support à vélo</li> <li>Table de pique-nique</li> <li>Toilette</li> </ul>
Parc Denis-Marcoux <i>rue Child (secteur Nord)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baseball/Balle molle (softball)</li> <li>Soccer</li> <li>Site de mise à l'eau pour le Circuit canot-kayak l'Aquaticook</li> <li>Piste cyclable</li> <li>Sentier pédestre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Banc</li> <li>Gradins (estrade)</li> <li>Panneau d'information</li> <li>Table de pique-nique</li> <li>Toilette</li> <li>Bâtiment de services</li> </ul>
Parc Chartier <i>rue Child (centre-ville)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Scène extérieure</li> <li>Banc</li> <li>Fontaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fontaine pour boire (buvette)</li> <li>Table de pique-nique</li> </ul>
Parc Laurence <i>rue Laurence</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Balançoire simple</li> <li>Équipement sur ressorts/berçant</li> <li>Équipement tournant</li> <li>Filet à grimper</li> <li>Module de jeu</li> <li>Baseball/Balle molle (softball)</li> <li>Parc de planches à roulettes</li> <li>Soccer</li> <li>Surface multifonctionnelle</li> <li>Jeux d'eau</li> <li>Piscine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sentier pédestre</li> <li>Bâtiment de services</li> <li>Entrepôt</li> <li>Pergola/Pavillon (gazebo)</li> <li>Banc</li> <li>Fontaine pour boire (buvette)</li> <li>Gradins (estrade)</li> <li>Panneau d'information</li> <li>Support à vélo</li> <li>Table de pique-nique</li> <li>Toilette sèche</li> </ul>
Parc Shurtleff <i>rue Saint-Jean-Baptiste</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Balançoire simple</li> <li>Glissoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fontaine pour boire (buvette)</li> <li>Panneau d'information</li> </ul>

Nom du parc	Équipements disponibles	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tennis (court)</li> <li>• Jeux d'eau</li> <li>• Bâtiment de services</li> <li>• Banc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support à vélo</li> <li>• Table de pique-nique</li> <li>• Toilette sèche</li> </ul>
Parc Kennedy <i>rue May</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Balançoire simple</li> <li>• Équipement sur ressorts/berçant</li> <li>• Glissoire</li> <li>• Module de jeu</li> <li>• Patinoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agora extérieure</li> <li>• Banc</li> <li>• Panneau d'information</li> <li>• Support à vélo</li> <li>• Table de pique-nique</li> </ul>
Parc Boisjoli <i>rue Boisjoli</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Balançoire simple</li> <li>• Équipement sur ressorts/berçant</li> <li>• Glissoire</li> <li>• Module de jeu</li> <li>• Surface multifonctionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtiment de services</li> <li>• Panneau d'information</li> <li>• Support à vélo</li> <li>• Table de pique-nique</li> </ul>
Parc Couillard <i>rue de la Sapinière</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appareil à grimper</li> <li>• Balançoire simple</li> <li>• Balançoire tournante</li> <li>• Bascule</li> <li>• Équipement sur ressorts/berçant</li> <li>• Équipement tournant</li> <li>• Module de jeu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface multifonctionnelle</li> <li>• Bâtiment de services</li> <li>• Banc</li> <li>• Équipement berçant pour adultes</li> <li>• Panneau d'information</li> <li>• Support à vélo</li> <li>• Table de pique-nique</li> </ul>
Parc Denis-Madore <i>ch. Baldwin mill's - Baldwin</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseball/Balle molle (softball)</li> <li>• Surface multifonctionnelle</li> <li>• Bâtiment de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrepôt</li> <li>• Banc</li> <li>• Gradins (estrade)</li> </ul>
Parc de la Plage du Lac Lyster <i>chemin des Chalets</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appareil à grimper</li> <li>• Balançoire simple</li> <li>• Carré de sable</li> <li>• Équipement sur ressorts/berçant</li> <li>• Module de jeu</li> <li>• Volleyball de plage</li> <li>• Plage</li> <li>• Quai</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rampe de mise à l'eau</li> <li>• Bâtiment de services</li> <li>• Pergola/Pavillon (gazebo)</li> <li>• Banc</li> <li>• Fontaine</li> <li>• Table de pique-nique</li> <li>• Parcours d'exercices pour adultes</li> </ul>
Parc Elvyn-Baldwin <i>chemin des Chalets</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baseball/Balle molle (softball)</li> <li>• Pétanque</li> <li>• Tennis (court)</li> <li>• Patinoire</li> <li>• Piste de ski de fond</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâtiment de services</li> <li>• Banc</li> <li>• Panneau d'information</li> <li>• Table de pique-nique</li> </ul>
Parc Jean-D'Avignon <i>rue Jean-D'Avignon</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace vert</li> <li>• Sentier pédestre</li> <li>• Site de mise à l'eau pour le Circuit canot-kayak l'Aquaticook</li> <li>• Banc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneau d'information</li> <li>• Support à vélo</li> <li>• Table de pique-nique</li> <li>• Toilette sèche</li> </ul>
Parc Véronneau <i>rue Saint-Jean-Baptiste</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Piste cyclable</li> <li>• Banc</li> <li>• Belvédère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneau d'information</li> <li>• Table de pique-nique</li> <li>• Parcours d'exercices pour adultes</li> </ul>
Place Tillotson <i>rue Child (centre-ville)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Scène extérieure</li> <li>• Abri pour poussettes</li> <li>• Banc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneau d'information</li> <li>• Support à vélo</li> <li>• Table de pique-nique</li> </ul>

### *Parc de la Gorge de Coaticook*

Le Parc de la Gorge de Coaticook est sans contredit un lieu important de loisir et de plein air sur le territoire de la Ville de Coaticook et constitue un attrait touristique majeur pour l'ensemble de la MRC de Coaticook.

Il est d'abord important de mentionner que la formation de la gorge est un phénomène qui s'est échelonné sur une très longue période, la dernière période glaciaire remontant à environ 50 000 ans. À cette époque, le glacier du Wisconsin recouvrait la région. En fondant, le glacier a créé le lac préglaciaire de Coaticook. Puis, le lac a fait place à la rivière qui a creusé son lit dans les épaisses couches de roc, il y a de cela 15 000 ans. Au fil des ans, la rivière Coaticook a creusé, par l'érosion, cette gorge magnifique. D'une profondeur de 50 mètres, elle a été créée de façon tout à fait naturelle. Bien que déjà très impressionnante, la gorge ne cesse de s'approfondir année après année pendant que la rivière Coaticook fraie son cours dans la masse rocheuse. En effet, la rivière s'enfoncé d'environ 3 mm (0,1 po) chaque année. Les glissements de terrain le long des pentes ont permis à quelques arbres de prendre racine sur ses flancs. En plus d'être un phénomène naturel, la Gorge est maintenant une entreprise touristique qui attire plus de 300 000 visiteurs annuellement.

Les premiers travaux d'aménagement ont débuté en 1975 et consistaient en :

- un sentier du côté nord en partant des vieux bâtiments sur la rue Michaud jusqu'à l'ancienne Penman's;
- un sentier du côté sud partant de la centrale hydroélectrique, longeant le haut de la falaise jusqu'en face de l'usine Belding-Coeticelli;
- un escalier descendant jusqu'au fond de la gorge en diagonale de l'usine Belding.

Cela a représenté des investissements de 325 000 \$ dont 54 000 \$ provenaient de la Ville de Coaticook et 271 000 \$ du gouvernement fédéral. C'est en octobre 1976 que les premiers visiteurs, soit la population, sont invités à visiter la gorge. L'objectif est que la population s'approprie la gorge et qu'ils puissent collaborer à son développement. Ce sont plus de 1 200 personnes qui se sont déplacées le 3 octobre 1976 pour venir découvrir ce phénomène naturel. Il faudra attendre en 1977 avant que l'exploitation touristique que l'on nomme *Parc de la Gorge de Coaticook* soit ouverte au public. Sa superficie était de 33 acres et en 1978, époque où le Parc accueillait 30 000 visiteurs.

La mission du Parc est de développer, valoriser, maintenir et rendre accessibles le parc et ses infrastructures dans une perspective de protection de l'environnement, d'éducation et de sensibilisation, d'aménagement et de développement durable du territoire. Son mandat est :

- d'assurer et maintenir la qualité environnementale des milieux naturels d'intérêt et contribuer à la préservation de la richesse collective;
- d'aménager, entretenir et mettre en valeur ces milieux en respectant leur caractère naturel et assurer leur utilisation dans le respect et l'intégrité des milieux;
- de préserver mettre en valeur le patrimoine bâti;
- d'assurer une gestion durable des infrastructures, dans l'intérêt de la communauté et des visiteurs.

Voici les quelques moments marquant de l’histoire de son développement :

**Tableau 15– Moments marquants de l’histoire du Parc de la Gorge de Coaticook**

Année	Projets réalisés
1982	Octroi d’une subvention de 75 000 \$ pour poursuivre la construction de passerelle dans la Gorge
1989	Inauguration de la passerelle suspendue qui traverse la Gorge, l’attire le plus spectaculaire du Parc. Investissement de 628 000 \$ dont la majeure partie venait du gouvernement provincial  <i>À noter que le pont a alors été homologué par la Société des records Guinness comme étant le plus long pont suspendu pour piéton au monde (50 m de haut (164 pieds) et 169 mètres de long (554 pi)). En 2006, il a perdu son titre au détriment d’un pont au Japon.</i>
1995	Construction d’une réplique d’une grange ronde qui fait la renommée des Cantons-de-l’Est. Investissement de 800 000 \$. La grange ronde est maintenant l’endroit où l’on accueille les visiteurs à l’année. On développe ensuite des sentiers de randonnée, une passerelle et une 2 <sup>e</sup> tour d’observation
1998	Reconstruction du pont couvert qui avait été emporté par une importante crue des eaux. On développe ensuite des terrains de camping, des sentiers de vélos et un centre équestre.
2011	Investissement de 350 000 \$ pour finaliser la grange ronde qui est maintenant utilisée à son plein potentiel, ajouter 20 terrains 3 services, ainsi qu’un tout nouveau parc de modules de à jeux

Le Parc se déploie aujourd’hui sur 615 acres de terrain. Il offre une panoplie d’activités, été comme hiver. Ses sentiers pédestres uniques et ses 178 sites de camping en forêts demeurent les activités estivales très populaires. Les pistes de vélo de montagne, la ferme, le jardin floral et plusieurs autres attraits attirent des milliers de visiteurs au parc durant l’été. En ce qui a trait aux activités hivernales, le fat bike et la raquette sont très populaires. Plusieurs autres activités saisonnières s’ajoutent année après année.

Grâce à un investissement de près de 1 000 000 \$, le Parc de la Gorge de Coaticook fait exploser le tout en créant *Foresta Lumina* en 2014, projet qui en moins de 60 soirées d’ouverture a accueilli plus de 72 000 visiteurs. Il s’agit d’un parcours nocturne de plus de deux kilomètres à travers la forêt où, du jardin des souhaits jusqu’à la berge enchantée en passant par le portail magique, on découvre l’univers fantastique de la Gorge la nuit. Depuis 5 ans, plus de 600 000 visiteurs ont traversé les portes de *Foresta Lumina*.

Le camping du Parc de la Gorge de Coaticook, que l’on qualifie de boisé, calme et enchanteur, représente l’endroit idéal pour les campeurs qui désirent séjourner dans la région. On y trouve une piscine, des jeux d’eau, des sentiers pour la randonnée pédestre, le vélo et les tours de poney. Avec ou sans services, les terrains ont tous été aménagés avec une table à pique-nique et un endroit pour faire un feu. Deux chaleureux refuges sont à la disposition. Les terrains sont regroupés en cinq sections.

### *Parc Découverte Nature*

Le Parc Découverte Nature, qui est situé à même la station piscicole de Baldwin, est en opération depuis 2006. Il s’agit d’un autre joueur d’importance dans le secteur touristique de la MRC de Coaticook. Il est situé sur un terrain d’une superficie de 12 km<sup>2</sup> que la Ville de Coaticook loue au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour un coût symbolique de 1 \$ pour une durée de 40 ans qui a débuté en 2004. Au cours de l’année 2017, 9 000 personnes ont visité le site. Le Parc permet aux visiteurs de

découvrir la nature différemment. En effet, il est déjà reconnu comme un site de reproduction d'espèces menacées grâce à la station piscicole du MFFP, donc les visiteurs peuvent y découvrir les secrets entourant la reproduction. Le Parc offre également la pêche au lancer léger en étang ainsi que la pêche à la mouche en rivière qui est déjà fort populaire auprès de sa clientèle. Durant la saison hivernale, le parc offre l'initiation à la pêche sur glace.

À partir du Parc, il est possible d'accéder au Sentier des Moulins. D'une longueur de 1,5 km, le sentier longe la rivière Niger et mène les visiteurs au pied du Mont Pinacle où il y a la présence d'un réseau de sentiers pédestres et d'escalades de rochers. Le Sentier des Moulins offre un contact privilégié avec la nature et permet de découvrir la richesse de la flore et de la faune qui l'habite. Ce sentier évoque aussi l'histoire des premiers arrivants du village.

La plage publique du lac Lyster est située à proximité du Parc et permet aux visiteurs de se rafraîchir et de se reposer. Une aire de stationnement, plus de 30 tables à pique-nique, un jeu de volley-ball de plage, un module de jeux pour enfants, un service de location d'embarcations (kayak, canot et pédalo), une rampe de mise à l'eau sont à la disposition des visiteurs. Il y a aussi des installations sanitaires sur place.

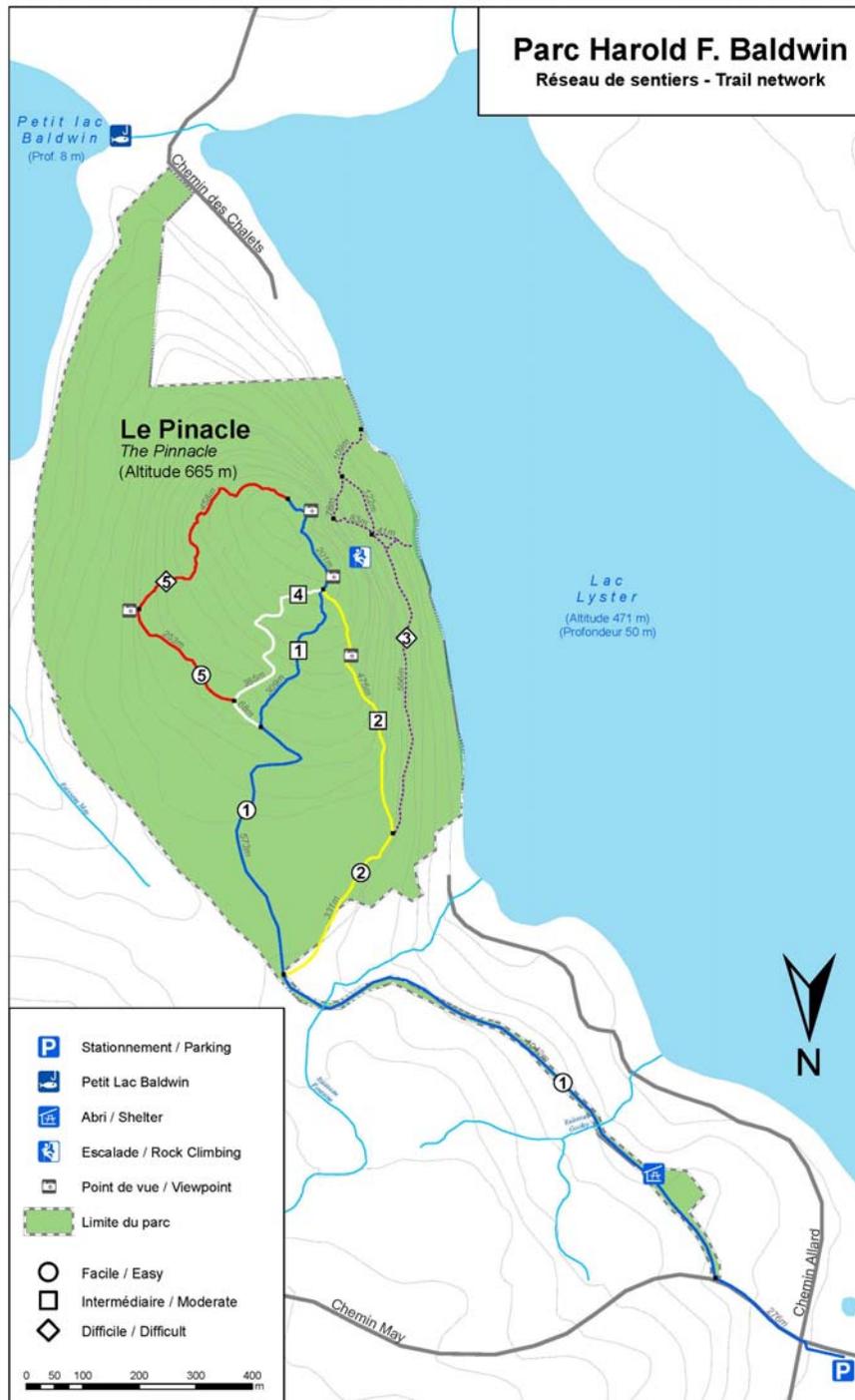
### *Parc Harold F. Baldwin*

Un autre important attrait naturel que l'on retrouve dans le secteur Baldwin de Coaticook est le Parc Harold F. Baldwin qui inclut le mont Pinacle, d'une hauteur de 655 mètres au-dessus du niveau de la mer qui inclut une falaise de 200 mètres surplombant le lac Lyster. Le terrain où se situe le parc appartient à la famille Baldwin depuis 1855. Très attachée à la région, la famille Baldwin, par le biais de W. Keith Baldwin, a fait don en 1998 du Pinacle avec l'objectif précis de protéger l'écologie unique de ce site exceptionnel et d'offrir un endroit où toute personne peut se connecter avec la nature. En créant un parc en l'honneur d'Harold F. Baldwin, Keith Baldwin a concrétisé la vision de son père et a légué un héritage environnemental à tous. Ce vaste territoire d'une superficie de 200 acres a été légué afin que la population et les visiteurs puissent profiter de la nature, de la montagne et que la pratique d'activités physiques non motorisées soit encouragée et valorisées. La propriété a été léguée à la Ville de Coaticook, mais tout comme le Parc de la Gorge de Coaticook, c'est un organisme à but non lucratif qui en assure la gestion. Actuellement, douze (12) personnes forment le conseil d'administration du Parc Harold F. Baldwin, dont quatre (4) représentants de la famille Baldwin, un de la Ville de Coaticook et des résidents du secteur Baldwin ou de la MRC de Coaticook. La mission du Parc est la conservation du milieu et la promotion des activités de sensibilisation, d'observation et d'interprétation de la nature pour tout le territoire du Mont Pinacle. La Ville de Coaticook contribue financièrement au fonctionnement du Parc avec un montant annuel de 25 000 \$, montant qui vise également une autre activité gérée par l'organisme, soit le service de location d'embarcations pour l'activité de pêche au petit Lac Baldwin. La Ville contribue également selon les besoins à d'autres projets spécifiques et assure l'entretien de l'espace de stationnement à proximité de l'entrée du parc où l'on retrouve également des toilettes et de la signalisation. La signalisation devrait être refaite au complet en 2019.

La randonnée pédestre y est pratiquée depuis longtemps. Les résidents locaux connaissent bien l'endroit et surtout la magnifique vue au sommet de la montagne sur le lac Lyster, les autres montagnes environnantes et les États-Unis. L'endroit est également reconnu et fréquenté par les amateurs d'escalade. Les parois rocheuses du mont Pinacle sont un terrain de jeu de grande qualité pour les amateurs de grimpe qui doivent être membres de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME). En 2014, deux (2) km de sentiers supplémentaires ont été aménagés pour offrir un réseau totalisant 7,9 kilomètres en montagne avec divers points de vue dont le principal et le plus connu au sommet du Mont Pinacle. Lors des dix premières années d'activités du Parc, le nombre de visiteurs augmentait graduellement et oscillait entre les 8 000 et 10 000. Cependant, le Parc a vu une explosion de son achalandage passant d'environ 12 000 visiteurs en 2013 à un total de 25 000 personnes durant

l'été 2018, en plus des 10 000 randonneurs supplémentaires estimés pour la période automnale. La pression sur les sentiers vieux de plus de 50 ans fait qu'une réfection majeure est maintenant nécessaire. Les administrateurs du Parc travaillent d'ailleurs très fort pour trouver des sources de financement qui permettra de réaliser cette réfection majeure.

Image 35 – Carte du Parc Harold F. Baldwin



## Logements et habitat

Lors d'une étude sur les besoins en logement réalisée sur le territoire de la MRC de Coaticook en 2013, on indiquait que pour la ville de Coaticook, il y avait des besoins pour des logements abordables et de qualité pour certains types de clientèles, soit :

- pour les personnes âgées (avec ou sans services);
- pour les familles avec plusieurs enfants (5½ à 7 ou 8½);
- pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles ou une déficience intellectuelle légère (logements adaptés ou avec supervision).

Sur le territoire de la Ville de Coaticook, on compte un office municipal d'habitation (OMH) qui est propriétaire et gère deux édifices de 20 logements chacun ainsi que deux de treize (13) logements chacun pour un total de 66 logements. Ces logements s'adressent à des personnes âgées de 50 ans et plus et à faibles revenus (21 000 \$ de revenus bruts et moins), et sont à prix modique en vertu du programme de la Société d'habitation du Québec. La Ville de Coaticook est impliquée dans la gestion de ceux-ci par une présence d'un conseiller municipal sur le conseil d'administration de l'OMH. Comme les locataires sont subventionnés (prix de loyer en fonction de leurs revenus), il y a toujours un déficit d'opérations annuellement. Ce déficit financé à 90 % par les deux paliers de gouvernement et le 10 % résiduel est comblé par la Ville de Coaticook. Ce déficit est également influencé par les divers travaux de rénovation et d'amélioration qui sont réalisés d'une année à l'autre.

L'OMH de Coaticook est en processus de regroupement avec les autres OMH qui se trouvent sur le territoire de la MRC de Coaticook, soit ceux de Compton, Martinville et Waterville. Au terme de cette démarche, un seul conseil d'administration assurera la gestion d'un total de 120 logements répartis dans ces quatre municipalités.

L'OMH de Coaticook est également en train de travailler sur un projet de construction d'un édifice comportant 20 nouveaux logements qui serait situé à côté de leurs logements actuels sur la rue Roy. Le projet prévoit un édifice sur trois étages offrant un total de dix (10) logements de deux chambres (4 ½) et dix (10) logements de trois chambres (5 ½). Il est destiné à des familles avec enfants et ayant un revenu modeste et comprendra également une salle communautaire. L'échéancier de réalisation vise une construction pour 2019.

On retrouve également sur le territoire de la ville depuis novembre 2017 les Habitations Hestia. Il s'agit d'une nouvelle construction offrant un total de 20 logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite disposés sur un seul et même palier. Il comporte 14 logements de 3 ½ et 6 logements 4 ½ ainsi qu'une salle communautaire. Il s'adresse aux personnes ayant un handicap physique (DP) autonome et aux personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) autonome. Le coût des logements est déterminé en fonction des revenus des locataires. À ce jour, la totalité des logements est louée et il y a même une liste d'attente d'une douzaine de personnes, preuve qu'Habitations Hestia répond réellement à un besoin dans le milieu. On souligne cependant un manque de ressources humaines afin d'offrir du soutien en logement pour les personnes qui y habitent.

### *Résidences pour personnes âgées*

On dénombre un total de quatre résidences pour personnes âgées dans la Ville de Coaticook, soit :

- Résidence Boiscastel : total de 93 unités (chambres simples ou doubles)
- Maison Familiale de Coaticook : total de 115 unités (chambres simple ou double, 2 ½ et 3 ½)
- Résidence Les Jardins du Parc : total de 44 unités (chambres simples, 3 ½ et 4 ½)
- Résidence du Bel Âge de Coaticook : total de 22 unités (chambres, 3 ½ et 4 ½)

Avec ces résidences, les aînés de la région peuvent obtenir une gamme variée de services qui peuvent répondre aux personnes autonomes et celles qui sont moins autonomes. Cependant, les coûts des logements et des services à la carte représentent des coûts importants, alors que l'on sait que les revenus des aînés sont souvent faibles, surtout pour ceux vivant seuls (voir données dans Niveau de vie)

*Ménages occupés par un propriétaire ou un locataire*

L'image ci-dessous permet de constater que la proportion de ménages occupés par des locataires et ceux occupés par des propriétaires est relativement stable depuis 2011 à Coaticook et que la proportion de location est légèrement plus élevée que la proportion observée dans la MRC de Coaticook (image 35), ce qui peut être expliqué par le fait que l'on retrouve davantage de logements locatifs à Coaticook que dans les autres municipalités de la MRC.

**Image 36 – Ménages privés selon le mode d'occupation à Coaticook (2011-2016)** 

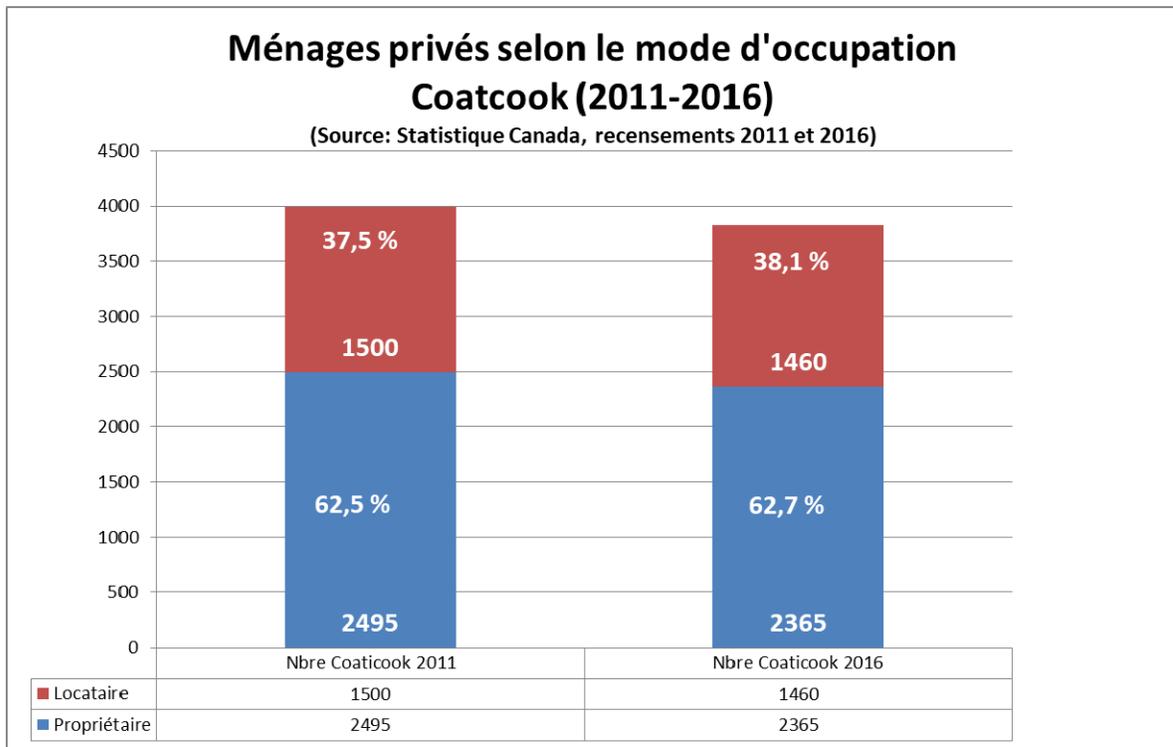
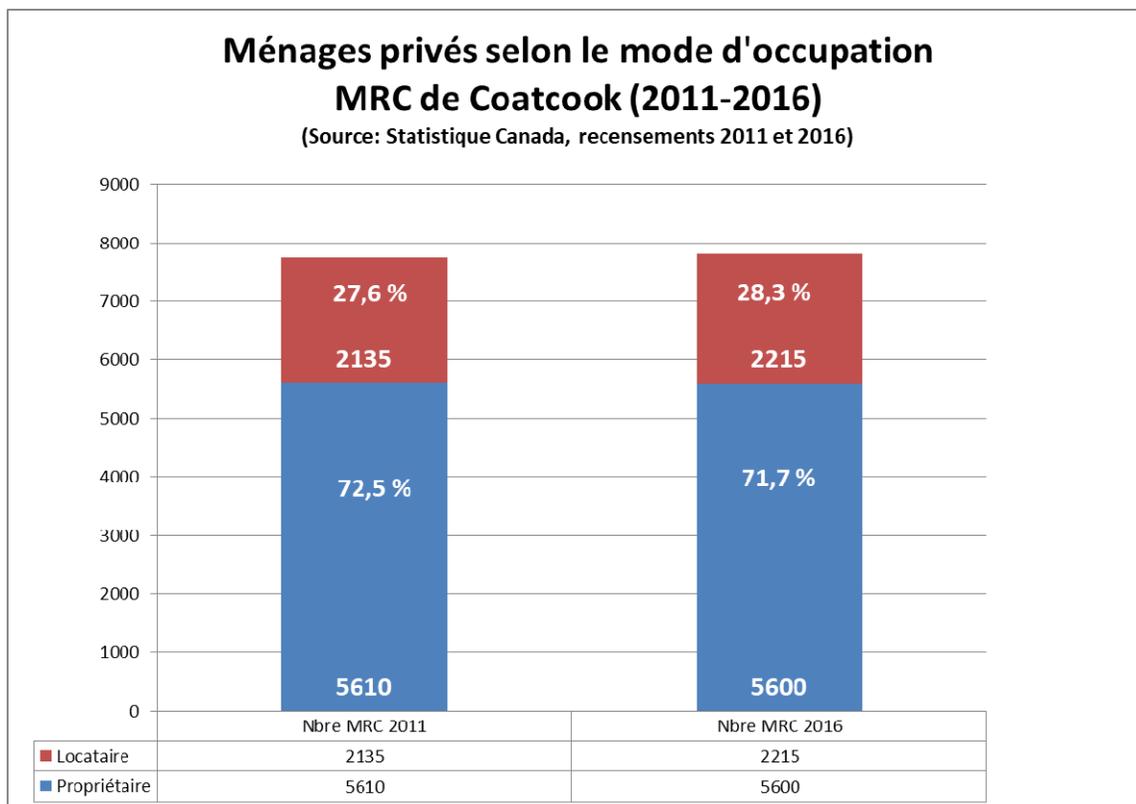


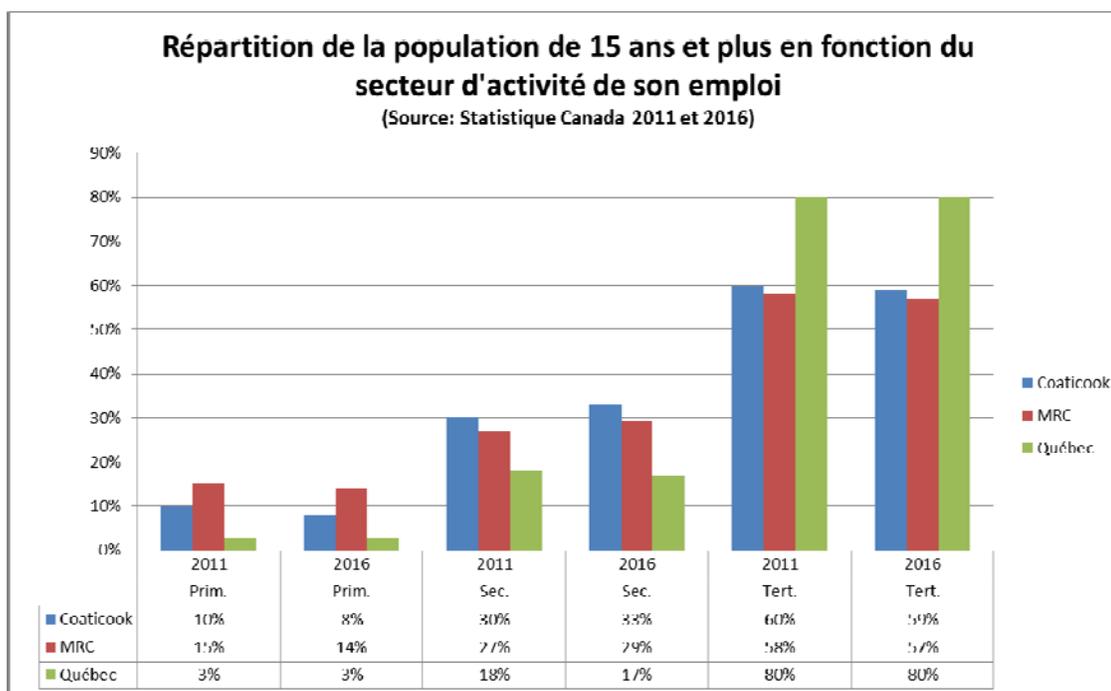
Image 37 – Ménages privés selon le mode d'occupation – MRC de Coaticook (2011-2016) 



*Entreprises et emplois*

L'image ci-dessous permet de constater que les secteurs d'activités des emplois des citoyens de Coaticook n'ont pas beaucoup changé de 2011 à 2016, tout comme le fut le cas pour la MRC et le Québec. Le secteur primaire, qui comprend l'agriculture et la foresterie, demeure à un pourcentage plus élevé que le Québec, mais tout de même moins élevé que ce que l'on observe dans l'ensemble de la MRC de Coaticook. Des proportions plus grandes que la MRC et le Québec s'observent dans le secteur secondaire (construction et fabrication). Finalement, c'est dans le secteur tertiaire (commerces et services) que l'on remarque l'écart le plus marqué par rapport au Québec.

**Image 38– Répartition de la population de 15 ans et plus en fonction du secteur d'activité de son emploi ☞**



En se référant aux données fournies par le MAPAQ, au répertoire socio-économique de la MRC de Coaticook que l'on retrouve sur le site Web de la SADC de la région de Coaticook ainsi qu'au Registraire des entreprises du Québec, il est possible d'estimer le nombre d'entreprises et organisations que l'on retrouve à Coaticook et qui génèrent des emplois. Voici donc une estimation de la répartition des emplois locaux qui en ressort.

**Tableau 16 – Emplois générés par les entreprises et organisation de Coaticook**

Entreprises/organisations		Emplois			
		Temps plein	Temps partiel	Occasionnels	Saisonniers
Agricoles	131	253 <sup>3</sup>			
Privées	385	2973	527	51	284
Sans but lucratif	25	90	55	4	88
Publiques	28	436	219	80	13
<b>Total</b>	<b>569</b>	<b>3 752</b>	<b>801</b>	<b>135</b>	<b>385</b>

On retrouve à Coaticook la *Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook* dont plus de 200 entreprises du territoire de la MRC sont membres. Elle a comme rôle d'encourager le développement des affaires en organisant différentes activités de réseautage, telles que des causeries, conférences, formation, tournoi de golf, etc. Elle souhaite favoriser la prospérité des entreprises du territoire en leur transmettant des informations qui les concernent et s'assure de défendre leurs intérêts en s'impliquant dans les dossiers et projets d'intérêt public susceptibles d'avantager le milieu des affaires.

On retrouve également à Coaticook le *Carrefour jeunesse-emploi (CJE) de la MRC de Coaticook* qui a comme mandat de travailler en employabilité. De manière plus précise, les services du CJE visent à :

- Aider le jeune adulte à intégrer et se maintenir sur le marché du travail;
- Développer l'employabilité du jeune adulte;
- Offrir le soutien requis au jeune adulte pour son maintien à l'école;
- Soutenir la clientèle dans l'actualisation de son projet : l'école, la formation professionnelle, l'emploi;
- Développer le partenariat et la concertation avec la communauté socio-économique de la MRC de Coaticook.
- Travailler à la rétention de nos citoyens actuels et favoriser l'établissement de nouveaux arrivants dans la MRC de Coaticook;
- Participer au développement d'une relève bénévole sur le territoire;
- Informer les jeunes et leur faire vivre des activités et expériences favorisant la relève entrepreneuriale et le développement de nouvelles entreprises.

Finalement, les entreprises du territoire de Coaticook peuvent obtenir les services de l'équipe du développement économique de la MRC de Coaticook ainsi que de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région de Coaticook pour les aider dans leur démarrage et leur développement. On peut ainsi constater que les entreprises ont accès à divers services afin d'assurer leur continuité et leur prospérité.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qui se fait de plus en plus sentir dans la région, comme partout ailleurs au Québec, plusieurs partenaires se mobilisent afin de promouvoir la région comme un lieu attrayant pour y vivre et y travailler. Une grande concertation des organismes du milieu poursuivant cet objectif est bien présente sur le territoire. Des projets sont également en place pour sensibiliser les divers milieux à l'arrivée potentielle de résidents immigrants sur le territoire et les municipalités du territoire tentent d'améliorer leur façon d'accueillir les nouveaux arrivants en général afin de faciliter leur

<sup>3 3</sup> À noter que ce chiffre représente seulement le nombre de producteurs membres inscrits dans les 131 exploitations agricoles dans les fiches d'enregistrement du MAPAQ en 2010. On peut donc conclure qu'il y a encore plus d'emplois de générés par ces exploitations de Coaticook si l'on considère que plusieurs de ces entreprises embauchent également des employés.

intégration et leur rétention. Les deux images suivantes permettent de constater que le taux d'activité et d'emploi est plus élevé à Coaticook, tout comme dans la MRC, par rapport à l'ensemble du Québec. Ceci peut s'expliquer par le fait que la population non-active ne demeure pas en région et a plutôt tendance à se rapprocher des grands centres pour les services. Le deuxième graphique corrobore cette affirmation alors que nous pouvons constater que le taux de chômage est moins élevé à Coaticook et pour l'ensemble de la MRC comparativement au Québec. Il est à noter que les économistes associent une région donnée au plein emploi lorsque le taux de chômage atteint 5 %. Ainsi, il est vrai de dire que Coaticook a très peu de bassin de main d'œuvre disponible.

### Activité

Image 39 – Taux d'activité et d'emploi en 2016 pour Coaticook, la MRC et le Québec 🌟

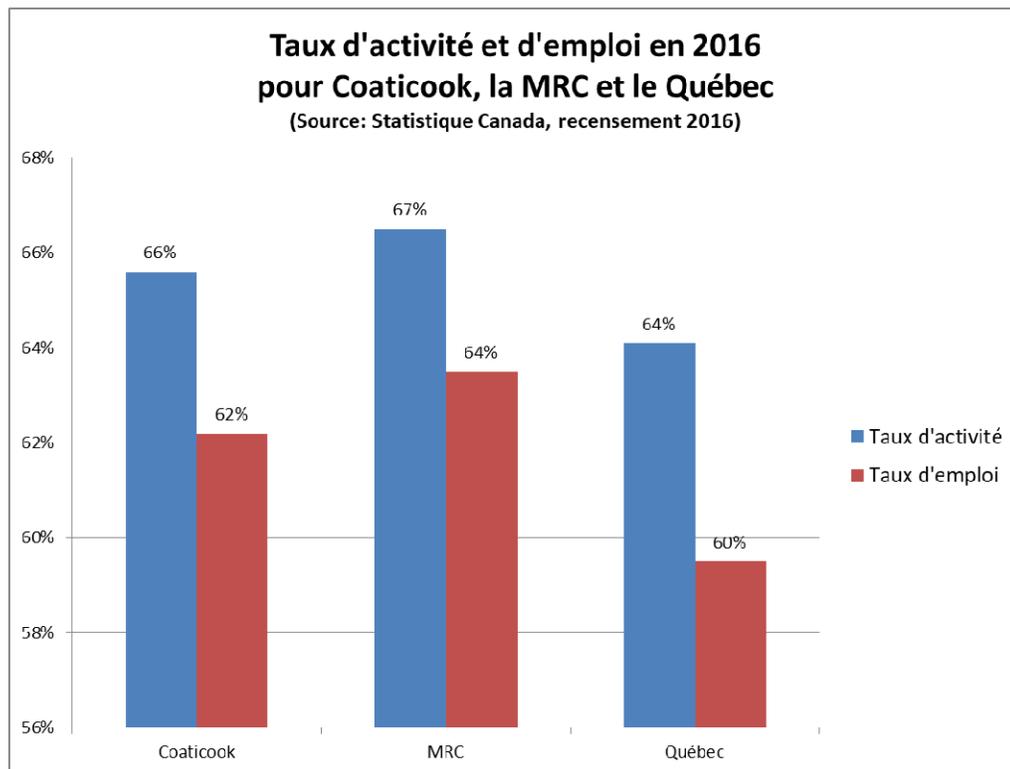
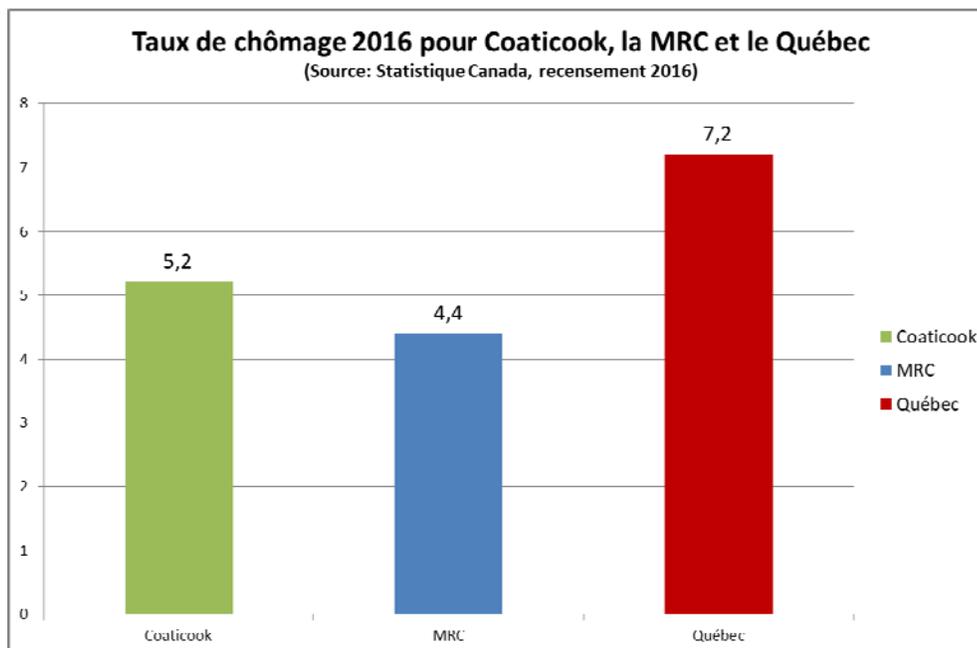


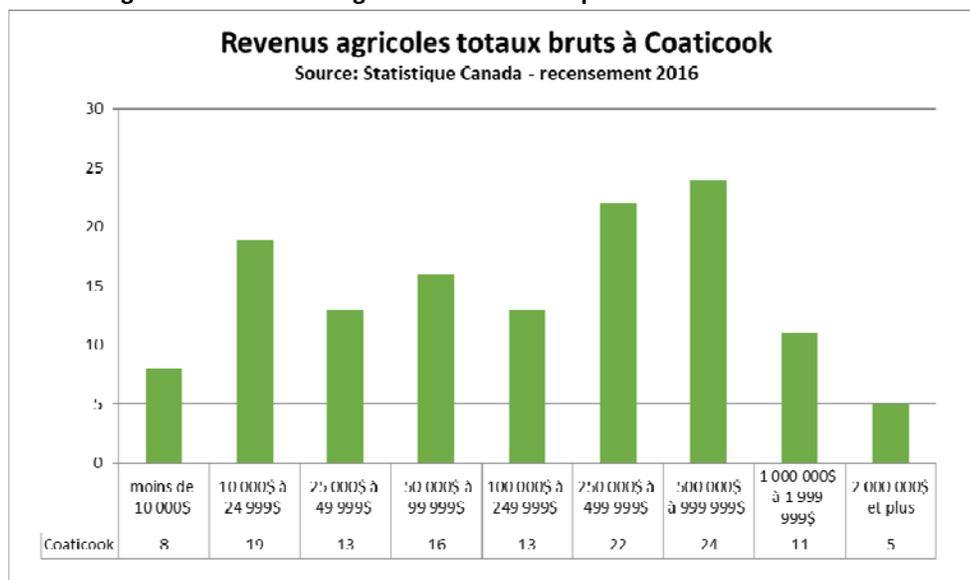
Image 40 – Taux de chômage 2016 pour Coaticook, la MRC et le Québec 



### Agriculture

Tel que mentionné dans la section *Cadre de vie*, l’agriculture représente une part importante de l’économie de la région et de la ville de Coaticook. Les 131 entreprises agricoles de Coaticook se retrouvent au deuxième rang de la MRC en ce qui concerne les revenus totaux bruts générés qui s’élevaient à 56 904 025 \$ en 2016, ce qui représente 28 % de revenus totaux pour la MRC pour la même période. L’image qui suit permet d’illustrer la répartition des entreprises par tranche de revenus bruts générés<sup>4</sup>. Cela permet de constater que 40 entreprises sur 131, soit 30 %, ont des revenus agricoles bruts de plus de 500 000 \$.

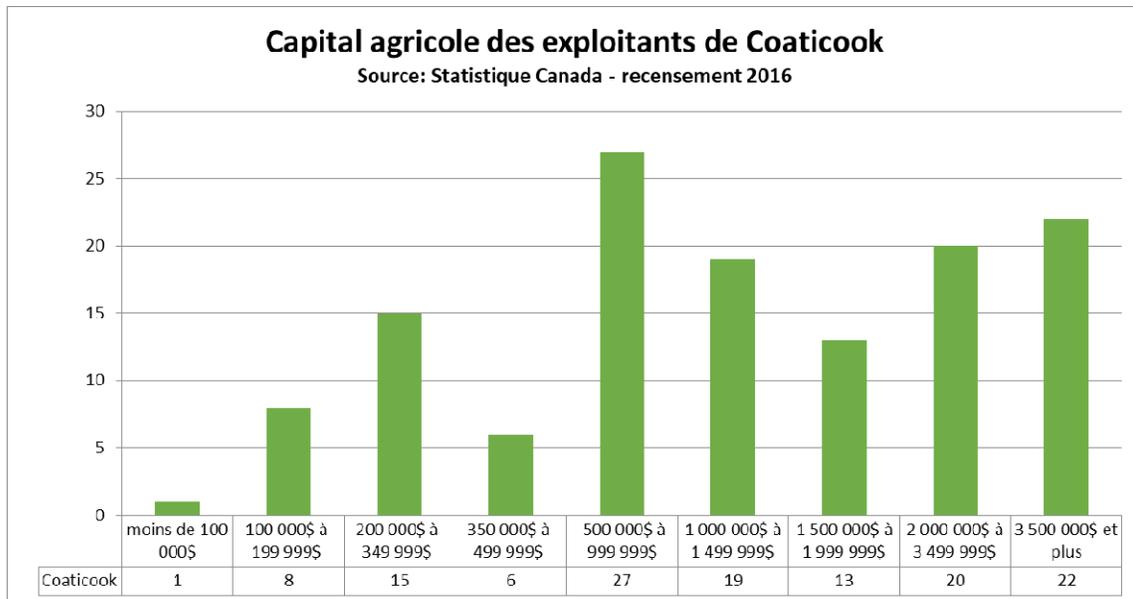
Image 41 – Revenus agricoles totaux bruts générés à Coaticook par tranche de revenus



<sup>4</sup> Revenus agricoles totaux bruts (excluant les ventes de produits forestiers) dans l’année civile précédant le recensement ou pour le dernier exercice comptable (financier) terminé avant le recensement (Statistique Canada – recensement 2016)

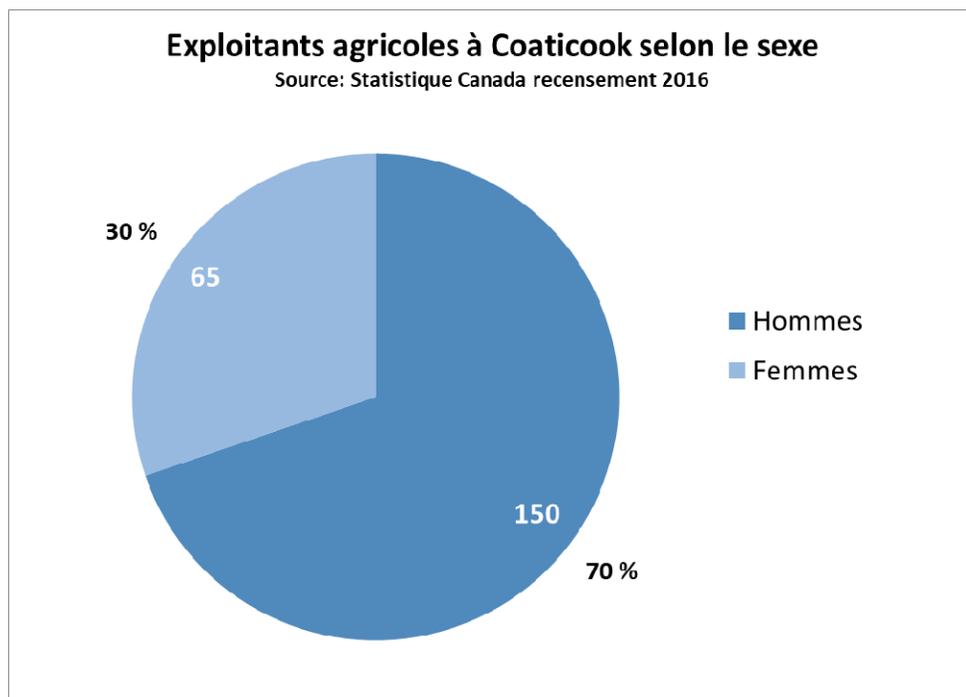
Il est également intéressant de se pencher sur le profil général des 131 entreprises agricoles de Coaticook. D’abord, on peut observer la répartition de l’important capital agricole qu’elles représentent sur l’image suivante.

**Image 42 – Capital agricole des exploitants de Coaticook**



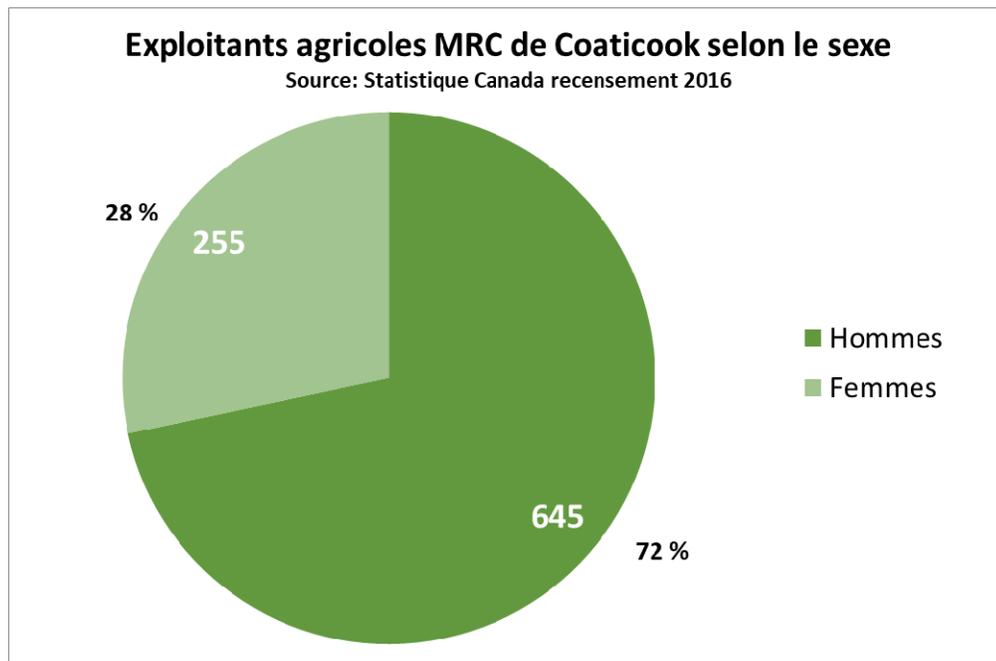
Ensuite, on apprend que ces 131 entreprises agricoles de Coaticook regroupent un total de 215 exploitants agricoles. On peut remarquer avec l’image ci-dessous qu’il y a davantage d’hommes impliqués ces exploitations agricoles que de femmes.

**Image 43– Exploitants agricoles à Coaticook selon le sexe**



Cette situation est également observée au niveau de la MRC de Coaticook.

**Image 44 – Exploitants agricoles dans la MRC de Coaticook selon le sexe**



Les deux images qui suivent permettent quant à elles de remarquer que les exploitants agricoles de Coaticook sont en peu plus jeunes que ceux de la MRC de Coaticook en général.

**Image 45 – Exploitants agricoles dans la MRC de Coaticook selon le sexe**

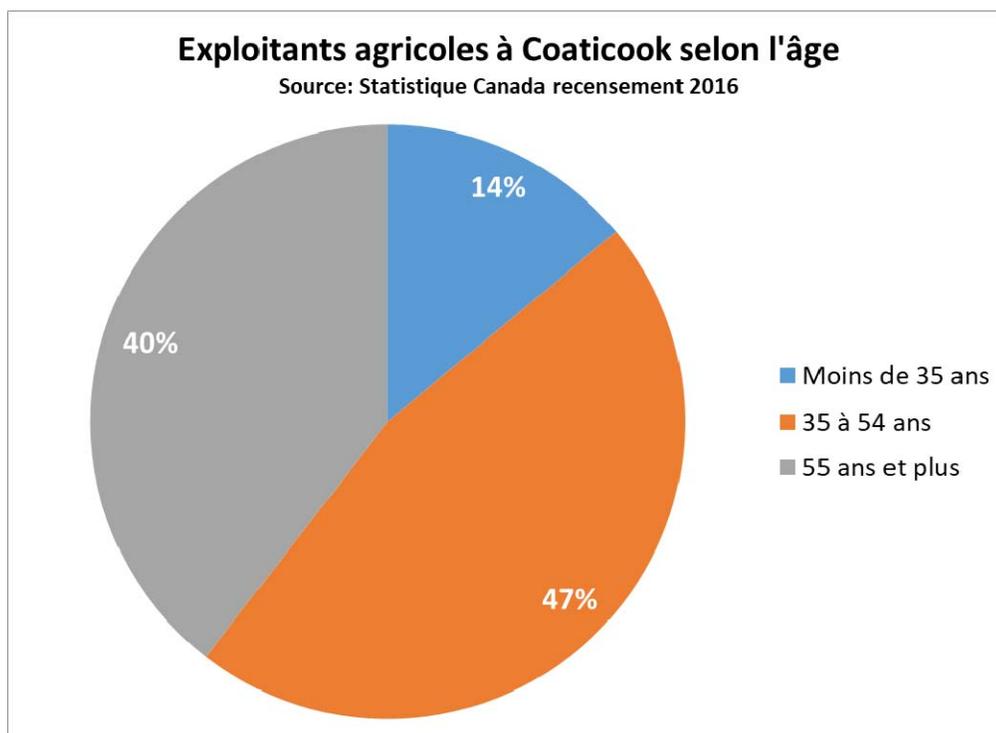
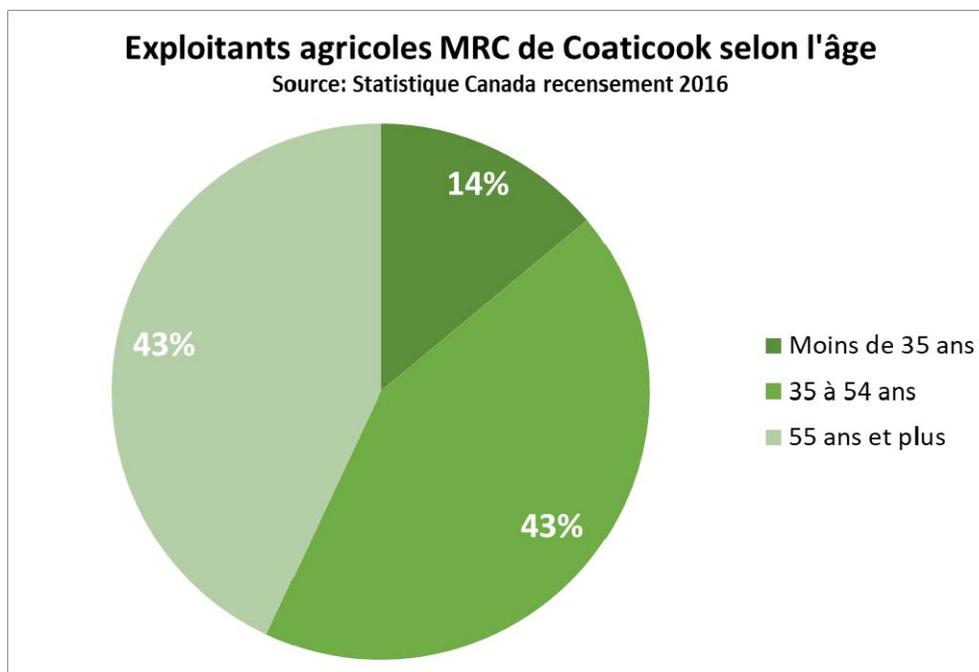


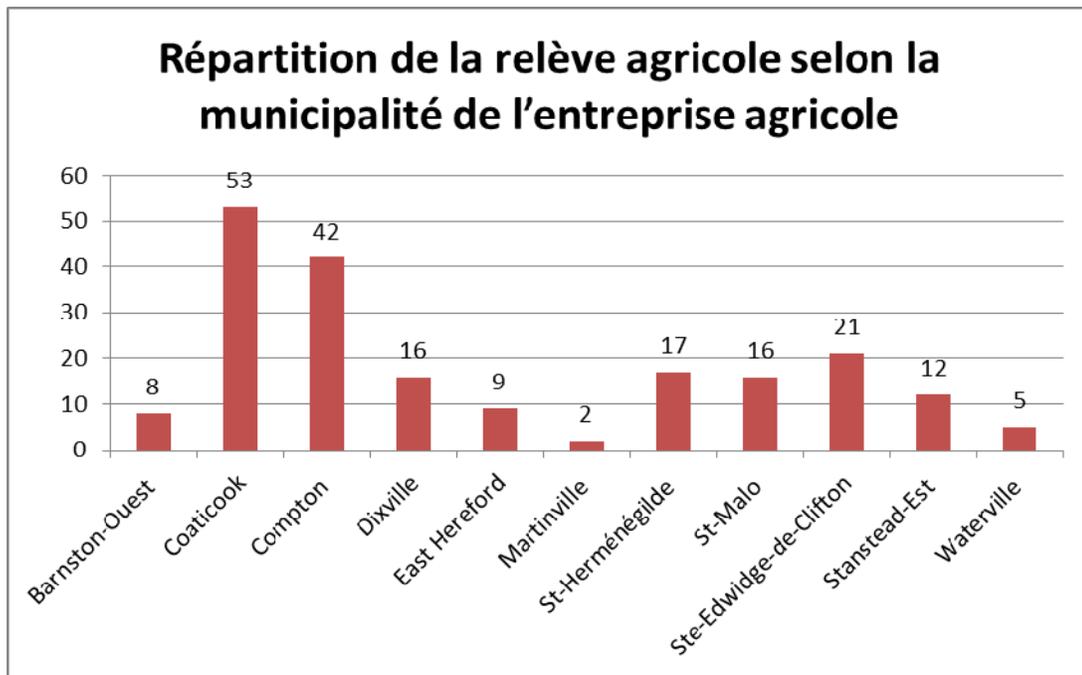
Image 46 – Exploitants agricoles dans la MRC de Coaticook selon le sexe



### La relève agricole

Jusqu'à récemment, les terres se transmettaient de génération en génération. Cependant, la jeune relève qui est disponible et intéressée a de la difficulté à trouver le financement nécessaire pour l'acquisition du patrimoine. C'est une difficulté majeure : l'agrandissement des fermes, le coût des quotas de lait et l'accessibilité difficile au financement sont autant d'obstacles auxquels la relève est confrontée. Celle qui réussit doit pouvoir compter sur le soutien financier de la génération qui la précède, ce qui n'est pas toujours possible. Cette réalité est présente de façon générale au Québec. Selon le Recensement de la relève agricole établie 2011 réalisé par le MAPAQ, on estimait que l'Estrie détient 10 % des jeunes agriculteurs établis au Québec, c'est-à-dire 800 jeunes. De ce nombre, 200 sont établis dans la MRC de Coaticook, ce qui représente 25 % de cette relève estrienne. L'image ci-dessous illustre la répartition par municipalité de la MRC. On constate que Coaticook détient 26,7 % de la relève agricole de la MRC, mais que ce sont seulement 53 entreprises sur un total de 131 entreprises agricoles à Coaticook, soit 40,5 %, alors que l'on sait que 40 % des 215 membres travaillant dans ces entreprises de Coaticook sont âgés de 55 ans et plus et voudront prendre leur retraite à court ou moyen terme.

Image 47 – Répartition de la relève agricole selon la municipalité de la MRC de Coaticook où se trouve l'entreprise

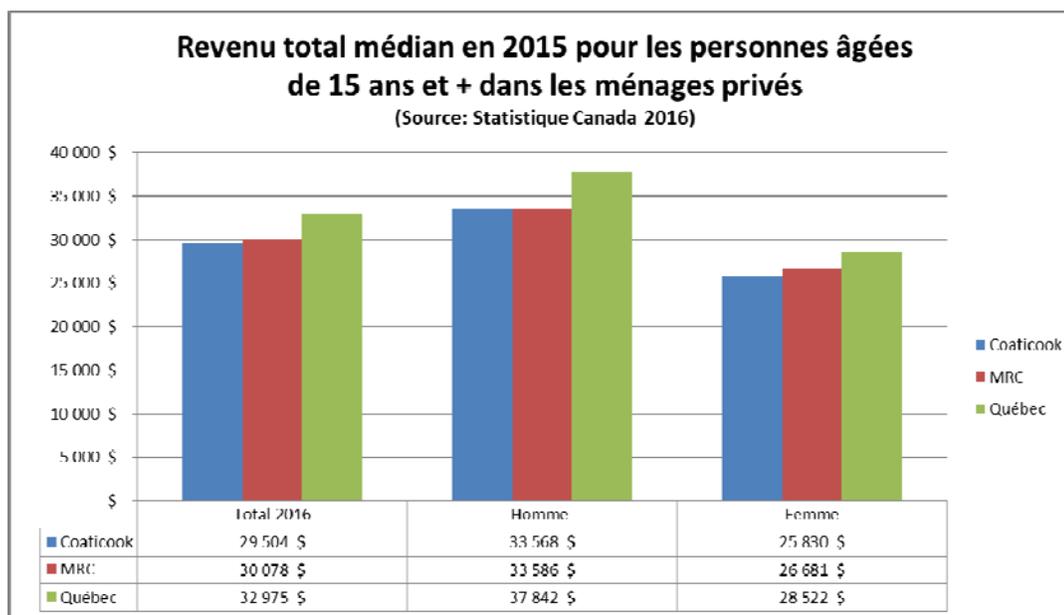


Finalement, les données 2016 de Statistique Canada dévoilent que sur les 571 exploitations agricoles dans la MRC de Coaticook, seulement 63 (11 %) déclaraient avoir un plan de relève écrit le jour du recensement. De ces 63 entreprises, un total de 13 était situé à Coaticook, ce qui représente une proportion de 20,6 %.

## Revenus

L'image ci-dessous permet de voir le revenu total médian en 2015 pour les personnes de 15 ans et plus de Coaticook, qui est plus faible par rapport à la MRC de Coaticook et au Québec. On y constate également la différence qui s'observe entre les hommes et les femmes, autant à Coaticook que dans l'ensemble de la MRC et au Québec.

Image 48 – Revenu total médian en 2015 pour les personnes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés ☀



## Scolarité et compétences

### Scolarité

Dans la ville de Coaticook, on dénombre quatre (4) écoles primaires, soit celles de Sacré-Cœur, Gendreau et Monseigneur-Durand à Coaticook et Saint-Luc dans le secteur Barnston. On y trouve aussi deux (2) écoles secondaires, soit une publique, La Frontalière, et une privée à but non lucratif, le Collège Rivier.

En date de septembre 2017, les effectifs scolaires prévus pour les écoles publiques du territoire de Coaticook, qui font partie de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, étaient les suivants :

Tableau 17 – Prévisions des effectifs scolaires pour les écoles publiques de Coaticook (Source : Commission scolaire des Hauts-Cantons)

Écoles	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Variation 2018-2022
Gendreau	190	198	185	182	- 4,2 %
Sacré-Cœur	174	177	184	190	+ 9,2 %
Monseigneur-Durand	215	212	206	208	- 3,2 %
Saint-Luc	129	136	139	144	+ 11,6 %
<b>Total primaire</b>	<b>708</b>	<b>723</b>	<b>714</b>	<b>724</b>	<b>+ 2,3 %</b>
La Frontalière	702	697	722	707	+ 0,7 %

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) attribue un indice de milieu socio-économique (IMSE) à chaque école. L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire. Il est calculé pour chacune des 3 568 unités géographiques de la carte des unités de peuplement produite par le Ministère à partir des données du recensement canadien des familles ayant des enfants âgés de moins de 18 ans. Cette carte est mise à jour après chaque recensement, soit aux cinq ans. L'IMSE d'un élève correspond à celui de l'unité de peuplement d'où il provient, tandis que celui de l'école correspond à la moyenne de tous les IMSE des élèves. Pour déterminer le rang décile de chaque école, l'ensemble des écoles publiques du Québec sont rangées en ordre croissant de la valeur de leur indice respectif, puis divisées en dix groupes représentant un nombre d'élèves approximativement égal. Ainsi, le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves qui proviennent des milieux les plus favorisés, tandis que le rang 10 regroupe les écoles qui accueillent principalement des élèves provenant des milieux les plus défavorisés. Le tableau ci-dessous permet de voir l'évolution du rang décile IMSE des écoles primaires de Coaticook à la suite du recensement 2016.

**Tableau 18 – Évolution du rang décile IMSE des écoles publiques de Coaticook**

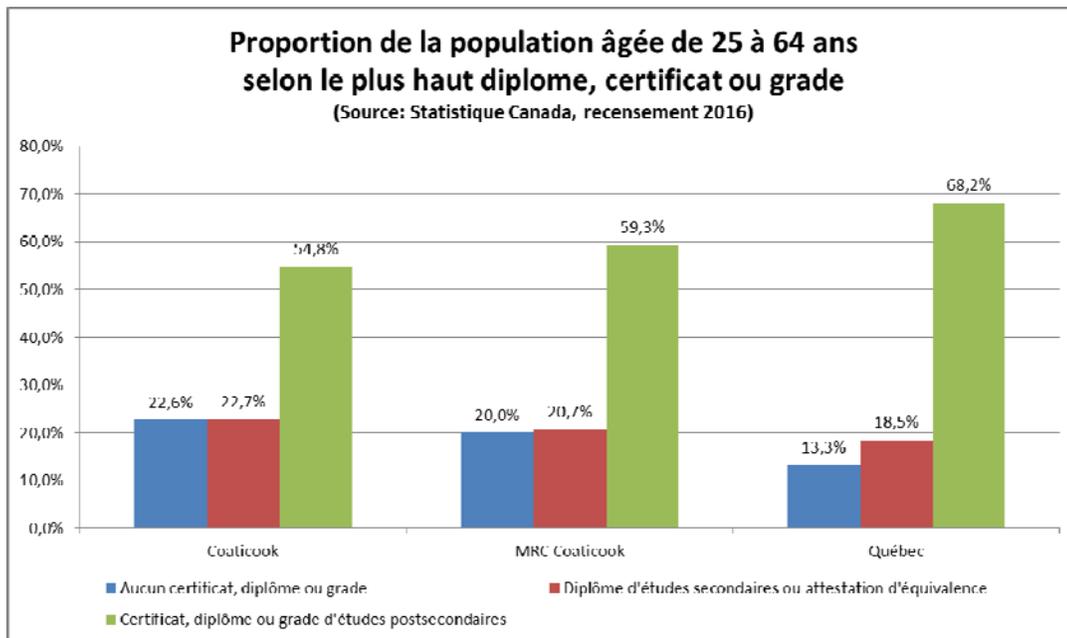
Nom de l'école	Rang décile IMSE 2016-2017	Rang décile IMSE 2017-2018	Rang décile IMSE 2018-2019
École Gendreau	5	5	8
École Sacré-Coeur	7	7	8
École Saint-Luc	7	7	6
École Monseigneur-Durand	8	8	8
La Frontalière	5	5	7

On peut ainsi constater que la situation des écoles Gendreau, Sacré-Cœur s'est détériorée depuis les cinq dernières années, alors que celle de l'école Saint-Luc s'est améliorée. La situation de l'école Monseigneur-Durand est quant à elle stable, mais tout de même défavorisée. Les écoles ayant un rang décile IMSE de 8, 9 ou 10 ont habituellement accès à des programmes spéciaux du ministère, dont la *Stratégie d'intervention Agir autrement*. Les nouveaux indices étant fraîchement sortis, il est encore trop tôt pour savoir concrètement quel sera l'impact de ces nouveaux indices sur les écoles Gendreau et Sacré-Cœur. La situation sera précisée en vue de l'année scolaire 2018-2019.

La direction de la Santé publique de l'Estrie, la Table estrienne de concertation interordres en éducation et le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE) ont publié en 2016 un [Portrait de la situation des jeunes de la MRC de Coaticook](#) qui permet de comprendre un peu mieux la situation des jeunes et de leur famille dans la MRC de Coaticook.

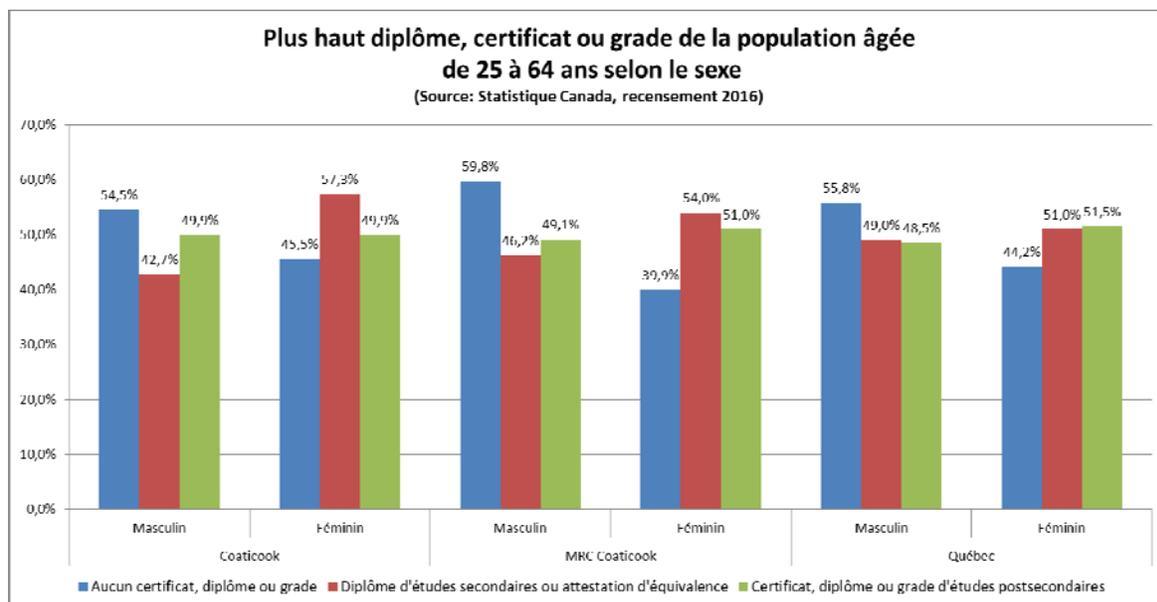
L'image qui suit permet de constater que la proportion de la population de Coaticook âgée de 25 à 64 ans n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade est supérieure de 2,6 points de pourcentage par rapport à la MRC de Coaticook et de 9,3 points de pourcentage comparativement au Québec. De plus, seulement 54,8 % de cette même population détient un diplôme ou certificat postsecondaire comparativement à 59,3 % dans la MRC et 68,2 % au Québec. On peut ainsi en déduire que la population de Coaticook est légèrement moins scolarisée.

**Image 49– Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut diplôme, certificat ou grade atteint** 



L'image qui suit permet quant à elle de comparer les proportions selon le sexe de la population. On peut y constater que tout comme au Québec et dans la MRC de Coaticook, la proportion d'hommes et de femmes ayant un certificat, diplôme ou grade postsecondaire est assez équivalente. L'écart entre les hommes et les femmes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade est cependant plus grand dans la MRC de Coaticook comparativement à Coaticook et au Québec. Finalement, l'écart entre les hommes et les femmes ayant un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent est beaucoup plus prononcé (57,3 % pour les femmes contre 42,7 % pour les hommes) que ce qu'on observe pour la MRC et pour le Québec.

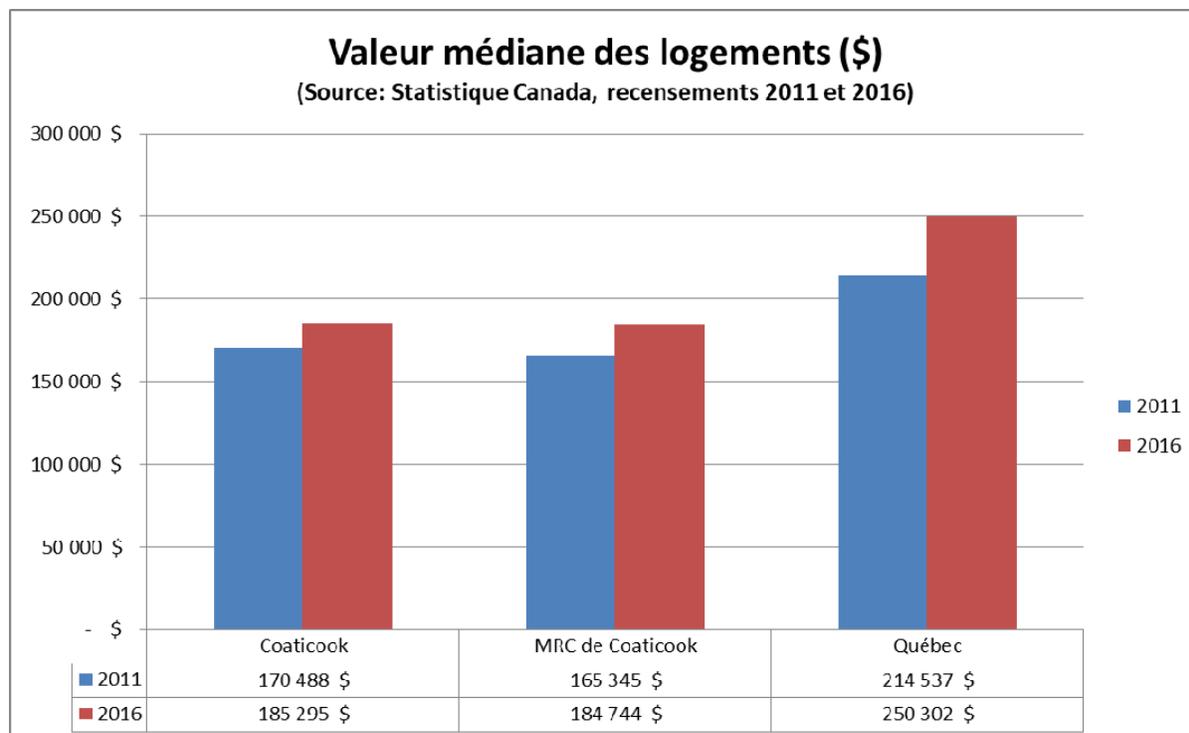
**Image 50– Plus haut diplôme, certificat ou grade atteint par la population âgée de 25 à 64 ans selon le sexe** 



## Valeurs des logements et richesse foncière

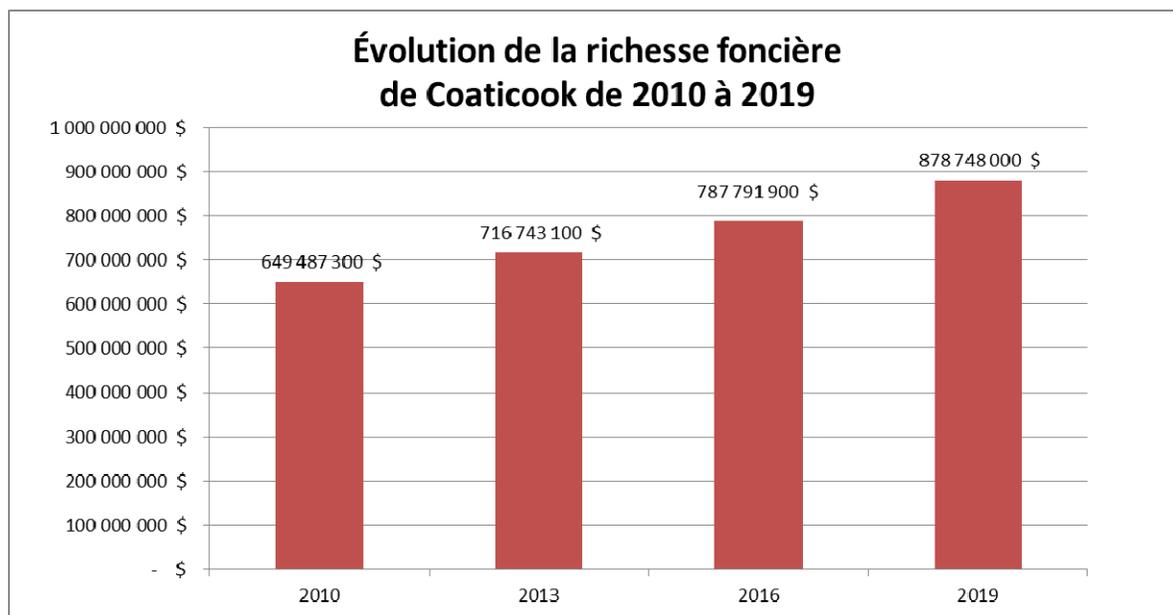
L'image ci-dessous permet de constater que la valeur médiane des logements à Coaticook est très similaire à celle de la MRC de Coaticook en 2016, mais que ces dernières sont très loin de celle pour le Québec, soit 35 % moins élevée pour Coaticook. Quant à l'évolution de cette valeur de 2011 à 2016, on constate que la valeur médiane des logements de Coaticook a connu une hausse de 8,7 %, comparativement à une hausse de 11,7 % pour la MRC de Coaticook et une hausse de 16,7 % pour le Québec.

Image 51 – Valeur médiane des logements pour Coaticook, la MRC de Coaticook et le Québec 



L'image ci-dessous permet également de constater que la richesse foncière (valeur imposable totale) de Coaticook est passée de 650 M\$ en 2010 à une valeur de près de 880 M\$ en 2019, ce qui représente une augmentation de 35,3 % en moins de dix (10) ans. Pour la même période, la richesse foncière de l'ensemble de la MRC a connu pour sa part une augmentation de 52,9 %.

Image 52– Évolution de la richesse foncière (valeur imposable totale) de Coaticook de 2010 à 2019 (Source : Service d'évaluation de la MRC de Coaticook)



La richesse foncière de la Ville de Coaticook représente depuis 2010 environ 40 % de la richesse foncière totale de la MRC de Coaticook.

## Tourisme

Les entreprises touristiques du territoire de Coaticook contribuent à générer un important achalandage dans la municipalité et la MRC de Coaticook et, du même coup, des retombées économiques non négligeables. Dans le cadre d'une étude de retombées économiques du secteur du tourisme dans la MRC de Coaticook qui a été réalisée au cours de l'été 2015 (juillet à octobre 2015), différents sites de Coaticook ont été considérés comme étant des attraits majeurs où de la collecte de données a été réalisée, soit le Parc de la Gorge et le secteur de Baldwin. Sur l'ensemble de ces attraits majeurs, nous y avons comptabilisé un total de 388 191 visites réparties comme suit :

Tableau 19 – Répartition des visites lors de l'étude réalisée à l'été 2015

Attraits majeurs étudiés	Visites par des locaux (rayon de 40 km)	Visites par des non-locaux	Total des visites
Sentiers au Pinacle	2 900	7 100	10 000
Plage du lac Lyster	5 510	13 490	19 000
Parc de la Gorge	12 480	91 520	104 000
Foresta Lumina	17 400	127 600	145 000
Parc Découverte Nature	2 610	6 390	9 000
<b>Total attraits majeurs de Coaticook</b>	<b>40 900</b>	<b>246 100</b>	<b>287 000</b>
<b>Autres attraits majeurs hors Coaticook</b>	<b>71 987</b>	<b>29 604</b>	<b>101 391</b>
<b>TOTAL</b>	<b>112 887</b>	<b>275 704</b>	<b>388 391</b>

Ces chiffres permettent de constater que les attraits de Coaticook attirent davantage des non-locaux (excursionnistes ou touristes) que Compton qui, avec ses vergers et l'événement les Comptonales, est

une importante destination pour les locaux, c'est-à-dire les gens qui résident à moins de 40 km des sites touristiques étudiés. Il est à noter que bien que l'on n'ait pas de données d'achalandage pour les autres sites, les répondants rencontrés lors de l'étude ont mentionné certains autres attraits provenant de Coaticook tel que Glo Golf Aventure, la Laiterie de Coaticook, le Musée Beaulne, du magasinage au centre-ville de Coaticook et la Voie des Pionniers (qui parcourt toute la MRC).

Finalement, à partir des valeurs de dépenses moyennes issues d'une étude menée par Tourisme Québec, ainsi que des données provenant de cette étude, il a été possible d'estimer les dépenses générées par l'ensemble des visiteurs non-locaux ayant fréquenté la MRC de Coaticook. Au total, on parle de près de 48 M\$ au cours d'une saison estivale, et il est possible de penser qu'une bonne majorité de ces retombées vont à Coaticook même. On peut également penser que davantage de retombées seraient observées si on se penchait également sur les autres saisons de l'année.

### *Village-relais*

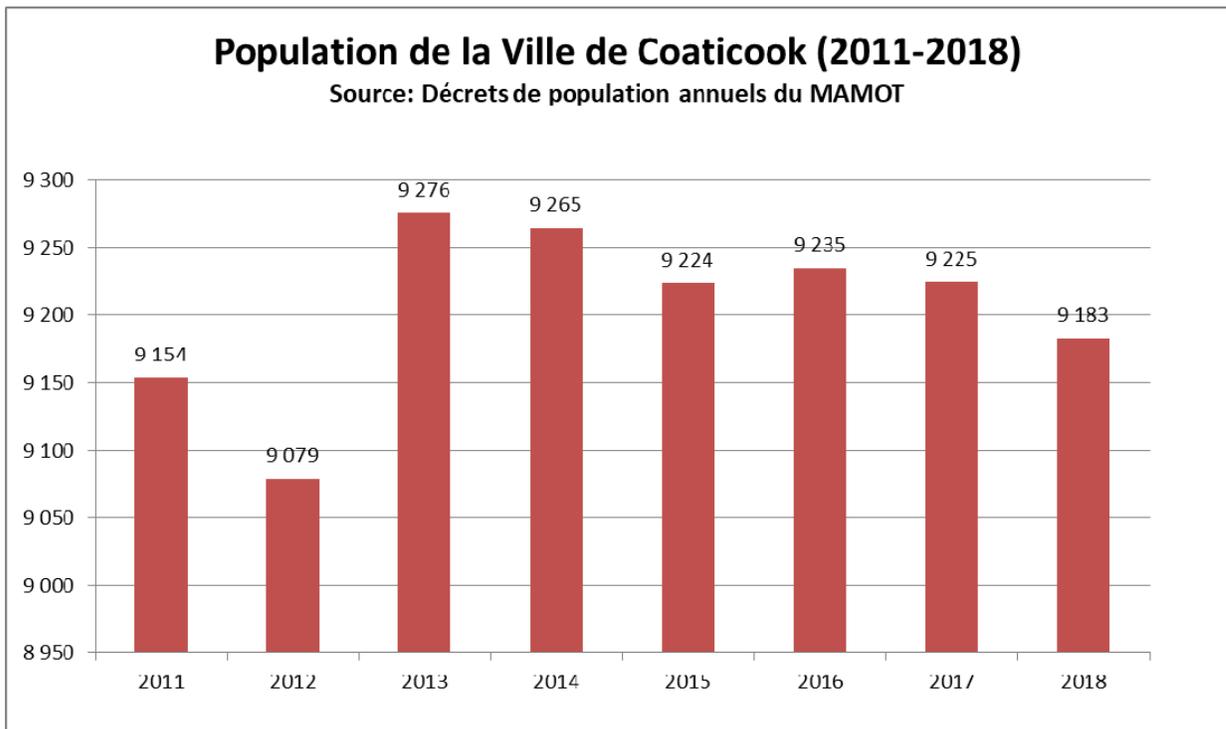
Il est également pertinent de mentionner que Coaticook a à cœur de bien accueillir ses visiteurs afin de leur faire vivre une expérience agréable. Elle a ainsi obtenu le statut de village-relais en 2017. Un village-relais est une municipalité reconnue par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports qui offre, avec l'aide de ses commerçants, une diversité de services et un lieu d'arrêt agréable et sécuritaire. Différentes conditions d'admissibilité doivent être remplies pour obtenir ce statut et la municipalité doit répondre aux attentes en ce qui concerne les services de base offerts aux visiteurs, la présence d'aménagements de qualité, tant au niveau des espaces urbains que des bâtiments, et la présence d'attrait touristiques et d'un lieu d'accueil et d'information touristiques. Le statut de village-relais permet à la Ville d'avoir une signalisation propre au réseau des 40 villes et villages ayant ce statut au Québec.

## La population

### Démographie

Selon le décret de population que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) émet chaque année, la population de Coaticook a connu quelques fluctuations depuis 2011, mais présente au final une relative stabilité avec une variation de seulement 0,32 % de 2011 à 2018, tel que présenté dans l'image ci-dessous. Cette variation est en phase avec celle de la MRC de Coaticook qui a été de 1,23 % de 2011 à 2018.

**Image 53 – Évolution de la population – Ville de Coaticook (2011-2018)**



Les données de 2016 de Statistique Canada, qui ont été traitées par l'*Observatoire estrien en développement des communautés* permet d'affirmer sans grande surprise que c'est dans le Centre urbain de Coaticook que l'on retrouve la majorité de la population de Coaticook, avec un total de 6 830 personnes. Parmi cette population, on remarque que certains facteurs qui amènent la défavorisation sont en proportion plus élevée que dans l'ensemble de la MRC, de l'Estrie et du Québec. Le tableau qui suit permet de voir quels sont les éléments qui ressortent en lien avec ces facteurs pour la population du Centre urbain de Coaticook.

**Tableau 20 – Facteurs de défavorisation du Centre urbain Coaticook (2006-2016) et de la MRC, de l'Estrie et du Québec (2016)** (Source : Observatoire estrien en développement des communautés et Statistique Canada)

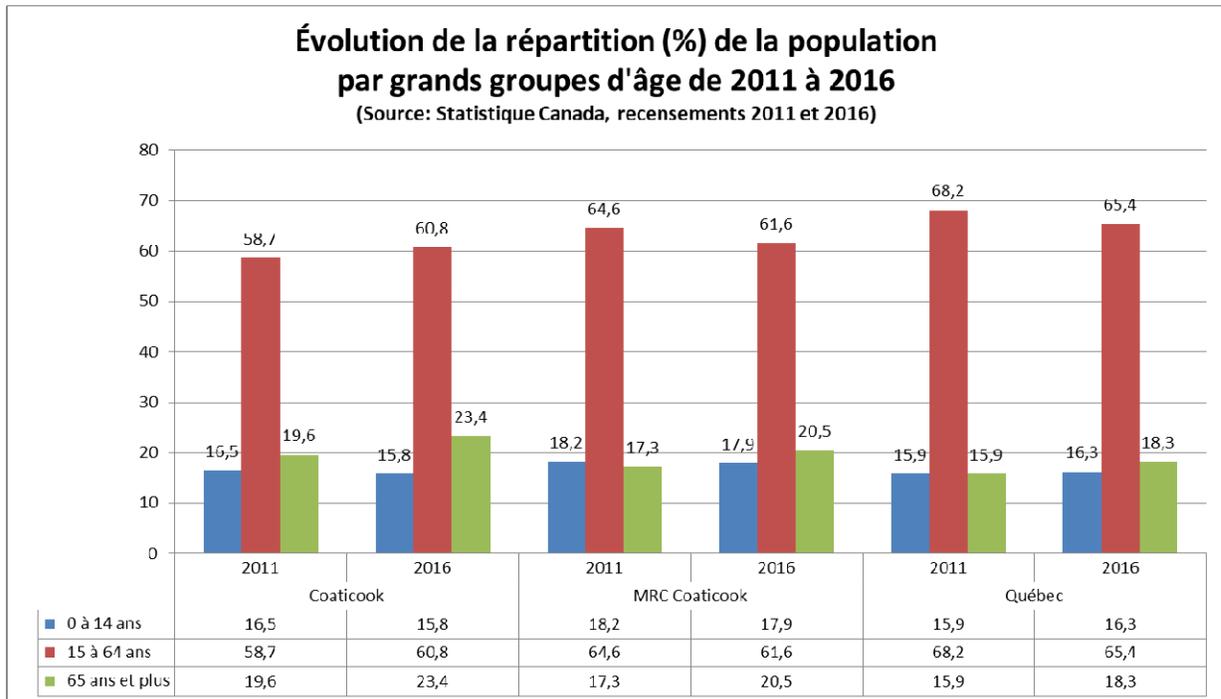
Catégories	Indicateurs	Groupe d'âge	Centre urbain Coaticook			Écart avec le Québec	MRC de Coaticook	Estrie	Québec
			2006	Tendance	2016		2016	2016	2016
Défavorisation matérielle	Population occupant un emploi	15 ans ou plus	58,8 %		59,9 %		63,5 %	57,9 %	59,5 %
	Population sans diplôme ou certificat au secondaire	15 ans ou plus	38,0 %	↓	30,0 %	(+)	28,4 %	22,4 %	19,9 %
	Revenu moyen (brut) par personne	15 ans ou plus	25 386 \$	↑	34 003 \$	(-)	35 082 \$	38 763 \$	42 546 \$
Défavorisation sociale	Personnes séparées, divorcées ou veuves	15 ans ou plus	19,2 %	↑	23,4 %	(+)	19,6 %	21,1 %	18,9 %
	Familles monoparentales <sup>5</sup>	15 ans ou plus	17,3 %		18,9 %	(+)	14,1 %	15,0 %	16,8 %
	Personnes vivant seules	15 ans ou plus	16,0 %	↑	19,9 %	(+)	15,8 %	18,7 %	17,7 %
	Personnes âgées de 65 ans ou plus vivant seules dans les ménages privés	65 ans ou plus	33,5 %		32,4 %	(+)	27,0 %	29,7 %	30,1 %
Incapacité	Population âgée de moins de 65 ans ayant une incapacité <sup>6</sup>	0 à 64 ans	n.d.		28,3 %	(+)	25,6 %	26,1 %	24,3 %
	Population âgée de 65 ans ou plus ayant une incapacité <sup>6</sup>	65 ans ou plus	n.d.		47,9 %	(+)	45,2 %	40,8 %	42,2 %

<sup>5</sup> La proportion de familles monoparentales a été calculée en comptant toutes les familles de recensement, qu'il y ait présence ou non d'enfants de moins de 18 ans dans la famille.

<sup>6</sup> Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables ou si la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) est réduit en raison d'un état physique ou mental ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres). Les questions à la base de cet indicateur ont changé en 2016. Par conséquent, les données de 2016 ne sont pas comparables à celles obtenues dans les recensements précédents. Cet indicateur ne constitue qu'un proxy de l'incapacité et ne peut, à lui seul, servir à l'estimation d'une population ayant des incapacités. Ces données n'ont fait l'objet que de contrôles minimaux de la part de Statistique Canada et doivent être utilisées avec circonspection. Cet indicateur tend à surestimer la prévalence des incapacités.

Le graphique suivant illustre l'évolution de la répartition de la population de l'ensemble de la Ville de Coaticook par groupes d'âge de 2011 à 2016 comparativement à la MRC de Coaticook et au Québec. On constate que la population de 65 ans et plus est plus élevée à Coaticook que dans la MRC et au Québec en général et que la population de 15 à 64 ans de Coaticook a légèrement augmenté alors que c'est l'inverse que l'on observe dans la MRC et au Québec. Finalement, c'est la proportion des 0-14 ans qui est la plus faible à Coaticook comparativement aux deux autres.

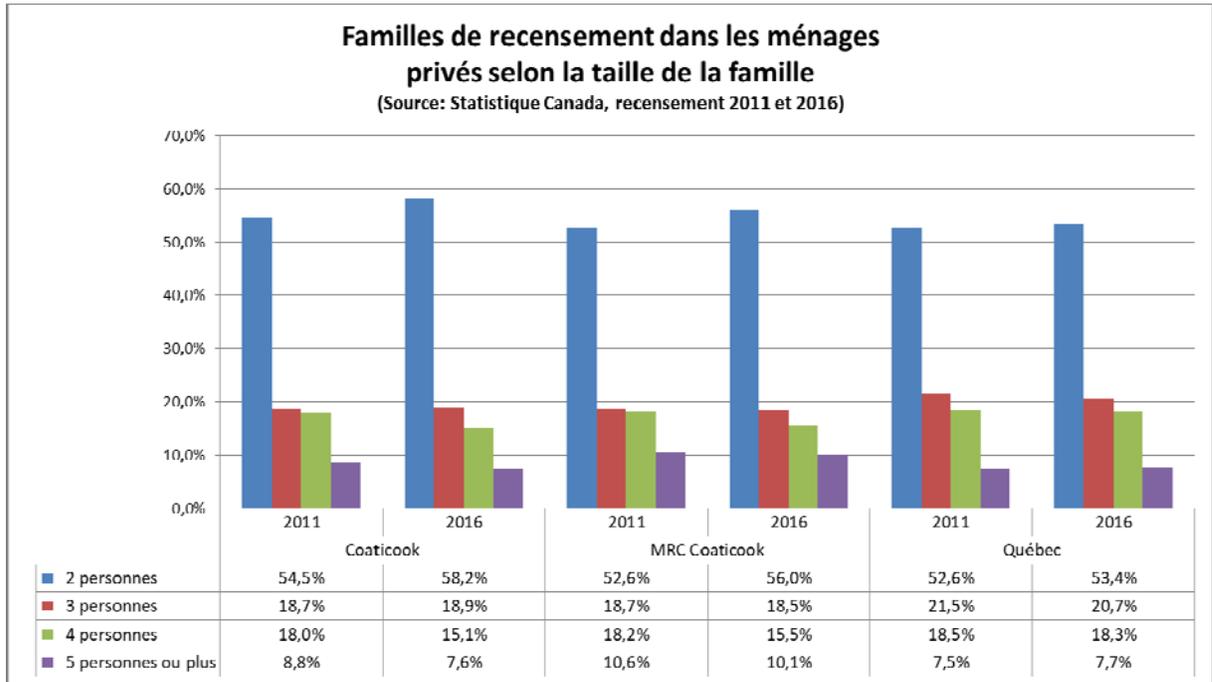
**Image 54– Évolution de la répartition de la population de la Ville de Coaticook par grands groupes d'âge** 



### Les ménages

Quant à la proportion des familles de recensement dans les ménages privés selon la taille de la famille, l'image suivante permet de constater que la situation à Coaticook est assez similaire à la situation observée dans la MRC de Coaticook et au Québec, sauf peut-être au niveau des familles de 5 personnes et plus où la proportion est plus élevée dans la MRC dans son ensemble.

Image 55 – Familles de recensement dans les ménages privés selon la taille de la famille ☀



### Migration et exode des jeunes

On définit le solde migratoire comme étant la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.<sup>7</sup> L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) émet chaque année le solde migratoire des différentes régions administratives du Québec par territoires de MRC. Selon les plus récentes données sorties en mars 2018, la MRC de Coaticook affiche un solde migratoire de -99. Quand on regarde vers quelle région administrative les gens de la MRC quittent, on constate que la grande majorité de ceux-ci demeurent en Estrie, ce qui signifie que les gens se rendent dans l'une des six (6) autres MRC de l'Estrie et que ceux qui s'établissent dans la MRC proviennent de la Montérégie, de Montréal et de Lanaudière.

**Tableau 21 – Soldes migratoires des MRC de l'Estrie en direction des autres régions du Québec (2016-2017)**

Région administrative et MRC	Région administrative																	
	Total n	01 BSL	02 S-LSJ	03 CN	04 Mau	05 Estrie	06 Mtl	07 Out	08 ABT	09 Côte-Nord	10 Nord du Qc	11 Gasp - Îles de la Mad.	12 Chau-App	13 Laval	14 Lan	15 Lau	16 Mont	17 C du-Qc
<b>Estrie (05)</b>	<b>489</b>	<b>18</b>	<b>43</b>	<b>-146</b>	<b>-42</b>	<b>...</b>	<b>90</b>	<b>-48</b>	<b>11</b>	<b>40</b>	<b>32</b>	<b>-23</b>	<b>-19</b>	<b>-10</b>	<b>82</b>	<b>56</b>	<b>557</b>	<b>-152</b>
Granit	-18	-1	-6	-17	-14	-26	12	2	-1	-1	3	-2	-20	4	3	-4	56	-6
Sources	-15	-1	1	-6	-8	7	15	0	-1	6	1	-2	-5	1	15	18	27	-83
Haut-Saint-François	18	-8	4	7	2	-6	2	2	4	-1	4	1	-27	1	9	-5	23	5
Val-Saint-François	51	0	0	-1	3	44	7	-3	-4	-2	-1	-5	1	7	3	3	44	-46
Sherbrooke	-24	24	34	-131	-29	105	-176	-28	15	29	10	-24	32	-45	39	22	110	-11
Coaticook	-99	-3	1	-2	3	-151	12	-3	-3	0	10	1	-3	-3	8	11	19	4
Memphrémagog	577	7	9	4	1	27	217	-18	1	8	5	8	3	25	5	11	278	-15

On remarque également que le solde migratoire de la MRC de Coaticook a évolué de manière inconstante depuis les seize (16) dernières années.

**Tableau 22 – Évolution du solde migratoire de la MRC de Coaticook depuis 2001**

Périodes	Solde migratoire	Périodes	Solde migratoire
2001-2002	-28	2009-2010	-36
2002-2003	-76	2010-2011	-138
2003-2004	-139	2011-2012	-101
2004-2005	94	2012-2013	-121
2005-2006	79	2013-2014	-17
2006-2007	-12	2014-2015	5
2007-2008	-98	2015-2016	11
2008-2009	-66	2016-2017	-99

<sup>7</sup> Source : Institut national de la statistique et des études économiques (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1450>)

Finalement, on remarque aussi que c'est principalement dans les personnes âgées de 15 à 24 ans qu'il y a un solde négatif important, ce qui est logique considérant que c'est l'âge où les jeunes quittent la région pour leurs études.

**Tableau 23 – Solde migratoire de la MRC de selon le groupe d'âges (2016-2017)**

Groupe d'âge	n
0-14	-14
15-24	-59
25-44	-5
45-64	17
65+	-38
Total	-99

## Services

De par la taille de sa population et son statut de ville-centre de la MRC de Coaticook, la Ville de Coaticook est la municipalité qui comporte le plus grand nombre de commerces et services qui comblent la majorité des besoins de la population.

De manière non exhaustive, on y retrouve :

- Quatre écoles primaires avec service de garde;
- Une école secondaire publique et une privée à but non lucratif;
- Un centre de formation professionnel et d'éducation aux adultes ;
- Trois installations de CPE (une de 68 places, une de 28 places (Barnston) et une de 55 places);
- 25 services de garde en milieu familial (places subventionnées) et un nombre inconnu de garderies privées;
- Un bureau de poste, un bureau d'immatriculation, un bureau de Services Québec et un de Services Canada;
- Centre hospitalier avec urgence ouverte 24 heures sur 24 ;
- Un groupe de médecine familiale (GMF);
- Des services de soins de santé tels que dentiste, optométriste, physiothérapeute, chiropraticien, ostéopathe, naturopathe, etc.)
- Une salle de spectacle, un musée, une bibliothèque;
- Une variété de commerces répartis sur les rues principales et dans des centres commerciaux, dont trois pharmacies et une épicerie;

## Loisirs, culture et tourisme

### *Loisirs*

Au point de vue des loisirs, la Ville de Coaticook dispose d'un comité composé d'élus, de membres de son personnel et d'une agente de développement de la MRC de Coaticook qui veille à orienter les décisions en ce qui concerne les infrastructures de loisirs du territoire. C'est d'ailleurs ce comité qui veille entre autres au bon déroulement de la démarche de *Plan directeur des parcs et espaces verts*.

Les activités de loisirs qui se déroulent sur le territoire sont également rendues possibles grâce à divers organismes et associations tels que :

- AFEAS de Barnston
- Acti-Sports MRC de Coaticook
- Association de crosse mineure de Coaticook
- Association de soccers football Coaticook-Compton
- Association du baseball mineur de Coaticook
- Association du hockey mineur de Coaticook
- Tennis Coaticook
- Centre communautaire Élie-Carrier
- Cercle des fermières (St-Edmond et St-Marc)
- Club de patinage artistique de Coaticook
- Club de golf de Coaticook
- Club plein-air Coaticook
- Club Quad Estrie Sud
- Clubs Fadoq (Saint-Jean et Baldwin Mills)
- Club de l'âge d'or Saint-Marc
- Corps de cadets 2852 Coaticook
- Tournoi Bantam midget
- Tournoi Atome Pee Wee
- 5<sup>e</sup> groupe scouts de Coaticook
- Etc.

Ces organismes et associations sont pour la plupart gérés par des ressources bénévoles du milieu. La ville soutient plusieurs d'entre eux financièrement. Depuis 2017, la gestion du Centre récréatif Gérard-Couillard est également assurée par un organisme à but non lucratif composé de trois (3) représentants de la ville et de bénévoles impliqués dans les organismes utilisateurs de l'aréna. On retrouve également sept (7) patinoires extérieures dont l'entretien est assuré par des gens engagés par la Ville.

Il est également possible de se rafraîchir l'été à la piscine municipale du parc Laurence, à la plage du lac Lyster et aux jeux d'eau que l'on retrouve au parc Laurence, au parc Shurtleff et au Parc de la Gorge. La piscine intérieure d'Acti-Sports est également disponible pour du bain libre selon un horaire précis.

## **Culture et tourisme**

La Ville de Coaticook possède une vie culturelle riche et variée et veille à la préservation et la promotion de celle-ci de différentes façons.

### *Politique de développement culturel*

La Ville de Coaticook détient depuis plusieurs années une [Politique de développement culturel](#) qui lui permet de mieux orienter ses interventions pour bien répondre aux besoins de sa population dans ce domaine. Sa lecture permet d'avoir un portrait détaillé des principaux acteurs culturels du milieu et de chaque secteur concerné, pour ensuite identifier les enjeux à prendre en compte, les orientations à suivre et le plan d'action qui en découle. La plus récente édition de sa politique remonte à 2013. Celle-ci permet à la Ville de signer avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) une entente de développement culturel qui permet à son tour le financement de projets culturels. Par exemple, dans les dernières années, des projets tels que des fouilles archéologiques, différents circuits patrimoniaux et

l'achat de croques-livres pour les écoles et les parcs ont pu se réaliser grâce au financement de cette entente.

### *Commission municipale de la Culture*

Créée en 1993, la Commission municipale de la culture réunit les représentants des principaux organismes culturels de la Ville de Coaticook. Elle a pour rôle de favoriser une plus grande concertation entre les organismes culturels et la Ville de Coaticook ainsi qu'une meilleure synergie au niveau des efforts de chacun.

Elle joue un rôle de conseiller auprès de la Ville de Coaticook sur toute question relative au développement culturel. Elle a d'ailleurs été mandatée par la Ville de Coaticook afin de réaliser la mise à jour de la politique culturelle. En respect avec son rôle de concertation, la Commission est composée d'un représentant de chacun des organismes suivants :

- Ville de Coaticook (conseiller municipal responsable du dossier culture), président
- Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
- Musée Beaulne
- Bibliothèque Françoise-Maurice
- Harmonie de Coaticook
- Société d'histoire de Coaticook
- Coatic'Art
- Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook (représentant Coaticook)
- Ressources permanentes culture (Ville de Coaticook)

### *Comité de toponymie*

Créé en 2010, le comité de toponymie a pour mandat de recommander au conseil municipal le nom de tous nouveaux sites publics construits par la ville, incluant rues, parcs, ponts, bâtiments, facilités récréatives, etc. Le rôle premier de la toponymie consiste à identifier un lieu. Les noms attribués aux lieux font souvent appel à la géographie, aux événements marquants, à l'histoire ou à des traditions locales soulignant la mémoire de la collectivité.

Entre autres, certaines des tâches spécifiques du comité incluent :

- Développer et s'assurer du respect des critères fondamentaux pour le choix et l'attribution de noms :
- Suggérer des noms pour les voies de circulation, les parcs et les édifices publics;
- Évaluer les propositions de nouveaux noms et faire des recommandations au conseil municipal;
- Créer et maintenir des banques de noms à caractère historique pour les différents secteurs de la ville (St-Jean, St-Edmond, St-Marc, Barford, Barnston, Baldwin et Stanhope);
- Maintenir des archives historiques sur les toponymes déjà utilisés;
- Promouvoir auprès du public l'historique associé aux différents toponymes utilisés.

Afin de permettre à la Ville de Coaticook de gérer efficacement l'ensemble du dossier toponymique, le comité de toponymie a élaboré une [Politique de dénomination toponymique](#), contenant la procédure à suivre ainsi que les règles de dénomination. Cette politique fut adoptée par le conseil municipal en septembre 2013.

Les divers éléments culturels que l'on retrouve dans la Ville de Coaticook constituent des attraits intéressants pour la clientèle touristique qui est grandissante depuis les dernières années en partie grâce à l'arrivée de l'attraction *Foresta Lumina*. Il est important de garder en tête que toute activité ou tout attrait qui est en place pour les touristes peut également être utilisé par les citoyens et vice-versa. Bien

que l'ensemble de l'offre touristique de la ville et de la région soit présenté sur le [site Web de Tourisme Coaticook](#), voici quelques éléments liés au tourisme que l'on retrouve à Coaticook :

### *Circuits patrimoniaux*

Coaticook a de la variété à offrir aux passionnés d'histoire. Voici les circuits que l'on peut faire selon les champs d'intérêt :

- Parole d'outre-temps : tournée commentée des cimetières coaticookois, avec audioguide, un dépliant et des panneaux d'interprétation
- Guide du promeneur : circuit patrimonial composé de panneaux didactiques et d'un guide pour découvrir les quartiers de la ville et l'architecture des bâtiments
- Promenades architecturales : circuit ciblant plus de 20 maisons accompagnées de descriptions architecturales et historiques dans quatre quartiers de la ville
- D'hier à aujourd'hui : l'industrie à Coaticook : circuit ciblant 11 entreprises permettant de découvrir la richesse de l'histoire industrielle de Coaticook
- Le Voie des pionniers : circuit mis en place par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook dont six (6) personnages peuvent être visités sur le territoire de Coaticook. Cahier d'activités pour les enfants disponible, ainsi qu'un dépliant ou en balado découverte.
- Les circuits découverte de la région de Coaticook | Coaticook un pont entre ville et campagne : ce circuit fait promener les gens un peu partout pour faire découvrir la nature, la culture et le patrimoine. Circuit qui offre des questions quiz tout au long du parcours.

Il est à noter que Coaticook se retrouve également sur la route thématique régionale le Chemin des Cantons qui met en valeur le patrimoine sous influences américaines et britanniques qui est une caractéristique distinctive de la région des Cantons-de-l'Est.

### *Cœur villageois*

Coaticook a obtenu en 2016 l'accréditation de « Cœur villageois », un label de qualité décerné par Tourisme Cantons-de-l'Est qui fait que Coaticook fait maintenant partie d'un réseau de 14 municipalités ayant ce titre. Le réseau des Cœurs villageois a pour but d'aider les municipalités à développer harmonieusement leur milieu de vie tout en accentuant leur attractivité touristique, mais en conservant leur personnalité et leurs caractéristiques propres.

### *Hébergement*

En ce qui concerne l'hébergement touristique, on retrouve une offre variée telle que trois motels, deux campings (Parc de la Gorge et Baldwin), des refuges et tentes prêt-à-camper (Parc de la Gorge – aussi disponibles l'hiver), des gîtes et maisons ou chalets à louer, ainsi que de l'hébergement moins conventionnel comme des yourtes ou des chambres en dortoir dans un collège privé ayant une histoire de plus de 145 ans.

Cette offre ne répond malheureusement pas aux besoins de tous les types de clientèles. Il n'est pas rare de voir des groupes de touristes ou d'équipes sportives opter pour des hébergements à Magog ou à Sherbrooke étant donné l'absence d'un établissement hôtelier de plus grande envergure à Coaticook. C'est pourquoi une étude de marché a été réalisée en 2018 afin d'évaluer le potentiel d'établissement d'un produit hôtelier pouvant comporter de 60 à 120 unités d'hébergement. Depuis l'étude, on a annoncé l'arrivée d'un nouveau projet sous la formule de condo-hôtels qui se développerait dans l'ancienne usine Belding Corticelli datant du 19<sup>e</sup> siècle. La concrétisation de ce projet viendrait régler la problématique du manque de ce type d'hébergement dans le territoire.

## Sécurité

### Sécurité incendie

Les citoyens de la Ville de Coaticook sont protégés contre les incendies par le biais de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook qui compte à son emploi un directeur incendie et environ trente (30) pompiers volontaires temps partiel. En plus de desservir Coaticook, la Régie intervient sur les territoires de, Dixville, Saint-Herménégilde, Sainte-Edwidge-de-Clifton et peut venir en entraide à Barnston-Ouest et à Compton, et même plus loin selon le besoin ou la situation.

Le Schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC de Coaticook (2<sup>e</sup> version) est en vigueur depuis décembre 2015. Il a pour objectif de définir les objectifs de protection contre les incendies et les actions que devront prendre les municipalités pour les atteindre par la mise en place d'un processus régional de planification de la sécurité incendie. En d'autres termes, le schéma de couverture de risques est un outil de gestion des risques pour le territoire de la MRC de Coaticook. Le Schéma prévoit des visites d'inspections des bâtiments du territoire. Les bâtiments de risques faibles (résidentiels) sont inspectés par le personnel des services incendies des municipalités, donc par une personne dédiée au niveau de la Régie. Les inspections des bâtiments à risques plus élevés (moyens, élevés et très élevés) sont quant à elles effectuées par le personnel de prévention des incendies de la MRC de Coaticook.

Les tableaux qui suivent présentent les statistiques des inspections réalisées en 2017, tant au niveau des risques faibles que plus élevés. On y voit qu'au niveau des risques faibles, l'objectif de visites prévues a été dépassé en 2017 et que 19 % d'anomalies pour les avertisseurs de fumée et 16 % d'anomalies pour les détecteurs de monoxyde de carbone ont été comptabilisés, ce qui est dans la moyenne comparé aux autres municipalités de la MRC. Cependant, on garde en tête qu'un seul avertisseur qui ne fonctionne pas lorsque requis peut être fatal.

**Tableau 24– Inspections préventives des risques faibles dans la MRC de Coaticook en 2017**

Municipalités	Selon le Schéma (SCRSI)			Visites de résidences 2017	Réalisation totale			Anomalies 2017					
	NB total à visiter	Fréquence (par année)	Nb à visiter / année		% de réalisation en 2017	Cumulatif depuis l'entrée en vigueur du schéma révisé	% réalisation totale	Anomalies - avertisseurs de fumée		Anomalies - Détecteur de monoxyde de carbone <sup>1</sup>		Autres anomalies	
Barnston-Ouest	302	4 ou 6	50	54	108 %	104	34 %	9	38 %	8	33 %	8	38 %
Coaticook	3 582	4 ou 6	597	640	110 %	1092	31 %	119	19 %	103	16 %	25	5 %
Compton	1 124	4 ou 6	187	95	51 %	222	20 %	6	6 %	12	13 %	-	-
Dixville	270	4 ou 6	45	45	100 %	71	26 %	4	10 %	5	12 %	1	2 %
East Hereford	157	4 ou 6	26	33	127 %	72	46 %	8	44 %	4	22 %	3	12 %
Martinville	151	4 ou 6	25	6	26 %	40	27 %	3	50 %	2	33 %	2	33 %
St-Herménégilde	530	4 ou 6	88	56	64 %	79	15 %	8	19 %	16	38 %	3	7 %
St-Malo	275	4 ou 6	46	51	111 %	75	27 %	17	40 %	22	52 %	2	8 %
St-Venant	92	4 ou 6	15	0	0 %	22	24 %	-	-	-	-	-	-
Ste-Edwidge	172	4 ou 6	29	71	245 %	80	47 %	27	41 %	18	27 %	1	2 %
Stanstead-Est	342	4 ou 6	49	59	120 %	95	28 %	12	21 %	9	16 %	9	16 %
Waterville	778	4 ou 6	128	219	171 %	262	34 %	16	8 %	22	11 %	0	0
<b>Total-MRC</b>	<b>7 775</b>	<b>4 ou 6</b>	<b>1 285</b>	<b>1 329</b>	<b>103 %</b>	<b>2 212</b>	<b>29 %</b>	<b>229</b>	<b>19 %</b>	<b>221</b>	<b>19 %<sup>2</sup></b>	<b>44</b>	<b>4 %</b>

**Tableau 25 – Inspections préventives des risques moyens, élevés et très élevés dans la MRC de Coaticook en 2017**

Municipalités	Selon le Schéma (SCRSI)		Année 2017				Réalisation totale (depuis 2016)		
	Nb risques plus élevés visés	Nb d'inspections à effectuer par année	Inspections réalisées 2017	% de réalisation en 2017	Nb anomalies	Nb d'anomalies/bâtiment	Cumulatif des inspections depuis l'entrée en vigueur du schéma révisé	% Réalisation totale depuis l'entrée en vigueur du schéma révisé	Inspections restantes
Barnston-Ouest	88	17	11	65 %	38	3,5	18	21 %	70
Coaticook	529	106	57	54 %	287	5	137	26 %	392
Compton	310	62	31	50 %	4	0,1	67	22 %	243
Dixville	98	20	12	60 %	8	0,5	26	27 %	72
East Hereford	63	13	8	62 %	11	1,5	13	21 %	50
Martinville	38	8	13	163 %	31	2,5	17	48 %	21
St-Herménégilde	57	11	12	109 %	17	1,5	14	25 %	43
St-Malo	92	18	12	67 %	24	2	30	33 %	62
St-Venant	14	3	2	66 %	2	1	3	21 %	10
Ste-Edwidge	122	24	7	29 %	6	1	18	15 %	104
Stanstead-Est	115	23	13	57 %	19	1,5	20	17 %	95
Waterville	149	30	18	60 %	114	6	40	27 %	109
<b>Total – MRC</b>	<b>1 675</b>	<b>335</b>	<b>196</b>	<b>59 %</b>	<b>561</b>	<b>2,9</b>	<b>411</b>	<b>25 %</b>	<b>1 264</b>

Le tableau des inspections des risques plus élevés démontre pour sa part que l'objectif du nombre de visites prévues n'est atteint qu'à seulement 54 % pour le territoire de Coaticook en 2017 et que l'on décèle en moyenne 5 anomalies par bâtiment lors de ces visites.

En plus des inspections des bâtiments, les exercices d'évacuation sont un autre moyen de faire de la prévention en sécurité incendie. Ceux-ci ont pour but de sensibiliser les responsables à mettre en pratique leur plan de sécurité incendie et de sensibiliser les occupants des bâtiments ciblés à connaître les actions à prendre lorsque l'alarme retentit. De plus, ils permettent aux pompiers de prendre connaissance des bâtiments dans lesquels ces exercices ont lieu. Ces exercices se font annuellement dans les garderies CPE, les écoles primaires et secondaires, et les résidences pour personnes âgées. Elles se font aussi sur demande dans certains édifices publics et certaines industries. Le tableau ci-dessous permet de constater que le nombre d'exercices d'évacuation réalisés à Coaticook ne cesse d'augmenter depuis les dix dernières années.

**Tableau 26 – Exercices d'évacuation dans la MRC de Coaticook en de 2008 à 2017**

Municipalités	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016	2017
Coaticook	7	13	16	23	21	23	20	21	32
Compton		7	8	7	7	5	5	5	5
Dixville	1	1	1	1	1	1	1	1	1
East Hereford			0	1	1	1	1	1	1
Martinville		3	3	3	3	3	3	3	4
St-Malo		1	1	1	1	1	1	1	1
Ste-Edwidge	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Waterville		2	3	5	6	6	9	10	20
<b>Total - MRC</b>	<b>9</b>	<b>28</b>	<b>33</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>43</b>	<b>65</b>

## Interventions pour les urgences médicales

### *Service de premiers répondants*

Un service de premiers répondants a pour but d'améliorer la qualité de vie, de diminuer le nombre de décès et de conséquences suite à un incident et de diminuer la rapidité à laquelle les citoyens reçoivent des soins en cas d'urgences médicales en milieu pré hospitalier pour venir en support aux paramédicaux.

Il existe différents types de premiers répondants. Ceux-ci peuvent être appelés sur des urgences médicales comme les arrêts cardiorespiratoires, les traumatismes, les réactions anaphylactiques, les blessures mineures. Le niveau de service donné à la population est basé selon la volonté des acteurs du milieu à vouloir offrir un niveau de service supérieur ou non à ses citoyens, ainsi que selon le niveau de formation reçue par les intervenants.

Les appels pour ces types d'urgence sont répartis par le centre de communication santé. Pour le moment, il n'y a aucune loi qui oblige les municipalités à offrir ce type de service. Actuellement, il n'y a pas de service de premiers répondants pour le territoire de la Ville de Coaticook, mais 18 pompiers de la Régie ont leur formation de premiers répondants.

### *Défibrillateurs externes automatisés (DEA)*

Selon la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, lorsqu'un DEA et la réanimation cardio-respiratoire (RCR) sont employés immédiatement, les chances de survie pour la personne victime d'un arrêt cardiaque subit sont nettement augmentées (75 % ou plus). La Régie intermunicipale de protection incendie de la Région de Coaticook, en collaboration avec le Club Lions de Coaticook, a chapeauté un projet favorisant l'acquisition de DEA pour différents lieux publics à Coaticook. Voici une liste non exhaustive des lieux où l'on retrouve présentement des DEA. Il est cependant difficile de savoir à quel point la population sait où ils se trouvent et comment s'en servir.

- Aréna Gérard Couillard / Stade Julien Morin
- Hôtel de ville de Coaticook
- Ateliers municipaux de Coaticook
- Pharmacie Familiprix
- BMR
- Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook
- CRIFA
- Accueil du Parc de la Gorge (rue Michaud)
- Maison Familiale
- Caisse Desjardins des Verts-Sommets-de-l'Estrie
- Pavillon Josée Bélanger (parc Laurence)
- IGA de Coaticook
- MRC de Coaticook
- Polyvalente La Frontalière
- Collège Rivier
- Résidence Boiscastel
- Centre communautaire Elie-Carrier
- Grange ronde du Parc de la Gorge de Coaticook
- Laiterie de Coaticook

### *Urgence ouverte 24 heures sur 24*

La présence du CIUSSS de l'Estrie – CHUS – installation RSL de la MRC de Coaticook sur le territoire, avec une urgence 24 heures sur 24, permet clairement de pouvoir intervenir rapidement lors de situations d'urgence qui mettent en péril la santé ou la vie de la population de Coaticook et de l'ensemble de la MRC de Coaticook. Il s'agit d'un service d'une grande importance pour la sécurité et la santé de la population.

### *Sécurité policière*

La desserte policière de l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook est dispensée par la Sûreté du Québec dont le poste est situé à Coaticook. La MRC de Coaticook est dotée d'un Comité de sécurité publique où les élus du territoire, dont un représentant de la Ville de Coaticook, siègent avec les représentants de la Sûreté du Québec. Le mandat du Comité est d'assurer le suivi de l'entente relativement à la fourniture de service de police sur son territoire et de voir à l'identification des priorités locales du plan d'action de la Sûreté du Québec. La Sûreté fait état de son suivi dans un rapport périodique d'activités qui permet également au CSP d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec et le Comité de sécurité publique se rencontre régulièrement pour discuter de différents sujets en lien avec la sécurité et le plan d'action adopté par la Sûreté du Québec. Pour l'année 2016-2017, les priorités locales étaient :

- S'assurer une présence policière dans une perspective de prévention pour diminuer le plus possible des collisions avec dommages corporelles
- Augmenter la visibilité policière dans la MRC par une présence policière et l'approche de police de proximité (l'engagement communautaire des policiers)
- Réaliser de manière proactive des opérations au regard des véhicules récréotouristiques pour prévenir ou régler les problématiques ponctuelles signalées par les municipalités.

Le fait que les élus de la MRC puissent communiquer de façon ouverte et régulière avec les représentants de la Sûreté du Québec permet certainement une réponse mieux adaptée à la réalité du milieu.

### *Sécurité civile*

La Ville possède un plan de mesure d'urgence (inondation, verglas, autres) définissant les rôles et responsabilités de chaque acteur (élus, direction générale, cadres). Le plan de mesure d'urgence définit l'ensemble des opérations (communication, hébergement, etc.) nécessaires à la gestion de la situation d'urgence à laquelle on peut être confronté. Ce plan sera mis à jour dans le courant de l'année 2019.

## **Langue parlée**

Selon les images ci-dessous, on remarque que la proportion de la population de Coaticook ayant l'anglais comme langue parlée le plus souvent à la maison est de seulement 4 % comparativement à une proportion de 10 % dans la MRC de Coaticook et au Québec en 2016. Aussi, malgré la proximité des États-Unis et l'importance du bilinguisme, on remarque que la proportion de population connaissant les deux langues officielles à Coaticook est de 36 % en 2016, comparativement à des proportions plus élevées dans la MRC de Coaticook (40 %) et au Québec (44 %).

Image 56 – Langue parlée le plus souvent à la maison en 2011 et en 2016

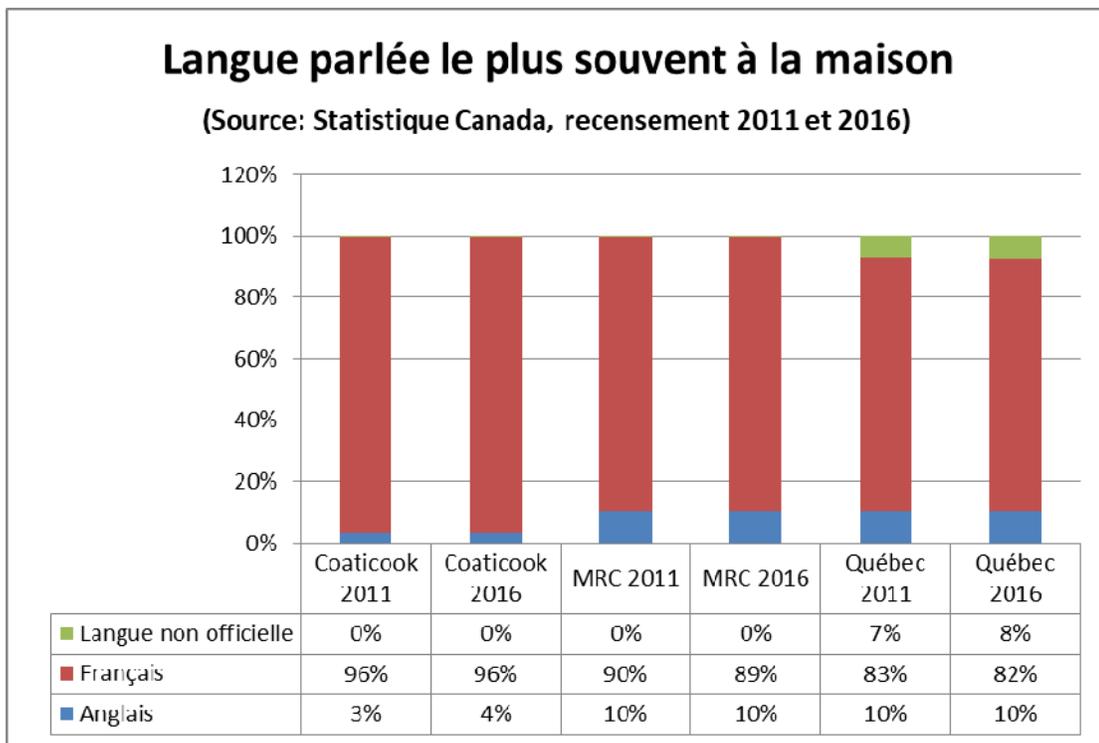
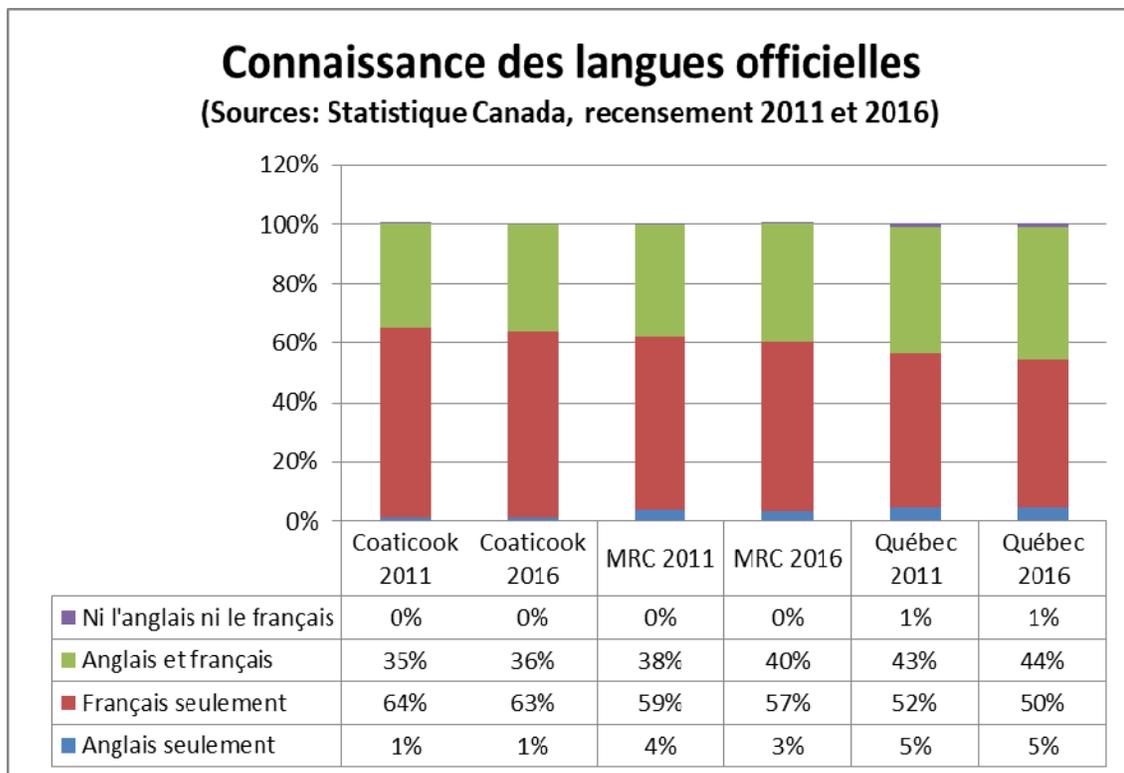


Image 57 – Connaissance des langues officielles en 2011 et 2016



## Vie communautaire

### *Les organismes et les activités communautaires*

On compte dans la Ville plusieurs organismes et comités qui contribuent à la vie communautaire de Coaticook et où les gens peuvent s'impliquer bénévolement, soit sur des conseils d'administration ou lors de leurs activités. La majorité des organismes communautaires de la MRC de Coaticook ont pignon sur rue à Coaticook, ce qui les rend très accessibles pour les citoyens de Coaticook.

Voici une liste non exhaustive des organismes offrant des activités et services :

- Aide à domicile de la MRC de Coaticook
- Maison des jeunes de Coaticook
- Acti-Bus de la région de Coaticook
- L'Éveil, ressource communautaire en santé mentale
- Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook
- Maison de la famille de la MRC de Coaticook
- Acti-Sports MRC de Coaticook
- Centre communautaire Élie-Carrier
- Ressourcerie des Frontières

La Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook est un regroupement des organismes communautaires du milieu qui a créé en 2018 un nouveau site Web intitulé [Ressources Coaticook](#). Ce dernier regroupe en un seul lieu tous les organismes et services sociocommunautaires disponibles dans la MRC de Coaticook. Il présente également de l'actualité en lien avec le secteur communautaire et comporte un calendrier des événements et activités ayant lieu dans le territoire.

On peut également compter à Coaticook sur la présence de groupes qui ont la mission de venir en aide aux personnes dans le besoin. Ces groupes, tel que les Chevaliers de Colomb, le Club Lions, le Club Aramis et les Filles d'Isabelle, sont menés par des bénévoles chevronnés qui amassent des fonds pour ensuite les redistribuer aux plus démunis sous différentes formes.

### *Travailleurs de proximité*

La MRC de Coaticook peut compter sur la présence de divers travailleurs de proximité qui œuvrent auprès de différentes clientèles. Ces personnes ont comme mandat de rejoindre les personnes plus vulnérables du territoire afin de les diriger vers les services qui pourraient les aider. On compte ainsi :

- un travailleur de milieu auprès des aînés qui est à l'emploi du CAB de la MRC de Coaticook
- une accompagnatrice de milieu pour les familles qui est à l'emploi de la Maison de la famille
- un travailleur de rue qui visent les jeunes et les adultes et qui est à l'emploi de l'Éveil
- un travailleur de corridor qui est à l'emploi de l'Éveil et qui travaillent principalement dans les Offices municipaux d'habitation du territoire de la MRC de Coaticook

### *Bénévolat*

Même si on peut constater qu'il y a plusieurs organismes à Coaticook, on assiste à un essoufflement des bénévoles qui sont souvent impliqués à plus d'un endroit. Le recrutement de nouveaux bénévoles est difficile et il y a lieu de se questionner sur l'avenir du bénévolat dans la communauté. Les structures sont lourdes et les gens sont de plus en plus occupés et individualistes. Les citoyens s'impliquent là où ils ont des intérêts et préfèrent être bénévoles de façon ponctuelle, lors d'événements ou pour une tâche bien précise, plutôt que de s'engager dans une implication qui nécessite une participation récurrente et continue. On constate que ce sont souvent les mêmes personnes qui s'impliquent un peu partout alors qu'on voit peu de nouveaux arrivants qui s'intègrent dans la vie communautaire de la municipalité.

Néanmoins, on veille à la reconnaissance de l'apport important et essentiel de tous ces bénévoles et à souligner leur travail par le biais d'une activité annuelle de reconnaissance des bénévoles qui a lieu en avril de chaque année et qui est organisée par le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook. La Ville de Coaticook profite de cet événement pour souligner l'implication bénévole de citoyens au sein de ses différents comités ou organismes reliés qui ne pourraient pas fonctionner sans eux.

### *Fêtes et rassemblements*

Il y a à Coaticook diverses occasions pour les citoyens de se rassembler afin de créer des liens entre eux et développer un sentiment d'appartenance à leur territoire. La plupart des événements sont organisés par des organismes et reposent aussi sur la participation de bénévoles. Voici quelques exemples de fêtes et événements auxquels les citoyens de Coaticook et de l'ensemble de la MRC peuvent assister tout au long de l'année :

- Fête des neiges au Parc de la Gorge
- Fête de la pêche et de la pêche blanche au Parc Découverte Nature
- Fête nationale au Parc de la Gorge
- Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer
- Ventes trottoir au centre-ville de Coaticook organisées par Rues principales
- Fête de la Magie Coaticook
- Expo de la Vallée de la Coaticook
- Demi-marathon de Coaticook
- Spectacles musicaux à la Place Tillotson (coin Main et Child)
- Matches sportifs (Dynamik, Big Bill, tournois de soccer, baseball et hockey)
- Fête de la famille de la MRC de Coaticook
- Illumination du centre-ville de Coaticook
- Spectacles de l'Harmonie de Coaticook

L'Institut sur la Gouvernance définit la gouvernance comme « l'ensemble des établissements, des procédés et des traditions qui dictent l'exercice du pouvoir, la prise de décision et la façon dont les citoyens font entendre leur voix ». De cette façon, la gouvernance n'est pas juste une question reliée au gouvernement, mais également à tous ceux qui participent à la prise de décision. Les dimensions d'efficacité, d'intégralité, d'équité, de transparence et d'imputabilité font partie du concept global de la gouvernance.

Dans un contexte où une municipalité souhaite renouveler son plan de développement pour orienter ses décisions, il est important de se pencher sur la question de la gouvernance et de définir de quelle façon la municipalité exerce le pouvoir que son statut municipal et les compétences qui y sont reliées lui confèrent, sur comment elle prend ses décisions et est à l'écoute de ses citoyens.

Certains indicateurs permettent de caractériser la gouvernance de la Ville de Coaticook.

### **Gestion municipale**

La Ville de Coaticook compte un total de 43 employés. Cela inclut dix (10) employés-cadres et 33 autres employés qui travaillent à l'hôtel de ville, pour le service de voirie ou pour Hydro-Coaticook et qui sont syndiqués via le Syndicat canadien de la fonction publique. Ces derniers voient donc leurs conditions de travail encadrées par une convention collective qui vient d'être négociée et signée et qui s'échelonne de 2018 à 2024.

### **Information aux citoyens**

La Ville dispose de divers moyens d'informer ses citoyens des décisions qu'elle a prises ou qu'elle aura à prendre.

Elle tient mensuellement une séance du conseil municipal qui est une assemblée publique ouverte aux citoyens. Elles ont lieu à tous les deuxièmes lundis de chaque mois, sauf au mois d'octobre où la séance est le deuxième mardi. À chaque séance, deux périodes de questions sont mises à la disposition des citoyens, soit au début et une à la fin de la séance. La séance publique du conseil municipal est précédée, la journée même, d'une assemblée de travail non publique qui permet aux élus d'analyser en détail les éléments reliés aux différents dossiers et projets qu'ils ont à gérer. Des personnes ou organismes concernés par les dossiers peuvent alors être invités à venir faire une présentation au conseil pour alimenter leur réflexion.

Les séances sont présentées en direct et en rediffusion sur MATv et disponibles ensuite en archives vidéo sur le site Web de la Ville qui contient également l'intégralité des procès-verbaux des séances du conseil municipal ainsi que l'ordre du jour de la séance du conseil à venir.

De manière générale, on ne dénote pas une grande participation citoyenne lors des séances du conseil municipal.

### **Concertation**

La concertation fait référence au principe de s'entendre sur une façon de faire, de travailler et d'agir ensemble avant d'arriver une décision réfléchie, organisée et bien planifiée. En ce sens, on peut affirmer

que la Ville de Coaticook reconnaît l'importance de se concerter par la présence de différents comités au sein de celle-ci et par sa participation à d'autres comités au niveau territorial.

Au niveau local, la municipalité peut compter sur le travail des comités suivants pour orienter ses décisions :

- Comité communication;
- Comité sport loisirs;
- Comité de toponymie;
- Comité familles et aînés
- Comité de démolition;
- Comité jeunesse
- Comité consultatif en urbanisme

Mis à part le comité sports loisirs et le comité communication, les comités comprennent des membres citoyens non élus, ce qui permet à la municipalité de connaître le point de vue de ses citoyens avant de prendre certaines décisions ou orientations. Mis à part le comité jeunesse et le comité familles et aînés, un représentant de l'administration municipale siège sur tous ces comités, ce qui facilite la transmission d'informations et le suivi des différents dossiers traités dans ces comités et un arrimage entre ceux-ci. Dans un contexte où la Ville a déjà une politique de développement culturel, qu'elle est en train de mettre à jour sa Politique familiale et des aînés et qu'elle se dotera d'un plan de développement, il sera pertinent de se pencher sur la façon la plus efficace et productive d'orchestrer les différents plans d'action de ces outils de planification afin de travailler de façon efficace considérant les ressources humaines limitées dont dispose la municipalité.

Des représentants de la Ville de Coaticook siègent aussi sur des conseils d'administration d'organismes du milieu :

- Ressourcerie des Frontières
- Acti-bus de la région de Coaticook
- Expo de la Vallée
- Parc de la Gorge/Parc Découverte Nature (2 membres)
- Parc Harold F. Baldwin
- Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC)
- Office municipal d'habitation (OMH)
- Rues Principales Coaticook (3 membres)
- Musée Beaulne
- Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
- Société d'histoire de Coaticook
- Bibliothèque de Coaticook
- Comité de gestion de l'aréna (3 membres)

Des représentants de la Ville de Coaticook siègent également sur des comités territoriaux et régionaux :

- Conseil de la MRC de Coaticook;
- Régie intermunicipale de gestion des déchets solides;
- Comité familles et aînés de la MRC de Coaticook;
- Comité de sécurité publique de la MRC de Coaticook;
- Comité de sécurité incendie de la MRC de Coaticook
- Comité consultatif agricole de la MRC de Coaticook
- Comité aménagement de la MRC de Coaticook
- Comité consultatif de la culture de la MRC de Coaticook
- Comité de gestion de l'eau de la MRC de Coaticook
- Comité de développement économique

Cette présence de la municipalité au sein de ces comités territoriaux lui permet d'être impliquée dans les orientations et les décisions régionales qui peuvent avoir un impact sur la vie des citoyens de Coaticook.

## Ententes

### *Utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville par*

La Ville de Coaticook a conclu avec les onze (11) autres municipalités de la MRC une entente portant sur l'utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville et sur la répartition de la dette des travaux de rénovation de l'aréna de Coaticook. Celle-ci a pour objet :

- de donner l'accès aux jeunes et adultes des Municipalités membres à certains équipements de loisirs de la Ville de Coaticook aux mêmes conditions que les citoyens de la Ville de Coaticook afin que les citoyens des Municipalités membres soient considérés sur le même pied que les citoyens de la Ville de Coaticook pour ces équipements;
- d'offrir un meilleur accès à une variété de loisirs qui constitueront un complément à ce qui est déjà offert par les Municipalités membres à leurs citoyens;
- de soutenir le travail des bénévoles des différents clubs et associations qui animent et organisent les activités qui ont cours dans les équipements de loisirs de la Ville de Coaticook
- de mettre en place un système simple et équitable de répartition des coûts

L'entente porte sur l'utilisation des équipements et infrastructures suivants :

- l'aréna Gérard-Couillard
- le Stade de baseball Julien-Morin et les terrains différents de balle situés dans la Ville de Coaticook
- Les terrains de soccer de la Ville de Coaticook et ceux pour lesquels la Ville de Coaticook a des ententes d'utilisation (terrain de l'école secondaire La Frontalière)
- le Parc municipal Laurence (à l'exception des Camps de jour)
- le Parc de la Gorge de Coaticook
- le Parc découverte nature de Baldwin
- le Pavillon des arts et de la Culture pour les activités de loisirs culturels (ateliers d'art, cours de danse, de musique, etc.).

Cette entente, signée en 2018, permet à la Ville de Coaticook de partager les coûts d'entretien de ces diverses infrastructures et ainsi que les coûts de la rénovation de l'aréna qui sera fera l'objet d'importants travaux au printemps 2019.

### *Utilisation d'infrastructures de la Commission scolaire des Hauts-Cantons et de la Ville de Coaticook*

La Ville de Coaticook a conclu en 2014 avec la Commission scolaire des Hauts-Cantons une entente permettant de favoriser l'utilisation maximale des infrastructures de chaque partie. Celle-ci vise les gymnases, classes, terrains et modules de jeux écoles Sacré-Cœur, Gendreau, Mgr Durand et Saint-Luc ainsi que les divers parcs de Coaticook pour favoriser une utilisation conjointe de ces espaces pour répondre aux besoins éducatifs, sportifs, de loisirs, culturelles et aux besoins communautaires des résidents de la Ville. Cette entente concernait également l'école secondaire La Frontalière, jusqu'à ce que la Commission scolaire signe une nouvelle entente avec la MRC de Coaticook et Acti-Sports MRC de Coaticook pour l'utilisation des infrastructures de La Frontalière en dehors des heures de classe.

Par le biais de ce genre d'entente, la Ville de Coaticook favoriser la maximisation des ressources pour répondre aux besoins de sa population et de celle de l'ensemble du territoire de la MRC.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

Ville de Coaticook. [En ligne]. [www.coaticook.ca](http://www.coaticook.ca).

Ville de Coaticook. Service de la culture et de l'urbanisme.

PRUD'HOMME, C. en collaboration avec Plania, décembre 2009, Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Coaticook, paysages estriens, comité du patrimoine paysager estrien.

Statistique Canada. Recensement, 2011 et 2016.

Institut de la statistique du Québec

Portrait de la réussite éducative et de ses déterminants, Les jeunes de la MRC de Coaticook [http://www.reussiteeducativeestrie.ca/dynamiques/Biblio\\_communaute/Portraits\\_reussite\\_2015-2016/Portrait\\_reussite\\_Coaticook\\_2016.pdf](http://www.reussiteeducativeestrie.ca/dynamiques/Biblio_communaute/Portraits_reussite_2015-2016/Portrait_reussite_Coaticook_2016.pdf) 4 pages.

Les attractions de la région de la Coaticook Été 2015 Étude de retombées économiques avril 2016. Watson Recherche Marketing. SATQ Société des attractions touristiques du Québec. 78 pages.

MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, 2010.

Statistique Canada. Recensement de l'agriculture, 2016.

MRC de Coaticook. Département aménagement et environnement.

MRC de Coaticook. Département sécurité.

Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, 4e inventaire écoforestier du Québec méridional

Environnement Canada, 2013, *Quand l'habitat est-il suffisant?* Troisième édition, Environnement Canada, Toronto, Québec, 139 pages.

SADC de la région de Coaticook. Répertoire socio-économique de la MRC de Coaticook.